

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who contest this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-2-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS.

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, vendredi 15 février 1946

VOLUME XXXVII — No 38

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 2984

Gérant: Belair 2239

L'Assemblée générale de l'O.N.U. s'ajourne au 10 septembre

La ferme de Kapuskasing

Le ministère fédéral de l'Agriculture désignera-t-il un régisseur unilingue, comme il semble en avoir l'intention, ou un régisseur capable de comprendre et de parler la langue des gens de la région? — Renover l'art épistolaire

On nous permettra, puisqu'une lettre d'un lecteur nous en fournit l'occasion, de revenir sur la question de la ferme d'expérimentation de Kapuskasing. Quelques précisions ne seront pas de trop et, par ailleurs, la communication de notre correspondant met en lumière un nouvel aspect de l'affaire.

Nous avons brièvement indiqué, la semaine dernière, de quoi il s'agit, en commentant, sous la rubrique du Bloc-Notes, un article que M. Dominique Beaudin venait de faire paraître dans le journal dont il est le rédacteur en chef, la Terre de Chez Nous, organe officiel de l'Union catholique des Cultivateurs.

L'établissement de Kapuskasing relève du ministère fédéral de l'Agriculture; il se situe dans le nord de la province d'Ontario, le long de la voie du Canadien National qui, après avoir soudé à la Jonction Harvey deux branches parties de Montréal et de Québec, atteint l'Abitibi, franchit la frontière ontarienne un peu avant Cochrane et, passé cet endroit, se dirige vers Winnipeg, en desservant toute une série de paroisses et de colonies agricoles ouvertes depuis vingt ou vingt-cinq ans par des Canadiens de langue française.

Kapuskasing est, avec Hearst, siège de l'évêché du même nom, et avec Cochrane, l'un des principaux de ces centres. Du fait de la ferme d'expérimentation qui s'y trouve et que le gouvernement fédéral y entretient, Kapuskasing prend figure à la fois de capitale et de métropole agricoles non seulement de cette région ontarienne mais aussi de tout le Témiscamingue, des deux Témiscamingues, le québécois et l'ontarien, et de l'Abitibi.

Il fut un temps où le ministère fédéral de l'Agriculture eut deux fermes d'expérimentation dans ces mêmes parages, les deux d'origines similaires.

Au cours de l'autre Grande Guerre, de la première guerre mondiale, comme le Transcontinental commença du temps de Laurier, achevait de poser son rail, le gouvernement d'Ottawa, sous sir Robert Borden, crut à propos d'établir, en marge du rail neuf, en pleine savagerie, deux camps de concentration pour habitants ennemis: celui du lac des Esprits, que l'on ne manqua pas d'appeler officiellement Spirit Lake, en territoire québécois, à quelques milles du village naissant d'Amos, et celui de Kapuskasing.

Les internés firent le défrichement du voisinage et il en résulta les deux fermes d'expérimentation.

Entretiens, côté québécois, la colonisation avait suivi son cours: des défricheurs étaient venus d'un peu partout et s'étaient mis à faire de la terre neuve; côté ontarien, on avait réservé la terre à des militaires qui, en leur vétérance, pourtant subventionnée généreusement, ne surent et ne purent s'en accommoder.

Des colons canadiens-français prirent leurs lots. C'est ainsi que cette région de l'Ontario s'est en définitive peuplée de gens de langue française, admirables tâcherons, qui ne craignent pas de s'attaquer à la forêt ambiante.

Des deux domaines défrichés par des habitants ennemis et internés, le ministère fédéral de l'Agriculture fit d'abord deux fermes d'expérimentation. Celle du lac des Esprits, taubéqueusement appelée la Ferme, devait être supprimée et transmise au gouvernement de Québec, qui en a fait jession aux Clercs de Saint-Viateur et ces derniers ont établi là un orphelinat agricole en même temps qu'une école moyenne d'agriculture.

En tant que ferme d'expérimentation du ministère fédéral, il restait celle de Kapuskasing, celle qui existe encore aujourd'hui et qu'Ottawa met au service des deux Témiscamingues, de l'Abitibi et de l'Ontario-Nord.

Cette ferme est au service d'un territoire, dans la province de Québec autant que dans la province d'Ontario, où la population est en immense partie de langue française.

Le poste de régisseur à la ferme de Kapuskasing est

vacant. Il s'agit d'y faire une nomination et les circonstances indiquent nettement que le nouveau régisseur doit être bilingue, c'est-à-dire capable de s'entendre, en langue française, avec ses administrés de langue française, aussi bien qu'en langue anglaise, avec ses administrés de langue anglaise.

Aux dernières nouvelles, à Ottawa, il s'agirait toutefois de la nomination d'un régisseur unilingue et de langue anglaise, ce qui est parfaitement inadmissible, non seulement du point de vue théorique des droits de la langue française, mais du point de vue pratique.

A quoi bon un régisseur unilingue, c'est-à-dire de langue anglaise seulement, un régisseur qui ne sera pas capable de répondre aux résidents de langue française, le plus grand nombre de ses administrés, mais qui sera encore moins capable de s'adresser à eux dans leur langue?

Le poste de Kapuskasing, après plusieurs mois de vacance, reste sans titulaire. On dit que le ministère fédéral de l'Agriculture entretient l'espoir d'y faire nommer un agronome unilingue du Manitoba.

La Terre de Chez Nous, par son rédacteur en chef, a déjà protesté contre cela en des termes qui pouvaient paraître violents. Il semble en tout cas que pour sauver la situation il faille agir d'urgence, assaillir le premier ministre et tous les ministres du gouvernement, dans le même ton que l'a fait le correspondant dont la lettre a donné lieu au présent article.

Ce correspondant, industriel important de la région de Montréal, écrivait au premier ministre, M. Mackenzie King, à la date du 8 février:

"Je comprends que le poste de régisseur de la ferme expérimentale de Kapuskasing, Ont., est vacant et que vous devez nommer le titulaire prochainement.

"Je désirerais vous faire remarquer que Kapuskasing se trouve à desservir un centre où l'immense majorité des cultivateurs sont des Canadiens français. N'en doutez pas, il y a parmi les Canadiens français des gens parfaitement qualifiés pour remplir ce poste et, de plus, celui que vous choisirez alors aura l'avantage d'être bilingue. Il n'est pas nécessaire d'attirer votre attention sur le fait que vous n'avez pas gâté les Canadiens français lorsqu'il s'est agi de nominations aux postes supérieurs. Il faudrait, n'est-ce pas, si vous voulez exercer un peu de justice, que vous commenciez par reconnaître les droits que nous avons. J'ai confiance que cette fois-ci vous ne passerez pas outre à l'exercice d'un peu de justice."

Cette lettre, adressée au premier ministre, aura sans doute son effet. C'est là une excellente façon de soumettre ainsi directement au chef du gouvernement une affaire importante et qui nous intéresse au premier chef puisqu'il s'agit des nôtres. Mais l'effet ne serait-il pas plus efficace s'il était déterminé, comme nous l'écrivit notre correspondant, non pas par une, mais par des milliers et des milliers de lettres de Canadiens français, à l'adresse du premier ministre et des ministres de la province de Québec.

Il arrive sûrement que le gouvernement prenne des décisions, on même que l'on en prenne en son nom, sans qu'il sache au juste de quoi il retourne. Il semble que tel est le cas à propos de Kapuskasing.

Il y a dans l'Ontario-Nord, dans les Témiscamingues, québécois et ontarien, dans l'Abitibi, des milliers et des milliers de citoyens de langue française qui ont besoin de communiquer en français avec le régisseur de Kapuskasing. Ce fonctionnaire doit être bilingue pour bien s'acquitter de sa fonction. Il faut le faire comprendre au premier ministre ainsi qu'au ministre de l'Agriculture, à tous les ministres du gouvernement, y compris ceux qui représentent notre province.

Pour cela, écrivons-leur des lettres, c'est une façon de renover l'art épistolaire, et de façon pratique.

Emile BENOIST

15-11-46

Bloc-notes

Le "Conseil Canadien de la Coopération"

Il est intéressant de connaître les événements qui ont préparé le récent congrès de Québec qui a donné naissance au Conseil Canadien de la Coopération. On ne saurait, en effet, exagérer l'importance du nouvel organisme qui groupe toutes les sociétés coopératives de langue française des neuf provinces du Canada. Nous empruntons à la Terre de Chez Nous du 30 janvier le récit de ce qui s'est passé au congrès de la Co-operative Union of Canada à Winnipeg en novembre 1945 et qui explique les décisions prises à Québec la semaine dernière.

"Cette réunion, dit l'organe de la Co-operative Union of Canada qui voulait profiter de la circonstance pour fédérer tous les mouvements coopératifs du pays. De fait, à la suite des séances tenues, il s'est formé un conseil national pour les coopérateurs de langue anglaise. Ceux-ci souhaitent compter parmi eux un représentant des coopérateurs de langue française. Mais selon la formule qu'ils avaient adoptée, le Québec aurait eu un seul délégué contre dix anglophones. A toutes fins pratiques, cette représentation aurait été nulle et aurait autorisé simplement le conseil à agir au nom de tous les Québécois.

"Au congrès de Winnipeg, M. Gérard Filion, secrétaire de P.U.C. et vice-président du Conseil supérieur de la Coopération, était le porte-parole des coopérateurs du Québec. Dans une allocution encore plus précise que brève, il dit que les coopérateurs de langue française étaient prêts à collaborer en vue de l'intérêt commun et sur un pied d'égalité avec les coopérateurs de langue anglaise. Ils existent, a-t-il ajouté, un conseil canadien de la coopération qui a rang national comme la Co-operative Union of Canada. Il suffirait que ces deux organismes forment un comité conjoint pour qu'il y ait unité d'expression et d'action chez tous les coopérateurs du Canada. Le bureau de direction des coopérateurs de langue anglaise en est encore à considérer cette juste et sage proposition."

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

A Londres, la colonne Nelson, à son socle et à diverses altitudes de son fût de 82 pieds, porte maintenant les effluves de la guerre, des affiches publicitaires. Les Londoniens, revenus des émotions que les bombardements leur ont valu, reviennent aussi à ce qu'ils tiennent pour le sens arabe. Ils trouvent le fait abominable. Pourtant, la colonne nelsonienne et londonienne, identique en tous points à la nelsonienne, celle qui se trouve à Montréal, doit gagner à se cacher, de n'importe quelle manière.

C'est bien loin tout ça, mais il fut un temps où de jeunes libéraux, très exubérants, pas du tout ralliés à l'idée de conscription des Canadiens, tentèrent le geste de faire sauter notre colonne et aussi de descendre, au lasso, sa statue haut perchée.

Mais Nelson est toujours là, l'attitude figée dans la pierre et tournant le dos au fleuve. Une fois l'an, pour le Trafalgar Day, des Anglo-Saxons sentimentaux et très impérialistes, lui vont faire l'hommage de quelques couronnes fleuries. Pas d'affiches publicitaires, des fleurs, ce qui démontre que nos Loyautés sont comme qui dirait plus catholiques que le pape.

Des gens qui ont la neurasthénie pessimiste, qui voient tout en noir, rapport au marché de même couleur, appréhendent l'inflation. Comme si nous ne l'avions pas depuis longtemps!

Des tas de gens passent leur temps à dire que le mécanisme de l'impôt sur le revenu est si compliqué que le contribuable, même en y mettant la meilleure bonne volonté, n'y peut rien comprendre. Quant à cela cependant M. Hestey ne lui a jamais demandé de comprendre, il lui a demandé et il lui demande encore de payer.

Le Grincheux

15-11-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La promptitude à croire le mal, sans l'avoir assez examiné, est un effet de l'orgueil et de la paresse. On veut trouver des coupables, et l'on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes.

LA ROCHEFOUCAULD

Le Conseil de Sécurité étudie aujourd'hui la plainte des Etats du Levant — Rôle du Canada dans la lutte pacifique qui s'engage contre la faim

L'Assemblée générale des Nations Unies a de bonne heure ce matin ajourné sa première session après cinq semaines de travail. Dans cette dernière séance, l'O.N.U. a lancé au monde un appel à l'aide contre la famine, et a ratifié plusieurs recommandations de ses comités; elle a approuvé à l'unanimité le choix de la région Westchester-Fairfield comme son site permanent, et de la ville de New-York, comme gîte provisoire; M. Stettinius a exprimé l'appréciation des Etats-Unis pour le grand honneur qui leur est dévolu d'abriter la société internationale.

Quand l'Assemblée se réunira de nouveau le 10 septembre, ce sera à New-York; son secrétariat sera déjà fort augmenté et disposera du personnel voulu pour que l'expédition du travail se fasse dans de meilleures conditions qu'à la session initiale qui vient de se terminer. Le premier ministre Attlee a prononcé le discours de clôture; il a dit aux délégués que le succès de cette première réunion a été très remarquable; en faisant allusion aux débats parfois acrimonieux qu'ont soulevés certains problèmes, il a dit qu'il ne craint pas des luttes en public parce que les Anglais considèrent que le débat public est le fondement de la démocratie et une sûre garantie de liberté. Après le discours de M. Attlee, le président de l'Assemblée, M. Spaak, et le secrétaire général, M. Lie, ont prononcé de brèves allocutions, après quoi M. Spaak a déclaré que la session était terminée.

LA PLAINTE DU LEVANT

L'Assemblée est ajournée, mais d'autres organismes de l'O.N.U. poursuivent leurs travaux. Le Conseil de Sécurité et le Conseil économique et social siègent aujourd'hui. Au Conseil de Sécurité il reste un article épineux à l'agenda: la plainte portée par la Syrie et le Liban contre la France et l'Angleterre.

Le délégué du Liban, qui est le ministre des Affaires étrangères de ce pays, a exposé ce matin les vues de son gouvernement. Il a accusé la France et l'Angleterre de commettre une violation grave de la souveraineté des Etats du Levant, et a réclamé l'évacuation immédiate et simultanée de toutes les troupes étrangères qui se trouvent au Liban. Il a affirmé que la présence de ces troupes constitue une menace permanente d'intervention dans les affaires intérieures d'un Etat membre de l'O.N.U., et a dit que leur présence n'est justifiée par aucune nécessité militaire, ni par le consentement des gouvernements intéressés, non plus que par un accord international.

Des observateurs croient que le débat ne se prolongera pas, et qu'un accord interviendra bientôt. M. Bevin a suggéré hier la solution suivante: la Syrie et le Liban exposent leur plainte devant le Conseil; 20, qu'ils acceptent de commencer des négociations à Paris la semaine prochaine avec les autorités anglaises et françaises; et 30, qu'ils fassent rapport au Conseil des résultats de ces négociations à la prochaine réunion du Conseil à New-York, vers le 1er avril.

Les Syriens ont rejeté cette proposition, et cela a suscité un long débat sur la procédure à suivre; il s'agit en effet de déterminer si cette plainte constitue une "situation" ou un "différend"; dans le premier cas tous les membres du Conseil conservent leur droit de vote, tandis que dans le second les deux grandes puissances visées perdraient leur vote. Ce problème s'est posé de façons diverses sur les trois plaintes précédentes, portées contre la Russie et l'Angleterre. Les Soviétiques ont menacé d'utiliser leur droit de veto au sujet de la Grèce, et ont ainsi forcé la main au Conseil qui ne voulait pas résoudre le dilemme de procédure que pose une accusation formulée contre ou par un membre permanent.

Cette attitude de l'U.R.S.S. a causé une mauvaise impression, et par la suite le délégué soviétique a manoeuvré de façon à forcer une autre grande puissance à recourir au droit de veto; s'il avait réussi, la réaction contre ce privilège exorbitant aurait frappé un autre pays que la Russie. La même manoeuvre paraît s'esquisser à propos du Levant. La décision de cette question de procédure prend ainsi une portée politique. Mais après ce qui s'est passé pour les plaintes antérieures il est douteux que la demande de la Syrie et du Liban, telle que formulée, obtienne les sept votes nécessaires soit sur la question de procédure, soit sur le fond du litige.

LE SPECTRE DE LA FAMINE

La première session de l'Assemblée s'est terminée sous la menace du fléau de la famine, susceptible de faire pas de victimes que celui de la guerre, et d'ameiner à son tour à l'humanité les horreurs de la peste. Il est bien vrai, et maints publicistes l'ont prouvé dès le temps du conflit, que la politique diabolique de la reddition sans conditions est responsable dans une certaine mesure du danger contre lequel l'O.N.U. lance un cri d'alarme. Si les vainqueurs n'avaient pas tant détruit, le relèvement de l'Europe ne serait pas si lent et si difficile.

Mais cet aspect n'est pas le plus grave. La reddition sans conditions est comme la bombe atomique, fille de la guerre totale, et c'est à la guerre totale qu'il faut imputer la famine déjà commencée et qui menace de s'aggraver au moment où le monde devrait être en mesure de panser ses blessures. Pendant le conflit, les rationnements, les épargnes forcées et autres contrôles des denrées et des prix, ont pu masquer la désorganisation générale dans laquelle le monde a été plongé pendant six ans. Cependant sous ces apparences d'ordre et d'efficacité, pendant que la propagande et la censure joignaient leurs efforts pour faire croire à l'humanité que les Alliés préparaient au

monde une ère de prospérité et de progrès jusqu'ici inégalés, la vérité c'était que les belligérants gaspillaient sans compter et hypothéquaient fortement l'avenir.

Les dettes de guerre ne donnent qu'une partie du tableau même si elles annoncent un siècle de taxes; les statistiques des morts, des blessés, des malades témoignent des souffrances de ceux qui ont le plus immédiatement souffert du conflit; pour mesurer l'ampleur de la catastrophe il faut ajouter à tout cela le déficit de production normale, la destruction et l'usure des moyens de production même dans des pays très éloignés des champs de bataille. Il ne peut pas en être autrement lorsque des millions d'hommes sont sous les armes, et que d'autres millions d'hommes sont employés exclusivement à la tâche tout aussi négative de la fabrication des armements. Et nous ne restons encore que dans le domaine matériel; le bilan complet doit tenir compte des blessures et déchéances morales qui dépassent incommensurablement les actes d'héroïsme et de dévouement.

UNE CRISE MONDIALE

La fin du conflit aurait dû normalement poser le problème du ravitaillement de l'Europe pour une période assez limitée; et ne susciter que des difficultés techniques de transport et de distribution. C'est de bien autre chose qu'il s'agit. Nous sommes menacés de la plus grande famine de l'histoire moderne. Les experts ont dressé de la situation un tableau très inquiétant.

D'abord il existe une disette de céréales à cause des dégâts et de la désorganisation causés par la guerre, non seulement en Europe mais aussi évidemment en Asie. Avant le conflit l'Europe produisait 42,000,000 de tonnes de blé et la récolte de l'an dernier a donné 23,000,000 de tonnes. En 1944 et 1945, des sécheresses ont sensiblement diminué les moissons de l'Argentine, de l'Australie et de l'Afrique du Nord; une température défavorable a aussi affecté les récoltes de 1945-1946 en Afrique du Sud.

La guerre n'est pas responsable de la sécheresse, mais depuis le jour où Joseph interpréta le songe du Pharaon, on sait que les bonnes années sont censées prendre soin des mauvaises, et dans un monde où les moyens de transport se sont développés prodigieusement ce serait normalement un mince problème que de compenser l'abondance et la rareté. Le monde a apparemment profité des vaches grasses pour prolonger et intensifier la tuerie. Et les moissons de 1946, même si la température est favorable, seront compromises par une rareté des engrais directement attribuable à la guerre.

Pendant les six premiers mois de 1946 le déficit mondial de froment atteindrait 5,000,000 de tonnes; des pays qui étaient exportateurs avant la guerre sont devenus importateurs. Lorsqu'arrivera l'époque de la moisson, les pays exportateurs auront épuisé leurs réserves et pour l'hiver 1946-1947, le monde compte exclusivement sur la récolte de l'année courante.

Une situation analogue existe pour le riz. L'insuffisance de pluies et d'autres circonstances défavorables ont abaissé la récolte dans les pays libérés de l'occupation japonaise et dans l'Inde. Pour les premiers six mois de 1946 il manquera 3,000,000 de tonnes de riz.

ROLE DU CANADA

Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Paul Martin, a promis hier soir à l'O.N.U. que notre pays fera tout son possible pour aider les peuples éprouvés. Le Canada, a-t-il dit, continuera d'expédier environ 1,000,000 de boisseaux de blé par jour comme il l'a fait depuis le printemps de 1944. Pendant les cinq derniers mois de 1945 et janvier 1946, le Canada a exporté 204,000,000 de boisseaux de blé et au début de février il disposait encore d'un stock exportable de 140,000,000 qui sera expédié à l'étranger d'ici au 31 juillet prochain. Ottawa s'efforcera d'augmenter encore ce chiffre.

En 1945, le blé canadien a aussi souffert de la sécheresse. Néanmoins nos exportations dans les trois ans qui se termineront l'an prochain auront dépassé le 1,000,000,000 de boisseaux, y compris toute la réserve de guerre qui était de 600,000,000 de boisseaux, et le surplus exportable de 1945. Les envois d'autres produits alimentaires sont aussi portés au maximum.

Tous les Canadiens seront heureux de constater qu'après avoir contribué trop lourdement pour ses forces à une guerre qui était plus que discutée, notre pays est au nombre de ceux qui peuvent concourir à cette œuvre éminemment humanitaire et charitable. Notre effort militaire a été démesuré et excessif; malgré cela un peuple d'une douzaine de millions d'âmes ne pourrait jouer un rôle de tout premier plan aux côtés de pays beaucoup plus peuplés.

Dans le domaine alimentaire pendant la crise actuelle nous sommes encore mieux placés. Il est à souhaiter qu'au lieu d'être un simple pion dans un jeu impérial, au lieu de suivre docilement Londres et Washington dans les aventures que promet la course aux armements déjà commencée, le Canada s'efforcera d'utiliser ce surcroît d'influence en faveur de la paix. Pour cela il faut que dans la société internationale, nos représentants ne se contentent pas de répéter des formules vagues et creuses, de proclamer de sonores généralités, mais qu'ils sachent faire preuve d'indépendance et se ranger à l'occasion avec les petites puissances qui ont le plus à perdre dans les conflits des grandes. Pour cela il est nécessaire que le Canada soit vraiment indépendant en fait comme en droit; c'est la condition indispensable de notre influence et de notre action dans le domaine international.

Paul SAURIO

15-11-46

A Québec

La session parlementaire a terminé sa première semaine

Les députés se rassembleront de nouveau mardi — Les premières armes de M. Poulin — M. Duplessis demande de faire diligence — Somme additionnelle de \$5 millions aux agriculteurs — La législation ministérielle — Au Conseil législatif

(par Louis Robillard)

Québec, 15. — La session parlementaire a terminé sa première semaine. Cette semaine a duré deux jours, mais deux journées bien remplies. Les députés se rassembleront de nouveau mardi après-midi pour continuer le débat sur le discours du trône. M. Adélard Godbout aura le premier la parole.

Le Conseil législatif est plus expéditif. Il a vidé en un tour de main la discussion sur l'allocation inaugurale de M. Fiset. Toute l'affaire a duré deux heures, hier après-midi. Les "honorables messieurs" ont trouvé le moyen en si court espace horaire — de 3 h. à 5 h. — de prononcer plusieurs discours. Ils ont admis en leur conscience, avec le "processionnal" habituel, leur nouveau collègue, M. Edouard Asselin, présenté leurs hommages au premier archevêque de Rimouski, pleuré la disparition de M. Louis-Arthur Giroux, présenté des bills privés, et discuté un peu de politique générale.

On a particulièrement pris note des remarques de M. Jacob Nicol sur l'attitude de M. Duplessis à la conférence intergouvernementale. L'ancien ministre de M. Taschereau approuve la conduite tenue jusqu'à présent par le chef du gouvernement québécois aux rencontres d'Ottawa. (On pourra lire ailleurs une relation plus circonstanciée de cette séance d'hier à la Chambre haute).

Premières armes de M. Poulin

Pour la partie oratoire, l'Assemblée législative ne s'est guère avancée au cours des deux dernières journées. Elle en est encore rendue au stade préliminaire des discours d'ouverture du discours du trône. Hier, l'élu de Beauce, M. Georges-Octave Poulin, a fait ses premières armes en proposant le remaniement au lieutenant-gouverneur.

On peut le croire sans peine, la droite a ponctué son discours d'ap-

(suite à la page six)

L'actualité

Les merveilles de la cave

15-11-46

Il n'est pas un témoignage plus attristant de la déchéance où sombre le goût contemporain, que la façon dont les ingénieurs et constructeurs considèrent la cave. Car depuis que les nouvelles architecturales ont diluine le gendre qui recelait les merveilles domestiques on se croirait en présence d'un homme qui ne nous restait plus que la cave, le seul endroit où l'homme restait vraiment libre.

Dans le reste de la maison, l'homme est lié à un cérémonial inéluctable: le plancher crêlé, les marches d'escalier revêtues de cet enduit perfide imposent une démarche circonspecte, d'une prudence véritablement diplomatique. De même les housses bien tirées, les tapis rigoureusement époussetés, les fauteuils jusqu'à présent si confortables, se transforment en trébuchets d'un respect profond, lui dictent des attitudes presque hiérarchiques ou d'une solennité glaciale. La blancheur immaculée de la cuisine même le contraint, l'immobilise.

Ce n'est que dans la cave que l'homme domestique retrouve sa véritable personnalité, où il peut véritablement vivre, où ses muscles ankylosés par le décorum, la bienséance, la crainte de la poussière, reprennent leur élasticité normale. Là il peut se délasser, se plancher, à cœur joie, frapper à grands coups, d'un marteau retentissant, sur des enclumes sonores, fendre du bois, s'ébrouer joyeusement, insouciant de la poussière, dans la douceur de songer qu'il n'a plus à se préoccuper du plancher, des murs, du pla-

(suite à la page deux)

Avis de décès

BOURSIER. — A Verdun, le 13 février 1946, à l'âge de 35 ans, est décédé Eugène Boursier, époux de Berthe Bélanger, demeurant à 3176, rue Rushbrooke, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires L. Thériault, Engr., no 1270, rue Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUMBAY. — A Montréal, le 13 février 1946, à l'âge de 66 ans, est décédé l'honorable juge John, Edouard, Charles Bumbay, époux de Marie-Louise Herveux, demeurant à Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-S. Vallée, Ltee, No 5310 avenue du Parc, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE. — A Montréal, le 13 février 1946, à l'âge de 55 ans, est décédée Laura Morrin, épouse de Philias Ouellette, propriétaire de la maison N. Ouellette & Fils. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 courant.

Le convoi funéraire partira des salons Georges Vandaele Ltee, no 120 rue Rachel est, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ralliement à la demeure de la défunte, 716 Wiseman, à 8 h. 45.

Nécrologie

AUBERTIN. — A Boucherville, le 13, à 20 ans, Jean-Marie, fils de Joseph-Alme Aubertin et de Marie Décarie.

BASTIEN. — A Montréal, le 13, à 86 ans, Bernadette Bastien, épouse de feu Nathalie Lecavallier.

BELANGER. — A Montréal le 13, à 5 ans, André, fils de Eopold Belanger et de Marguerite Dupras.

BISHARA. — A Montréal le 14, à 37 ans, Fada Malouy, époux de Salim Bishara.

BLAIS. — A Montréal le 14, à 53 ans, Caroline Adam, épouse de feu Émile Blais, 2325 Jean-Talon est.

BOLDUC. — A Montréal, le 13, à 50 ans, Rose Pelletier, épouse de Joseph Bolduc.

BOUCHARD. — A Montréal, le 13, à 61 ans, Mme Georges Bouchard, née Euphrasie Côté.

BRAZEAU. — A Montréal le 13 à 53 ans, Albert Brazeau, époux de feu Méline Proulx.

BOURSIER. — A Montréal le 13, à 35 ans, Eugène Boursier, époux de Berthe Bélanger, 3176 Rushbrooke.

BRADLEY. — A Verdun le 13, à 12 ans, Germain Bradley, fils de John Bradley et de Florida Vincent.

BRUYER. — A Montréal le 13, à 53 ans, Oswald Bruyer, époux de Blanche St-Pierre, 4289 Fabre.

CORBELL. — A Pont-Viau, le 13, à 66 ans, Hector Corbell, époux de Léonie Daignault, 35 boul. Lévesque.

COUTURE. — A Montréal le 13, à 79 ans, Dominique Couture, époux de feu Rachel Fiorito, 368 rue du Carmel.

DAIGNAULT. — A Verdun, le 14, à 82 ans, Rosaline Boyer, épouse de Jean-Baptiste Daignault.

DESLAURIERS. — A Montréal le 13, à 32 ans, Rachel Laumière, épouse de Paul-Émile Deslauriers, 5041 Esplanade.

FITZBACK. — A Montréal, le 12, à 74 ans, Évangéline Paquette, épouse en 1^{er} de feu Grégoire Fitzback.

FORGET. — A Montréal le 13, à 58 ans, Arthur Forget, époux de Blanche Dépatie, 938 Sanguinet.

LABERGE. — A Montréal le 13, à 88 ans, Mme veuve Félix Laberge, née Philomène Thivierge, 806 Bienville.

LEFEBVRE. — A Montréal, le 13, à 23 ans, Vincent Lefebvre, époux d'Alain Jarry.

LEGAULT. — A Beauharnois, le 13, à 69 ans, Mme Zéphérine Primeau, veuve d'Albert Legault.

LEMIEUX. — A Montréal le 14, à 79 ans, Edmond Lemieux, époux de Philomène Villeneuve, 9444 Routhier.

ST-JEAN. — A Montréal, le 14, à 25 ans, Gérard St-Jean, fils de Napoléon St-Jean et de Maria Proulx.

ST-ONGE. — A Montréal le 13, à 69 ans, l'ancêtre St-Onge, époux de Sarah Boyer.

SUCHASKI. — A Montréal, le 14, à 45 ans, Mme John Suchaski, née Rachel Chouinard, 6729 Casgrain.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, STE-CATHERINE. Ecoutez

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1788-1787

12 h. 15

12 h. 30

CALENDRIER

Le mois FEVRIER 28 jours

Demain: SAMEDI 16 FEVRIER 1946

1. ONESIME, évêque et martyr.

Lever du soleil, 7 h. 05.

Coucher du soleil, 5 h. 28.

Lever de la lune, 5 h. 59.

Nouvelle Lune, le 1, à 11 h. 43m. du soir.

Premier Quartier, le 3, à 11 h. 28m. du soir.

Pleine Lune, le 15, à 11 h. 27m. du soir.

Dernier Quartier, le 23, à 9 h. 36m. du soir.

FEVRIER 1946

Dim. Lun. Mar. Jeu. Ven. Sam.

N.L. P.O. P.L. D.O. 23

3 4 5 6 7 8 9

10 11 12 13 14 15 16

17 18 19 20 21 22 23

24 25 26 27 28

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, propriétaire et directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi qu'aux dépêches d'informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction de dépêches réservées du "Devoir" sont également réservés.

Autorité comme envoi postal de la deuxième classe, par le service des Postes, Ottawa.

Faits divers

La bourrasque de vent a fait cinq victimes à Montréal

Les dommages sont considérables — Dans l'est du Canada — Roland Chassé a été pendu ce matin pour le meurtre du jeune Benson — Autre attentat révoltant — Vol à main armée — Affaires de Cour

Le grand vent qui a soufflé sur l'est du Canada, hier, a fait cinq victimes et beaucoup de dégâts dans la métropole. Les victimes ont été blessées lorsque deux échafaudages à deux étages différents, se sont écroulés, au premier endroit trois personnes ont été blessées quand une construction temporaire adossée à l'ancien magasin Métropolitain, 5637 avenue du Parc, a été arrachée et projetée sur le trottoir assommant un homme et deux femmes. Il s'agit de M. Jean Monette, 18 ans, 28 rue Sainte-Anne, à Pte-aux-Trembles, qui gît dans un état grave à l'Institut Neurologique; Mlle Claire Rochette, 16 ans, 5598 rue Saint-Dominique, qui s'est infligé des blessures au dos, et Mme Haskell Cory, 64 ans, 5909 avenue du Parc, qui souffre de blessures au dos et à la tête. Elle a été hospitalisée au Royal Victoria.

L'autre accident est survenu en soirée au 751 rue Saint-Pierre. Les ouvriers étaient à travailler l'aménagement d'une vieille maison, propriété de la Montreal Trust, quand un échafaudage qui servait à la construction de la façade s'est écroulé blessant Mlle Margaret Grieve, 72 ans, 1740 cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ralliement à la demeure de la défunte, 716 Wiseman, à 8 h. 45.

Trois morts à New-York

Buffalo, N.-Y., 15 (A.P.) — Une violente tempête a balayé hier, les États-Unis, du sud au nord, à partir du golfe du Mexique, tuant trois personnes et causant des dommages pour des milliers de dollars. Les plus lourdes pertes ont été enregistrées dans l'ouest de l'Etat de New-York, où le vent a soufflé à une vitesse de 50 milles à l'heure pendant cinq heures dans Buffalo.

Un pêcheur a été tué sur la rive de Niagara, près de Buffalo. Deux résidents de la réserve indienne d'Onondaga, près de Syracuse, Mme Alice Sullivan, 24 ans, et Louis Bechman, ont perdu la vie dans un accident d'automobile, attribué à la tempête.

A Rochester, un enfant a été blessé par des éclats de verre lorsque le vent a brisé une fenêtre dans une école. Un homme a aussi été blessé lorsque le vent l'a projeté contre un poteau de trolley.

On prétend que l'air froid venant de la baie d'Hudson à la suite de la tempête amènera des températures de près de zéro dans le nord de New-York, et de 15 degrés dans le reste de l'Etat. On s'attend aussi à une tempête de neige.

Chassé à expier son crime

Roland Chassé, qui a été trouvé coupable par le jury des Assises du meurtre du jeune John-Victor Benson, âgé de 9 ans, trouvé dans la neige du mont Royal, le 24 février de l'an dernier, a été pendu ce matin à minuit et une minute dans l'enceinte de la prison de Montréal.

Hier Me Jean Drapeau, avocat de Chassé, a reçu un télégramme d'Ottawa l'informant que le ministre de la Justice n'avait pas cru devoir modifier la sentence. Chassé avait déjà obtenu un sursis jusqu'au 15 février afin de permettre à son avocat d'interjeter appel de grâce au ministère de la Justice.

Un autre meurtrier, Alfred Bernard, 60 ans, coupable du meurtre d'Imelda Cassivi, devait être pendu en même temps que Chassé. Cependant on sait qu'il a bénéficié d'une commutation de peine, sa sentence de mort ayant été commuée en emprisonnement à vie au bagne de Saint-Vincent-de-Paul.

Autre attentat

Un attentat semblable à celui dont a été victime le jeune Benson, a été commis hier dans Saint-Henri contre le jeune Maurice Picard, 16 ans, 671 rue Delinelle.

Picard a été attaqué par deux individus de forte taille en face du no 662 de la rue Delinelle.

Les deux agresseurs ont baïonné leur victime avec un mouchoir et lui ont lié les mains derrière le dos avec son foulard. Ils l'ont entraîné ensuite dans une cours. Ils l'ont roué de coups de pieds dans le ventre pour l'abandonner à son sort.

Un peu plus tard, M. Alexandre Brouillard, 656 rue Delinelle, a découvert la victime gisant dans un état lamentable. Il a libéré le jeune homme de ses liens puis a prévenu la police.

Transporté à l'édifice ouest de l'hôpital Général de Montréal, le jeune Picard a reçu les premiers soins du Dr Lennox. On croit qu'il souffre de lésions internes assez graves. Son état n'inspire cependant pas de crainte.

Vol à main armée

Un autre audacieux vol à main armée a été commis vers 8h, hier soir dans la pharmacie Schacher, 182 ouest, avenue Fairmount.

Quatre personnes se trouvaient dans l'établissement lorsque deux hommes d'environ 25 ans y ont pénétré revolver au poing et ont ordonné à leurs victimes de lever les mains et de se grouper près du comptoir. Pendant que l'un des gendarmes tenait tout le monde en respect l'autre s'est approché du gérant, M. Sam Nadler, pour le dépouiller des \$150.00 qu'il avait dans ses goussets. Il a fait de même au cousin du gérant lui enlevant \$50.

Après de se rendre à la caisse où il s'est emparé de \$100. Tous deux ont ensuite pris la fuite. L'alerte a été immédiatement donnée.

Suspects appréhendés

Un soldat qui est tombé dans un puits de lumière faisant une chute de deux étages et demi en tentant d'échapper à la police et un nègre avec qui il s'était querellé dans un restaurant de la rue Saint-Laurent ont été arrêtés hier soir au cours d'une chasse à l'homme des plus mouvementées.

M. John Shamika, propriétaire du restaurant sis à 1008 rue Saint-Laurent, appelait la police hier vers 5h, pour dire qu'une bagarre venait d'éclater dans son restaurant entre un nègre et un soldat du nom de Armasse Côté, 28 ans, 83 rue Fraser, Lévis, Qué.

En apercevant la police ce dernier a jugé bon de prendre la fuite. La police à ses trousses, le soldat se dirigea tout d'abord vers la porte d'avant. Ne pouvant l'ouvrir il brisa la vitre, puis fait volte-face pour courir vers l'arrière où il sortit en enfonçant la porte vitrée et prit les escaliers de sauvetage. Fier sur le toit Côté se voit cerner, il plonge alors dans un puits de lumière pour se relever un peu ébouriffé à deux étages et demi plus bas. C'est là qu'il a été capturé pour être transporté à l'hôpital Saint-Luc où on a dû lui faire quatre points de suture pour une coupure à la main droite. Le nègre a été également écroué et tous deux devront comparaître en correctionnelle. Les dégâts à la propriété sont évalués à environ \$350.00.

Heurté par un auto

Un bambin de trois ans, Russel Watson, dont les parents demeurent à 2563 rue de Coursol, a été heurté par une automobile conduite par Mlle Sybill Epteins, 4041, rue

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés en gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, limitée, 130, Notre-Dame est, Montréal, Tél. 314-3361

L'actualité

(suite de la première page)

fond, ou des voisins aux aguets de médisance.

Et il songe, avec une sorte de joie machiavélique, au cri d'horreur étranglé qui saluera son apparition, à-haut, lorsqu'il reparaitra devant sa femme, tout noir et barbouillé.

Mais voici que ce dernier refuge de la liberté est en train de disparaître. M. Bruce Hutchison, l'un des plus remarquables publicistes et écrivains chez nos compatriotes anglophones, le signale dans une savoureuse chronique.

"Ainsi que nous pouvons l'observer dans les dessins d'architectes ou les magazines, s'écrit M. Hutchison, la cave est littéralement bouleversée, nettoyée; on lui met des panneaux reluisants de chrome, et même des buvettes. On appelle ça la cave à vin! En réalité, c'est un coup porté au fondement même des libertés de l'homme."

"Car ce n'est pas seulement la liberté, la plupart des humains n'ont plus de refuge libre que dans la cave. Quoi qu'il arrive au rez-de-chaussée ou au second, il reste la cave à l'homme, la seule retraite assurée, le sanctuaire où il lui est encore permis d'être lui-même. La cave, si l'on peut ainsi s'exprimer, est la véritable expression de son individualité, de son caractère, et à tout considérer d'un noble et généreux caractère."

Tous ces objets imaginables qui s'étalent indistinctement les uns à la lueur d'une lampe, les outils rouillés et les ripes qui s'éparpillent autour de l'établi prouvent son immortel instinct créateur. Ses piles de bois de corde et de charbon démontrent ses qualités d'ordre et de prévoyance domestique, sa haine innée du gaspillage et de la destruction, qualité que toutes les trouvailles des économistes modernes ne peuvent détruire. Et le chaos total et bienveillant qui règne dans la cave, les copeaux, l'honnête poussière montrent bien que toutes les conspirations pour l'extermination de la famille qui soit véritablement heureuse... Lorsque, exaspéré par la radio et le jazz civilisés, et les théâtres de l'homme, il se jette dans la cave, pour fuir l'oppression des étages supérieurs, soyez convaincus que tout à l'heure il en remontera un être calme, raisonnable et bon. Car en présence du chaos caveux, de la confusion de toutes choses utiles et inutiles, de l'insupportable de tout ménage, car tout retournera à la confusion première, cet homme, mieux que les politiques, mieux que les historiens et les économistes, se rend compte que la vie est indomptable, que malgré toutes les contraintes elle surgira plus vite, abondante. Il constate, là, que la vie est un perpétuel conflit, qu'elle n'apporte, hélas! trop souvent, que déception et tristesse. Et malgré tout cela, il en éprouvera une intime satisfaction sur l'ignorance des gens du second."

Et M. Hutchison songe que l'homme en retirera tout de même une grande leçon de patience, et d'équa-

Vendôme, N.-D.-G. et propriété de M. Irving Smith, 200 rue Saint-Paul.

L'enfant a été transporté à l'hôpital Western, où l'on a constaté qu'il ne souffrait que d'une très légère blessure au front. Toutefois, par mesure de prudence, on l'a gardé sous observation afin de le radiographier.

A l'examen volontaire

Gérard Ethier, 1910 Dufresne, et Armand Morin, 4329 Delorimier, ont été cités à l'examen volontaire fixé au 21 février hier, par le juge Omer Legrand, alors qu'ils subissaient l'enquête préliminaire, sous l'accusation de vol d'auto avec effraction de nuit.

Gérard Dugas, 126 est, Ontario, qui subissait son enquête préliminaire hier, devant le juge Omer Legrand, a été cité à l'examen volontaire le 22 février prochain. Il a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé la somme de \$16 sur la personne de Raymond Léonard, de la Rivière des Prairies.

Service postal repris

Ottawa, 15 — Le ministre fédéral des postes, M. Ernest Bertrand, a annoncé hier, la reprise du service du courrier aérien entre les Indes néerlandaises via les Pays-Bas. Ce service est limité toutefois aux cartes postales et aux lettres ne pesant pas plus de 4 livres et six onces. Le tarif postal pour ce service est de 70 cents par demi-once. On ne peut cependant adresser à date des mandats-poste, des lettres ou des colis aux Indes néerlandaises. On a également restauré le service du courrier en Yougoslavie.

Disette de charbon

Santiago, Chili, 16 (A.P.) — Les services du chemin de fer au Chili ont raccourci le trajet effectué par les trains, par suite d'une disette de charbon, survenue après une grève des mineurs et des employés des mines de charbon pendant quinze jours.

LIVRES de MESSE et CHAPELETS

Cadeau idéal pour PREMIERE COMMUNION ou autre occasion.

BLANC — Livre blanc (3 1/2" x 4 1/2"), étui blanc, fermeture-éclair et chapelet monture argentée, grains verrier ambre rose.

NOIR — Livre noir, étui noir, même chapelet de verrier ambre rose ou chapelet noir (au choix).

BRUN — Livre brun, étui brun, même chapelet de verrier ambre rose ou chapelet brun (au choix).

Les trois articles sont contenus dans une boîte, finie satin blanc, et mesurant 3 1/2" x 6 1/2".

PRIX COMPLET \$3.00.

Nous avons aussi un choix complet de Crucifix, médailles, etc.

Bertrand, Foucher, Bélanger, Inc.

46 rue Notre-Dame ouest, Montréal — Tél.: PLATEAU 3809

ETABLIE EN 1910.

Yamashita mourra



YAMASHITA, surnommé le "tigre de Malaisie", sera bientôt exécuté. Il a été condamné à mort par une Cour de justice alliée et la Cour suprême des États-Unis a refusé de commuer sa sentence, claré qu'il n'interviendrait pas en sa faveur.

Le président Truman a aussi dé-

nimé, et de tolérance. Car, dit-il, dans la cave repose l'espérance de l'humanité.

Il conclut par ces nobles paroles dont la fortune n'échappera pas aux âmes bien nées:

"N'oublions jamais, quand les économistes nous disent que nous sommes des 'animaux économiques', que les politiciens nous rappellent à notre rôle d'électeurs, et que nos femmes nous affirment que nous sommes une disette dans une maison moderne, que nos enfants ont honte de nous et nous écartent de leurs réunions tumultueuses, n'oublions pas que fondamentalement nous sortons de la cave..."

Et ainsi se terminent ces judicieuses réflexions d'un écrivain éminent et d'infiniment d'esprit.

CAVEANT

15-II-46

Bloc-notes

(suite de la première page)

La Terre de Chez Nous ajoute que le Conseil supérieur de la Coopération a décidé de tenir son congrès de Québec pour compléter cette organisation nationale.

Québec et Antigonish

La Survivance d'Edmonton souligne un point intéressant des délibérations de Winnipeg en disant que la suggestion de M. Filion a reçu l'approbation de plusieurs délégués anglais, notamment du secrétaire général de la Co-operative Union of Canada, M. A.-B. MacDonald. Et le rédacteur en chef de la Survivance, le R. P. P.-E. Breton, O.M.I., commente cette attitude en ces termes:

"Comme celui-ci (M. MacDonald) le faisait remarquer avec justesse, si l'on veut que le mouvement coopératif progresse et accomplisse son oeuvre de bienfaisance, on doit se mettre à la portée du peuple. Or pour cela, et M. MacDonald en a lui-même fait l'expérience dans son travail quotidien, une fédération française est indispensable. D'ailleurs, le Conseil supérieur de la Coopération de Québec possède déjà toutes les marques d'une véritable fédération. Il ne reste

4 ETAGES D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT

AL DUPONT LEE

4020 EST, RUE STE-CATHERINE — Près du boul. Pie IX

AMHort 2111

Nouveauté

ITINERAIRES CANADIENS

par Raymond TANGHE

Halifax — Sydney — Saint-Jean — Québec — Trois-Rivières — Montréal.

Cités industrielles du Québec: St-Jean, St-Hyacinthe, Granby, Sherbrooke, Shawinigan.

Cités minières: Sudbury, Noranda, Thetford-lès-Mines, Arvida, Ottawa, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Windsor, etc., etc.

Volume de 251 pages.

Au comtoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A VENDRE

10 projecteurs sonores 16 mm.

VICTOR - AMPRO - BELL - HOWELL

S'adresser à Chambre 210

Hôtel Pennsylvania

1254 ST-DENIS — MA. 2255

MONTREAL

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE

DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis (angle Rachel) Montréal

LA. 8151

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 32 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Toute demande de renseignements recevra une réponse immédiate et personnelle. Demandez notre brochure explicative.

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sous Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 15 FEVRIER 1946

Demain: BEAU et FROID.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 25.
Minimum, 10.
Demain maximum, 18.
Minimum, 10.
Baromètre: 10 h. a.m., 29.50; 11 h. a.m., 29.55; midi, 29.50.

Au conseil municipal

L'étude du projet de refinancement progresse lentement au Conseil

Les points d'ordre et les interruptions se multiplient — M. Lactance Roberge lit un long rapport sur le sujet — Le surplus de la ville est-il de \$4,000,000 ou de \$298,000? demande le conseiller Camille Côté

(Par Pierre LAPORTE)

Les "outare-vingt-neuf" poursuivent aujourd'hui le débat sur le projet de refinancement de la dette de la ville. Ils se sont réunis hier matin à dix heures pour entendre les explications du Comité exécutif, qui recommande l'adoption du projet, et pour donner leur opinion sur cette transaction.

La journée d'hier a été occupée par deux choses: quelques discours sur le projet et plusieurs débats échevelés sur des questions de procédure. On s'est demandé, par exemple, laquelle des deux choses doit être faite après la prière: ouvrir les portes au public ou prendre connaissance d'une "question de privilège". MM. Marier et Jeannotte ont brisé quelques lances sur cette question, vifale à n'en pas douter, pour le Conseil M. Marier a cité de larges extraits des règlements du Conseil, tandis que M. Jeannotte puisait à pleines mains dans la "tradition parlementaire anglaise" pour y trouver des arguments.

Nos édiles ont attaché une extrême importance à la procédure. Chacun brandissait furieusement le livre des règlements. Il fallait entendre aussi les interprétations que l'on donne à ce petit volume, que plus d'un conseiller consulte hâtivement au début de chaque séance! Qu'importe... entre deux points d'ordre on réussit hier à parler un peu du refinancement.

Et la danse des points d'ordre a recommencé ce matin. M. Lactance Roberge, directeur des finances municipales, a été convoqué devant le conseil par le comité exécutif et il a lu son volumineux rapport sur les modalités et les bienfaits du refinancement.

Etait aussi présents: Me Guillaume St-Pierre, C.R., chef du contentieux; Me Honoré Paret, directeur des services; M. J.-M. A. Marié, vérificateur, ainsi que MM. Buzze et Courtois, auditeurs nommés en vertu du règlement autorisant le premier refinancement.

M. Roberge a terminé la lecture de son rapport à midi exactement. Plusieurs conseillers ont admis ouvertement qu'ils n'avaient "absolument rien compris", et qu'il leur faudrait poser des questions pour se renseigner davantage.

M. Lamarre a immédiatement demandé à M. St-Pierre quel serait l'effet d'un jugement annulant le premier refinancement. Il a répondu que le deuxième serait automatiquement annulé puisqu'il est entièrement basé sur le premier.

M. Asselin a ajouté qu'il faudrait aussi faire annuler la loi provinciale qui a confirmé le règlement autorisant le premier refinancement.

M. Camille Côté a ensuite demandé à M. Merineau, le vérificateur, si la ville a réalisé \$4,000,000 de surplus ou seulement \$298,000 l'an dernier. "Je le demande, dit-il, parce qu'il existe une profonde divergence d'opinion entre M. Roberge, qui fixe le surplus à \$4,000,000, et MM. Buzze et Courtois, qui le fixent à \$298,000."

M. Asselin a prétendu que cette question était hors d'ordre et une longue discussion s'en est suivie. "Cela n'a rien à voir avec le projet de refinancement", dit le président de l'exécutif.

On a répondu que le surplus de la ville est versé au fond général et que c'est dans ce fond que l'on puise les sommes nécessaires au rachat des obligations de la ville. Les conseillers ont donc le droit de savoir quelle somme pourra être consacrée à ce rachat.

M. DesMarais, président la séance en comité plénier, a finalement permis la question.

M. Merineau a répondu qu'à son avis le surplus est de \$298,000 et que selon M. Roberge, il est de \$4,000,000. Cette réponse n'a pas eu l'heur de plaire à M. Côté.

M. DesMarais

"En février 1944, dit-il, j'ai voté de confiance le premier refinancement; il n'en sera pas de même de celui-là, car j'ai perdu confiance."

"Au premier refinancement, dit le leader, j'ai moi-même acheté une obligation de la ville au montant de \$1,000, portant intérêt à 5 p.c. et venant à maturité en 1970. Je l'ai achetée le 23 juillet 1943 et le 25 janvier 1945 je l'ai revendue \$1147.50, après avoir moi-même encaissé les intérêts pendant tout le temps qu'elle avait été ma propriété."

"Le directeur des finances, M. Lactance Roberge, m'a dit que \$183,000,000 avait été refinancé en 1944. C'est donc dit que ces obligations ont rapporté à quelq'un \$18,000,000. Ce n'est pas la ville \$18,000,000. C'est un homme ou un groupe d'hommes."

"Je n'accuse personne, dit M. DesMarais, mais je veux s'im-

ment déclarer que les grands financiers qui dirigent actuellement la ville devraient trouver un moyen de faire bénéficier la ville et non pas des tiers, de ces profits fantastiques. Il y a longtemps, par exemple, que Montréal devrait avoir son propre comptoir de finance. Les administrateurs ne veulent pas faire faire les bâteaux de police à l'extérieur, mais bien aux ateliers municipaux, pour "que cela coûte moins cher". Pourqu'il alors être si indifférents lorsqu'il y va de millions de dollars?

"Je suis d'avis que ce projet coûtera trop cher à Montréal et qu'il ne devrait même pas être admis à la première lecture", conclut M. DesMarais.

M. Ratelle

Le conseiller Ratelle trouve que le comité exécutif est bien pressé de faire adopter cette mesure. "Pourquoi, demande-t-il, ne pas attendre? Il y a présentement une action pendante en Cour supérieure, par laquelle on voudrait faire annuler le premier refinancement. Si cette action est accueillie, qu'advient-il du deuxième puisqu'il est entièrement basé sur le premier?"

M. Ratelle est d'avis que l'on devrait ajourner toute la discussion sur le projet jusqu'à ce que jugement ait été rendu par la Cour dans l'action de Mme Farley.

M. J.-O. Asselin, président de l'exécutif, a immédiatement répondu que les autorités municipales ont consulté l'avocat-conseil de la ville, M. Charles Laurendeau, C.R., il a déclaré, dit M. Asselin, "que l'action contre la ville est, à son avis, sans aucun mérite et sera renvoyée par la Cour".

MM. Jeannotte et Lévesque ont aussi pris la parole. Le premier a répondu point par point aux discours prononcés le matin, par M. Marier, et il a demandé à l'exécutif de donner des chiffres sur le coût et le rendement du premier refinancement. M. Lévesque, le doyen du conseil, a demandé que l'on s'occupe en comité plénier. "Nous sommes ici pour sauver l'argent de la ville, dit-il. Nous devrions siéger en comité plénier pour avoir tous les renseignements nécessaires."

On s'est rendu à sa demande et à 4 h. 30, le conseil a siégé en comité, sous la présidence de M. Pierre DesMarais, leader.

Me Guillaume St-Pierre, C.R., chef du contentieux; M. Lactance Roberge, directeur des finances; et M. J.-M. A. Merineau, vérificateur, ont pris place au conseil pour répondre aux questions des conseillers.

Ils ont donné de nombreuses explications et à 6 h. 20 on a décidé l'ajournement.

Buenos-Aires, 15 (A.P.) — Le candidat à la présidence, Juan D. Peron, a accusé M. Spruille Braden, assistant-secrétaire d'Etat, hier soir, d'avoir dirigé "un vaste réseau d'espionnage" alors qu'il était ambassadeur de son pays près l'Argentine.

En même temps, Peron et le ministre des Affaires extérieures, argentin, M. Juan L. Cooke, ont nié que Peron ait eu affaire avec les nazis comme le en accuse la Livre Bleu publiée mercredi par les Etats-Unis.

M. Cooke a dit, dans un discours radiodiffusé, que la publication de ce livre laisse entendre que les Etats-Unis espèrent influencer l'élection présidentielle du 24 février.

Peron, ancien vice-président du gouvernement Farrell, a également déclaré que le brigadier-général John Lang, ancien attaché militaire à l'ambassade américaine, a été expulsé d'Argentine "après qu'on eut prouvé qu'il avait servi d'espion contre l'Argentine et d'autres pays amis".

Hier soir, le département d'Etat américain a dit qu'il n'avait aucun commentaire immédiat à faire au sujet de la déclaration de Peron. On n'a pu atteindre le général Lang.

60 points requis pour le licenciement

Ottawa, 15 (C.P.). — A compter d'aujourd'hui, le nombre de points requis par les membres de l'armée canadienne pour être licenciés est de 60, soit dix de moins que précédemment. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Défense nationale.

De même, le nombre de points nécessaire pour ceux qui sont désireux d'être licenciés et de retourner à leur emploi d'avant-guerre est réduit à 45.

Les Athlone en visite d'adieu à Québec

Ils seront les hôtes du gouvernement provincial à un dîner demain

Québec, 18 (D.N.C.). — Le gouverneur général du Canada, lord Athlone, et la princesse Alice sont arrivés hier en notre ville pour une visite d'adieu avant leur départ pour l'Europe. Ils sont arrivés dans des wagons privés qu'ils habiteront durant leur séjour d'une semaine à Québec.

Le comte d'Athlone et la princesse Alice avaient hier soir, sur leur agenda un dîner d'Etat à Spenswood, à titre d'hôte du lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset, et de lady Fiset. Ils doivent être les hôtes d'honneur d'un dîner offert par le gouvernement provincial samedi. Ils doivent également assister à l'office de onze heures de l'église St. Michael, de Bergerville, dimanche.

A la suite de cet office, les visiteurs feront l'inspection d'une garde d'honneur composée des troupes de scouts et de guides de Sillery. Dans leurs wagons particuliers, ils sont accompagnés du major Geoffrey Eastwood, de l'officier d'escadron Sylvia Evans, du C.A.R.C., secrétaire particulier de la princesse Alice, du capitaine Neville Usher et du capitaine le vicomte Lascelles, aide-de-camp. Le vicomte d'Athlone et la princesse doivent partir pour l'Angleterre au printemps.

Démission du cabinet égyptien

Le Caire, 15 (A.P.). — Le premier ministre Mahmoud Fahmy Nokrashi Pasha et tout son cabinet de coalition ont démissionné en bloc aujourd'hui.

Dans les cercles gouvernementaux, l'on a immédiatement prédit que l'on demanderait de nouveau au premier ministre Nokrashi de former un autre cabinet, mais, cette fois, composé exclusivement de membres de son parti saadiste et de membres du parti libéral qui représentent un fort groupe dans l'opposition.

L'on s'attend à ce que le parti wafdiste soit exclu du prochain gouvernement. L'on sait que trois membres de ce cabinet de coalition, trois membres du parti wafdiste, ont démissionné hier pour protester contre la sévérité avec laquelle le gouvernement a réprimé les échauffourées antibritanniques des étudiants.

L'ambassadeur britannique, lord Killarna, est parti pour Londres aujourd'hui. L'on ignore la cause de ce voyage.

L'Oeuvre pontificale de St-Pierre-Apôtre

L'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre a tenu hier après-midi son assemblée générale à ses bureaux, 308 est, rue Sainte-Catherine, sous la présidence de M. le chanoine J.-A. Chamberland, président général des Œuvres missionnaires pontificales. Le rapport financier de l'année 1945, présenté par Mgr Henri Jeannotte, P.S.S., secrétaire national, a été adopté. Les recettes ont été de \$180,335.67. La somme immédiatement disponible pour les Séminaires des missions est de \$80,000. En 18 ans, l'œuvre a donné \$2,117,52 pour l'éducation des prêtres indigènes dans les différentes parties du monde missionnaire.

Assistants à la réunion MM. les abbés Lucien Messier, directeur diocésain de Saint-Jean, M. l'abbé Honorius Provost, directeur diocésain de Québec, M. l'abbé Lionel Clément, directeur diocésain des Trois-Rivières; M. l'abbé André LaLiberté, dir. diocésain de Chicoutimi; M. l'abbé Albert Tremblay, dir. diocésain de Joliette; M. l'abbé Georges Laforte, dir. diocésain de Nicolet; M. l'abbé Edmour Laberge, dir. dioc. de Valleyfield; M. l'abbé Georges Clément, dir.-adjoint de Montréal; M. le chanoine Arthur Deschênes, conseiller.

Fin prochaine de la grève de l'acier

New-York, 15 (A.P.). — La grève de l'industrie métallurgique des Etats-Unis, grève qui dure depuis 26 jours et qui tient plus de 830,000 ouvriers sans travail et a considérablement ralenti le programme de reconstruction du pays, semble devoir se régler bientôt, maintenant que le président Truman a publié sa politique de hauts salaires.

C'est le premier résultat que l'on prévoit à la nouvelle politique du président qui permet une hausse des prix de l'industrie. Les hauts fonctionnaires du gouvernement prévoient que la grève se règlera sur la base initiale d'une augmentation de 18 1/2 cents de l'heure et une augmentation de \$5 la tonne dans le prix de l'acier. M. Truman a aussi annoncé la nomination de M. Chester Bowles, chef de l'administration du bureau des prix, au poste d'administrateur de la stabilisation économique.

Cette nouvelle politique du président n'apporte rien de mieux à la situation de l'industrie de l'automobile. L'on ne croit pas que les négociations sur les salaires reprendront entre la General Motors et le C.I.O.

Vol à domicile

Entre 3 h. p.m. le 13 et 10 h. a.m. le 14, des individus ont pénétré par effraction dans le logement de M. J.-L. Ledoux, 6789 rue Bordeaux, en l'absence de celui-ci, et ont emporté du mobilier et différents articles évalués à \$1989.

Tous ces effets comprennent trois manteaux de fourrure, une couteillerie, une machine à écrire, un radio et autres.

M. G.-A. Gagnon a démissionné

M. Horace Laverdure élu président intérimaire du Conseil central

La démission de M. G.-A. Gagnon, comme président du conseil central, a été acceptée "avec regret" par les quelque cinquante délégués du conseil central réunis en l'édifice des Syndicats nationaux, hier soir.

Plusieurs d'entre eux s'étaient rendus à la réunion pour entendre M. Gagnon donner les raisons qui ont motivé sa démission. Mais M. Gagnon était absent. C'est le premier vice-président, M. Horace Laverdure, qui a présidé l'assemblée.

Voici le texte de la lettre de démission de M. G.-A. Gagnon. Elle date du 9 février dernier et adressée à M. J.-A. Chagnon, secrétaire du conseil central.

"Veuillez, par la présente, prendre avis de ma démission comme président du conseil central. Cette démission prendra effet sur réception de cette lettre.

Bien à vous,
G.-A. GAGNON"

La démission de M. G.-A. Gagnon comme président du conseil central n'affecte en rien son poste d'agent d'affaires de la Fédération des métiers de l'imprimerie.

En plus de démissionner du poste de président du conseil central, M. Gagnon a démissionné de deux autres postes: celui de président du conseil d'administration du conseil central, et comme directeur du personnel de la Centrale des syndicats.

D'ici aux prochaines élections des officiers du conseil central, élections qui doivent avoir lieu à la dernière session de mars au conseil, M. Horace Laverdure, jusqu'à hier premier vice-président du conseil central, occupera le poste de président intérimaire.

Voleur bien pincé!

Ce matin, vers 4 heures, le constable Pariseau, qui passait rue St-Jacques, près de la rue Inspecteur, a été attiré par le cri d'un chasseur de taxi qui allait rue St-Jacques, de l'est à l'ouest. Il dit au policier que l'homme qui était dans sa voiture lui avait volé \$6.00. Le constable est monté dans la voiture et après un bref combat avec l'inculpé, l'a maîtrisé puis conduit à la station. Là, le présumé voleur a déclaré s'appeler Léo Barré, 33 ans, 1007 ouest, rue Notre-Dame. Ce matin, devant le juge Maurice Tétréau, l'inculpé s'est avoué coupable de son forfait. Il recevra sa sentence le 21 février.

Victime de la tempête

La première victime de la tempête d'hier a succombé à ses blessures ce matin à l'hôpital St-Luc où elle avait été hospitalisée.

Il s'agit de M. Joseph-O. Beaupré, 53 ans, 2502 rue Frontenac, qui a été heurté par une lourde porte, poussée par le vent, au no 1932 de la rue Frontenac. M. Beaupré a succombé à une fracture du crâne.

Procès le 26

Le nègre Nathaniel Fraen et le soldat Herman Côté, 28 ans, 89 rue Fraser, à Lévis, qui ont causé tout un émoi hier rue St-Laurent, ont vu leur procès fixé au 26 février ce matin par le juge Maurice Tétréau. Un cautionnement de \$200 ou un dépôt de \$50 a été exigé de chacun.

Coupables de vol

Emile Parent, 19 ans, 1419, rue Sainte-Elizabeth, Victorien Desbiens, 22 ans, 95, rue Leduc, Maurice Bénard, 18 ans, 67, rue Leduc et Gérard Dufort, 1591, rue St-Dominique, se sont avoués coupables ce matin devant le juge Maurice Tétréau, d'avoir dérobé pour \$75 de marchandises dans un magasin sis à 50 est, rue Demontigny. Ils recevront leur sentence le 21 du courant.

Pratique illégale de la médecine

Napoléon Dragon, 2475 est, rue Sherbrooke, coupable d'avoir exercé illégalement la médecine, a été condamné à \$200 d'amende et les frais par le juge Armand Cloutier. Le président du tribunal s'est montré sévère après que Me Jean Trudel, C.R., avocat du Collège des médecins lui eut signalé que Dragon est un récidiviste dans ce genre de délits.

Bienfaiteur volé par son protégé

Une aventure peu ordinaire est arrivée hier soir, à M. Henri Montreuil, 4467 rue Delorme. Vers 9 heures, il se trouvait dans un restaurant, au coin des rues St-Denis et Mont-Royal, et un individu qu'il ne connaissait pas s'est introduit chez lui. L'on a demandé d'aller le reconduire, mais l'individu a refusé. Paul Vandal, demeurant à 5673 rue Church, Côte St-Paul, M. Montreuil s'est rendu au désir du dénommé Vandal et rendu à la demeure de ce dernier, il a passé environ 5 minutes avec lui. En sortant, Vandal lui dit qu'il allait le reconduire au tramway. Chemin faisant, au moment où M. Montreuil s'en attendait le moins, Vandal a asséné un coup de gilette sur la tête de son bienfaiteur, sans toutefois lui faire mal. Tous deux se trouvaient alors à l'intersection des rues Notre-Dame et St-Ferdinand. Ayant manqué son coup, l'agresseur a sauté au poignet de sa victime et lui a dérobé sa montre bracelet évaluée à \$25 pour ensuite prendre la fuite.

Trois autres cardinaux arrivent au Vatican

Gratitude du Saint-Père à l'endroit des Etats-Unis

Cité du Vatican, 15 (A.P.). — Trois autres cardinaux-élus sont arrivés au Vatican, aujourd'hui, portant ainsi à 29, le nombre des cardinaux arrivés ici pour assister au Consistoire du 18 février prochain. Les nouveaux arrivés sont LL. EE. NN. SS. Josef Frings, archevêque de Cologne; Pierre Petit de Julléville, archevêque de Rouen, France, et Clément-Auguste von Galen, de Münster, Allemagne.

S. Exc. Mgr Josef Mindszenty, primat de Hongrie, est attendu ici aujourd'hui ou demain. A l'exception de deux qui sont malades, il est le seul cardinal-élu qui ne soit pas encore arrivé dans la Ville Eternelle.

Cité du Vatican, 15 (A.P.). — S. Exc. Mgr Francis J. Spellman, archevêque de New-York, un des cardinaux-élus, a déclaré aujourd'hui, à la sortie d'une audience de trente minutes avec le Saint-Père, que le Souverain Pontife avait exprimé sa gratitude à l'endroit des Etats-Unis pour l'aide apportée à l'Europe affamée.

Décédé avant son procès

Alfred Barbeau, devant subir son examen volontaire ce matin devant le juge T.-A. Fontaine, sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de différents articles qui auraient pu servir à la fabrication de faux billets de banque de \$10, mais Barbeau n'était pas présent et pour cause. Il est mort il y a quelques temps et l'avocat de la poursuite a produit un certificat de décès pour attester le fait.

Pris sur le fait

Trois individus ont été pris sur le fait vers trois heures ce matin alors qu'ils tentaient de pénétrer par effraction au magasin sis au no 1276 est, de la rue Ste-Catherine. Un constable a dû tirer un coup de feu dans les airs pour opérer l'arrestation des trois individus qui sont: Léonce L'Heureux, 23 ans, 1555 avenue de l'Hôtel-de-Ville, Viateur Tessier, 22 ans, rue de Bulion, et Patrick Létourneau, 20 ans, 1831 rue Gifford.

Tous trois ont comparu devant le juge Maurice Tétréau ce matin et ont choisi un procès devant jury. Ils subiront leur enquête préliminaire le 22 février après trois jours de détention à la Sûreté municipale pour fins d'identification.

Rouillard retourne au bain

Gérard Rouillard, 22 ans, un récidiviste, qui a terminé une peine de deux ans de pénitencier le 1er décembre dernier devra reprendre le chemin des cellules pour trois autres années. Il a été trouvé coupable ce matin devant le juge T.-A. Fontaine, de vol avec effraction dans un logement sis à 218 est, boul. St-Joseph.

Son compagnon, Roger Hotte, coupable du même délit, n'a été condamné qu'à six mois de prison parce qu'il n'a pas de dossier.

Le même juge a condamné John Kelly, un récidiviste, à deux ans de pénitencier pour vol de tissus d'une valeur d'environ \$75.

Me Henri Monty, c.r., occupait pour la Couronne dans ces causes.

Départ de l'expédition "Musk-Ox"

Churchill, Man., 15 (C.P.). — Les 47 membres de l'expédition de recherches de l'armée, "Musk-Ox", dans les territoires du Nord-Ouest, ont aujourd'hui quitté Churchill par une des plus froides journées de l'hiver afin d'accomplir la première étape de leur voyage de 3,100 milles. La mauvaise visibilité les avait empêché de partir hier, comme il avait été décidé.

Le thermomètre marquait 43 degrés sous zéro et un vent de cinq milles à l'heure soufflait.

Une brève cérémonie eut lieu au camp où le brigadier Morton a reçu le salut.

Le groupe, commandé par le lieutenant Baird, de Montréal, voyage dans des autos-neige de fabrication canadienne.

Le dernier débardeur!

Le dernier des débardeurs à s'avouer coupable d'attroupement illégal lors de la grève des bouchers a été condamné ce matin par le juge Wilfrid Lazure au temps passé en prison.

Rogert Rivest, accusé de vol, devait subir son procès ce matin en Cour du Banc du Roi mais à l'ouverture de l'audience il a demandé que, sa cause soit instruite devant un juge seul, ce qui lui a été accordé par le même juge.

Six jeunes gens qui auraient commis un vol avec effraction il y a environ deux ans au domicile de M. Albert Tanguay, de Chambly-Bas-sin, ont été conduits en correctionnelle par la police provinciale ce matin.

Les accusés, qui ont choisi un procès devant jury Jean-Marie Marcell, Réal Boyer, Hervé Bessette, Georges Ostiguy, Jean Leblanc et Laurent Baubeux. Le juge Maurice Tétréau a fixé leur enquête préliminaire au 18 février. Tout cautionnement leur a été refusé.

Le Canada retire ses troupes d'occupation

Le premier ministre King annonce la nouvelle — Tous nos hommes seront de retour en septembre ou octobre prochain — Le rapatriement des membres de l'aviation débutera à la fin de juin — Les marins ne participaient pas à l'occupation

Ottawa, 15 (C.P.). — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé aujourd'hui, que les forces d'occupation canadiennes, comprenant 25,000 hommes, seront retirées d'Allemagne au début d'avril.

Précédemment, le ministre de l'Air, M. Gibson, avait annoncé la retraite des dix mille membres de l'aviation, qui participent à l'occupation, à commencer du 30 juin. Quant à la marine, elle n'a pas participé à cette opération.

La déclaration de M. King, contenant trois cents mots, ajoute que la présente situation des transports "permet de prédire que toutes les troupes maintiennent en Allemagne seront de retour au Canada en septembre ou octobre".

Plus loin, le premier ministre dit qu'il est même possible que l'on retire nos troupes avant cette date, selon les négociations qui sont engagées.

M. King a fait remarquer que le Canada, à l'encontre des grandes puissances, n'est pas une des puissances d'occupation et n'est pas membre de la Commission de contrôle allié. Egalement, les pays européens qui ne pouvaient auparavant fournir d'hommes pour cette besogne commencent, peu à peu, à en envoyer.

La déclaration dit: "Le premier ministre, M. King, a annoncé aujourd'hui le retrait d'Allemagne

des troupes canadiennes d'occupation, commençant au début d'avril. "En faisant sa déclaration, M. King a rappelé ce qu'il avait dit aux Communes, le 4 avril dernier, indiquant que l'on réduirait peu à peu, au fur et à mesure que la chose serait possible, le nombre de nos hommes cantonnés outre-mer."

"L'occupation par le Canada est l'un des résultats naturels de notre participation aux opérations militaires dans le nord-ouest de l'Europe. Cependant, contrairement au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, à la Russie soviétique et à la France, le Canada n'est pas l'une des puissances d'occupation, n'étant pas membre de la Commission de contrôle allié. Le contingent canadien a consisté en une seule division dans la zone britannique."

"Maintenant que la plus grande partie de l'armée canadienne a été rapatriée, le maintien d'une force d'occupation à des milliers de milles de distance devient de plus en plus difficile. Parmi les difficultés que cela crée, il y a celles des quartiers généraux, des services, etc."

"Comme il a été précédemment annoncé, une escadrille de la C.A.R.C. sera retirée des forces d'occupation à la fin de mars et les autres le seront le 30 juin. Les négociations se poursuivent et elles peuvent résulter en un rapatriement encore plus hâtif."

Nouveaux chanoines honoraires

MM. les abbés Georges Gareau et Georges Deniger nommés chanoines honoraires de la cathédrale de Montréal

Le chancelier de l'archevêché, M. le chanoine Robert Mitchell, a annoncé ce matin la nomination de deux nouveaux chanoines honoraires de la cathédrale de Montréal. Ce sont MM. les abbés Eugène Gareau, vicaire en chef de la Commission des écoles catholiques de Montréal, et Georges Deniger, vice-recteur de l'Université de Montréal.

M. le chanoine Gareau

M. le chanoine Eugène Gareau est né à Montréal, le 8 octobre 1888, fils de Louis-Dosithée Gareau et d'Adèle Desjardins. Il a fait ses études classiques au séminaire de Saint-Thérèse, et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il était ordonné prêtre le 29 juin 1914. Par la suite, il a enseigné au collège de Saint-Jean, P.Q., jusqu'en 1926, alors qu'il devenait vicaire à la paroisse Saint-Georges de Montréal.

En 1929, il était nommé vicaire des écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal, et plus tard, devenant vicaire en chef, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination.

M. le chanoine Deniger

M. le chanoine Georges Deniger est né à Montréal, le 8 septembre 1904, fils d'Ernest Deniger et de Laura Beaudry. Il a fait ses études au Collège de Montréal, et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 2 juin 1928, il était ensuite vicaire à la paroisse Sainte-Madeleine d'Outremont, de 1928 à 1931.

En 1931, il devenait aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, puis vice-recteur de l'Université, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Départ du "Queen-Elizabeth"

Southampton, Angleterre, 15 (C.P.). — Le vaisseau "Queen-Elizabeth" voyage aujourd'hui vers New-York, transportant 10,000 militaires canadiens, dont le club de golf "Maple Leaf".

Parmi les blessés qui peuvent marcher, à bord, il y a sept officiers et 145 hommes d'autres rangs. Sir Arthur Harris, chef du commandement de la R.A.F., qui est à sa retraite, est parmi les passagers. On y remarque aussi le secrétaire d'Etat canadien, M. Paul Martin, qui représentait le Canada à l'Assemblée des Nations Unies, à Londres.

Assurance de guerre abolie le 17 février

Ottawa, 15 (C.P.). — Le ministre des Finances, M. Isley, a annoncé aujourd'hui que l'assurance fédérale sur les risques de guerre serait abolie le 17 février. Le ministre a ajouté que les polices d'assurance actuellement en vigueur expireraient à cette date et qu'on ne songerait pas à les garder en force.

Joseph Servant acquitté

Joseph Servant, 21 ans, 2275 rue Girouard, accusé de cambriolage à la quincaillerie de M. Henri Ravary, 1351 est, rue Laurier, le 22 juin dernier, a été acquitté ce matin par le juge T.-A. Fontaine.



Vendredi, 15 février 1946

Programmes spéciaux

CBF, 1 h. 45 p.m. — Le Quart d'heure des virtuoses: Ralph Kirkpatrick, clavichiste.

CBF, 3 h. 30 p.m. — Les chefs-d'œuvre de la musique: Symphonie concertante en mi bémol majeur pour instruments à vent et orchestre, de Mozart. L'Orchestre de Philharmonie sous la direction de Stokowski.

CBF, 8 h. p.m. — Le pianiste Georges Haddad prendra part au concert de l'Orchestre Symphonique de Toronto. Hôte.

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles	CKAC-130 kilocycles
6.00 Yvan l'Intrépide.	6.00 Tingo.
6.15 Radio-Journal.	6.15 Musique légère.
6.30 Chronique sportive.	6.30 Variétés musicales.
6.35 Revue de l'actualité.	6.35 Forum des sports.
6.45 Causerie de M. L.-P. Picard.	6.40 Les nouvelles de chez nous.
7.00 Un homme et son péché.	6.45 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Métropole.	7.00 Joe Fichet.
7.30 Soirée canadienne.	7.15 Radio-théâtre: mélodie.
7.45 Planète du Commandant.	7.30 Moi, j'ai dit ça?
8.00 Orchestre symphonique de Toronto. Concert Pop.	7.45 Nouvelles chassantes françaises.
9.00 Studio G-7.	8.00 Le théâtre improvisé.
9.30 Heures de la radio.	8.30 Tourbillon de la radio.
10.00 Radio-Journal.	8.55 Choses du temps.
10.15 Chronique littéraire.	9.00 Nazaire et Barnabé.
10.30 Le Festival de Montréal.	9.05 Théo Webster.
11.00 Musique de l'Amérique du Sud.	10.00 Rendez-vous romanesque.
11.15 Jazz.	10.30 Orchestre Mlle G. Janelle.
11.25 Nouvelles.	10.45 Nouvelles.
1.30 Orchestre.	10.55 Vox populi.
12.00 Nouvelles et fin des émissions.	11.00 Bonssoir les sportifs.
	11.15 Jeanette Davis, chanteuse.
	11.20 Viva America.
	12.00 Orchestre.
	1.00 Nouvelles.
	1.05 Fin des émissions.
CBM-980 kilocycles	CFPC-350 kilocycles
6.00 CBM ce soir.	6.00 Town Crier.
6.10 Radio-Journal.	6.15 Nouvelles.
6.25 Sports.	6.25 CFPC ce soir.
6.30 Séries.	6.30 Sport.
6.45 Nouvelles de BBC.	6.45 Cal Tenny.
7.00 Vieilles chansons.	6.50 Fashion Talk.
7.15 Trio.	7.00 Command performance.
7.30 Réclat de piano.	7.30 Orchestre Troy.
7.45 Causerie de George Kimble.	7.45 Rex Battle.
8.00 Concert Pop.	8.00 SKL.
9.00 Retour des militaires.	8.15 Talk Children Library.
9.30 Heures de la radio.	8.30 The Shadow.
10.00 Radio-Journal.	9.00 Alan Young.
10.15 Revue de l'actualité.	9.30 Woody Herman Show.
10.30 Le Festival de Montréal.	10.00 Nouvelles.
11.00 Orchestre.	
12.00 Nouvelles.	
12.05 Fin des émissions.	

Samedi, 16 février 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles	CKAC-130 kilocycles
7.20 Ouverture du poste.	6.25 Ouverture.
7.30 Nouvelles et musique.	6.30 Revue littéraire.
8.00 Radio-Journal.	7.00 Musique provinciale.
8.15 Émissions matinales.	7.25 Pot pourri.
8.30 Météo.	7.40 Interdiction musicale.
8.45 Nouvelles.	7.45 L'Oratoire.
9.00 Pot pourri musical.	8.00 Nouvelles.
9.30 Les chansons que vous aimez.	8.10 Déjeuner musical.
9.45 Programme musical.	8.30 SKL.
10.00 Samedi-jeunesse.	8.35 Déjeuner musical.
10.15 Orchestre.	8.45 Club de mondialis.
11.15 Musique symphonique.	9.10 Musique.
11.30 Musique symphonique.	9.15 Au service des vétérans.
12.15 Planète.	9.30 Concert miniature.
12.30 Nouvelles de BBC.	10.00 Enregistrements.
12.35 Réclat rural.	10.05 Chansons.
12.50 Signal-horloge.	11.00 Club juvénile.
1.00 Programme musical.	11.30 Prère Jacques.
1.15 Radio-Journal.	11.35 Club de la gaieté.
1.25 Interdiction.	12.00 Nouvelles.
1.30 Programme musical.	12.15 Programme rural.
2.00 "Le Chevalier à la rose".	12.45 Parade des vedettes.
3.00 Concert.	1.00 École de musique d'Orléans.
3.45 Charles Jordan chante.	1.30 Amis de l'art.
4.00 Interdiction musicale.	2.00 Capsules mélodiques.
6.15 Radio-Journal.	2.15 Cours d'espagnol.
6.25 Croix-Rouge.	2.30 Conservatoire de musique.
6.45 Chansons.	3.00 Musique légère.
7.00 Questionnaire de la jeunesse.	4.00 Émissions sociales.
7.30 Sports extra.	4.15 CHAC ce soir.
7.45 St-Jean-Baptiste.	4.20 Nouvelles.
8.00 Orchestre et Valet.	4.30 Crépescule.
8.30 Ma chanson.	4.45 St-Jean-Baptiste.
9.00 Radio-Journal.	5.00 Orchestre de Philadelphie.
9.05 Concert.	5.00 Parade du samedi.
10.30 Orchestre.	6.15 L'honneur.
11.00 Musique de danse.	6.30 Forum des sports.
11.25 Nouvelles.	6.45 Piece du jour.
11.30 Jazz.	6.45 Nouvelles de chez nous.
12.05 Fin des émissions.	7.00 Bonne chanson.
	7.15 Cours d'anglais.
	7.30 Les diables rouges.
	8.00 Dick Haynes.
	8.30 Feuille.
	8.45 Choses du temps.
	9.00 Docteur Morhanges.
	9.30 SKL.
	9.45 Orchestre.
	10.15 Vox Populi.
	10.30 Bonsoir sportifs.
	10.45 Orchestre.
	11.00 Nouvelles.
	11.15 Orchestre.
	12.00 Orchestre.
	1.15 Fin des émissions.
CBM-980 kilocycles	CFPC-350 kilocycles
7.20 Ouverture du poste.	7.00 Nouvelles.
7.30 Nouvelles et musique.	7.15 Musique.
8.00 Radio-Journal.	7.45 Musique.
8.15 Prières.	8.00 Nouvelles.
8.30 Marches.	8.15 Réclat de piano.
9.00 Radio-Journal.	8.30 Nouveautés musicales.
9.05 Jazz.	8.45 Studio.
9.30 Météo.	9.00 Levez-vous et souriez.
9.45 Miss and male.	10.00 Nouvelles.
10.00 Théâtre.	10.15 Quartette.
10.30 Aventures.	10.30 Teen Town.
11.00 Maitres de la musique.	10.45 Ensemble à cordes.
11.30 Musique symphonique.	11.15 Bible.
12.15 Sports et jeunesse.	11.45 Musique d'orgue.
12.30 Histoires pour les enfants.	11.50 Nouvelles.
1.00 Signal-horloge.	12.00 Piano.
1.15 Le Croix-Rouge.	12.15 Herman et Banta.
1.30 On veut savoir.	12.30 Riding the range.
1.45 Interdiction.	1.00 Symphonie des jeunes.
2.00 Relais de Buffalo.	1.45 Nouvelles.
2.30 Camp Meeting Choir.	2.00 "Le Chevalier à la rose".
3.00 Orchestre.	2.30 Tea and crumpets.
4.00 Musique.	3.45 Chansons. C. Jordan.
4.30 Quatuor de piano.	3.50 Séries.
5.00 Musique légère.	4.15 Nouvelles.
5.30 Musique.	4.30 Radio ce soir.
6.00 Musique des tropiques.	4.45 The people ask.
6.15 Radio-Journal.	5.30 Tea and crumpets.
6.30 Séries.	5.45 Chansons. C. Jordan.
6.45 Nouvelles de BBC.	6.00 Séries.
7.00 Musique.	6.15 Nouvelles.
7.15 Heure gaélique.	6.25 La radio ce soir.
7.30 Chronique sportive.	6.30 The people ask.
7.45 Revue des événements.	6.45 Musique de Manhattan.
8.00 Share the wealth.	7.00 Its your business.
8.30 Samedi soir.	7.15 Correspondent abroad.
9.00 Radio-Journal.	7.30 Orchestre Troy.
9.05 Gouttes.	7.45 Progrès civique.
9.30 Réclat d'orgue.	8.00 The Real McCoy.
11.00 Orchestre.	8.15 Morgan.
11.30 Relais de Winnipeg.	8.30 Famous Jury Trials.
12.00 Nouvelles.	
12.05 Fin des émissions.	

Programmes spéciaux

CBF, 2 h. p.m. — "Le Chevalier de la Rose" que les artistes du Metropolitan Opera chanteront, est sans doute l'œuvre d'opéra de Richard Strauss la plus accessible au public.

Cette œuvre fut créée à Dresde le 26 janvier 1911. L'auteur du libretto, Hugo von Hofmannsthal, écrit un jour au compositeur: "Je viens de terminer, en trois après-midi tranquilles, un scénario tout nouveau d'opéra-conquête, dans des situations d'un comique dramatique, une action vraie et presque aussi transparente que celle d'une pantomime, et où il y aura place pour le lyrisme, la plaisanterie, l'humour et même pour un petit ballet. Deux grands rôles: un pour baryton, l'autre pour une grande jeune fille travestie en homme, à la Farrar, ou à la Mary Garden. Époque: Vienne sous Marie-Thérèse.

Ce sujet conquis le compositeur. Lui et son ami collaborèrent très étroitement à cette œuvre. Le poète, par la suite, y ajouta un troisième grand rôle, celui de la séduisante marchande. On a dit que l'œuvre rappelle, par plus d'un trait, l'ancienne comédie d'opéra. Cependant les critiques d'opéra que "Strauss y a fait une œuvre nettement originale qu'on dans le style viennois le plus traditionnel".

La direction du Metropolitan a confié à Jarmila Novotna le rôle d'Octave, tandis qu'Irene Jessner interprétera celui de la marchande. On remarquera la distribution Emanuel List, Nadine Conner, Walter Oltka, Herta Glaz, Emery Darcy, Maxie Bellman, Mona Pauline, Thelma Altmann, Milani Raymond, Lodovico Oliviero, Alejo de Puella, Thelma Volpka, Ger-

LES BEAUX FROIDS CANADIENS!



A North Bay, le froid étant descendu à 24 sous zéro Fahr., une des demoiselles de cette ville étant allée boire trouva ainsi l'eau suspendue au robinet.

Les concerts

Szigeti

Il y a de plus brillants virtuoses que Szigeti, il y en a aussi qui ont plus de précision et qui possèdent une sonorité plus captivante, mais je n'en connais guère qui sachent aussi parfaitement interpréter et faire comprendre plus complètement des œuvres de conception aussi différente que le violoniste hongrois.

Prenez son programme d'hier: des sonates de Beethoven et de Prokofiev, le concerto de Mendelssohn et la Suite italienne de Stravinsky, quatre œuvres de styles opposés, qu'on aurait pu croire exécutées par quatre violonistes différents. La sonate en ré majeur, opus 12 numéro 1, de Beethoven, est dénuée des audaces habituelles du compositeur et vient en droite ligne des classiques; elle est en elle-même d'un intérêt superficiel, mais Szigeti lui a imprégné un charme rare qui la place au rang des sonates de la maturité de Beethoven. Par contre, la sonate en ré que Prokofiev a composée en 1944 et qui, je crois, était jouée pour la première fois ici, est une œuvre fascinante et l'on comprend que Prokofiev en ait confié la création à Szigeti; il ne pouvait pas trouver d'interprète plus fidèle. Le finale en particulier, qui s'apparente à son célèbre *Pierre et le Loup*, a été détaillé avec une verve et un humour extraordinaires.

Aurait-il pu se passer du concerto de Mendelssohn, que l'on joue beaucoup trop souvent et qui ne prend réellement de la valeur qu'avec son accompagnement d'orchestre. Quant à la suite de Stravinsky, à écrire sur des thèmes de Pergolesi, c'est, en dépit d'une exécution remarquable par Szigeti, une œuvre désagréable; on dirait vraiment que Stravinsky a pris plaisir à présenter les thèmes du compositeur italien dans le registre le moins favorable possible. Comme toujours, le récit s'est terminé par quelques pièces de virtuosité d'une valeur musicale minime, mais qui ont provoqué des applaudissements nourris et de nombreux rappels.

Au piano, Leonid Hambro s'est montré un collaborateur précieux auquel on doit une bonne part du succès du concert.

Romain-Octave PELLETIER
M. P.-E. Côté à la gauche du président

Québec, 15 (D.N.C.) — Hier après-midi, à l'Assemblée législative, M. P.-E. Côté, député fédéral de Verdun, occupait un fauteuil à la gauche du président, du côté des libéraux. La veille, M. Frédéric Dorion avait reçu le même privilège, mais du côté de la droite. Chacun son tour à recevoir de la visite.

Les parrains de M. Edouard Asselin

Québec, 15 (D.N.C.) — Hier, à la cérémonie de présentation de M. Edouard Asselin, au conseil législatif, les deux parrains du récipiendaire étaient sir Thomas Chapais et M. J.-L. Baribeau.

Dimanche soir à 9 h.

au poste **C.K.A.C.** (Montréal)

Causerie politique de L'Union Nationale

par **Jacques AUGER**
Une causerie politique tous les dimanches soirs à 9 heures.

A la scène, au concert et à l'écran

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum

"Le Fruit Vert", version française de la comédie américaine "Between Us Girls", est présentée au théâtre Orpheum cette semaine. Les vedettes sont Robert Cummings, Diana Barrymore, John Boles et Kay Francis, sans oublier Andy Devine, Walter Catlett et Guinn Williams.

"Le Fruit Vert" est une comédie sentimentale pleine d'humour et de situations cocasses. Actualité filmée et courts métrages compléteront le prochain programme du théâtre Orpheum.

Au Palace

Le plus récent film de Shirley Temple est la version cinématographique de la comédie de F. Hugh Herbert qui connut un succès sur le Broadway, "Kiss and Tell". La production, filmée par Columbia, passe sur l'écran du théâtre Palace à compter d'aujourd'hui.

Shirley Temple tient dans "Kiss and Tell" le rôle d'une fille de 16 ans qui veut paraître plus que son âge ce qui soulève un tas de complications les unes plus amusantes que les autres.

Outre Shirley Temple, la distribution de "Kiss and Tell" comprend Walter Abel, Katherine Alexander, Darryl Hickman, Virginia Welles, Jerome Courtland et Scott Elliott. "Kiss and Tell" a été dirigé par Richard Wallace.

A l'Impérial

Pour son prochain programme, l'Impérial présente à ses habitués la production "The Daltons Ride Again", un film d'action mettant en vedette Lon Chaney, Alan Curtis, Kent Taylor et Noah Beery Jr., dans les rôles-titres, et Martha O'Driscoll, Jess Barker, Thomas Gomez et John Littel.

Comme attraction supplémentaire, l'Impérial offrira le film de mystère "Pursuit to Algiers" avec Basil Rathbone et Nigel Bruce dans les rôles de Sherlock Holmes et Dr Watson.

Au Capitol

"Lady On a Train", avec la chanteuse canadienne Deanna Durbin dans le rôle principal, est à l'affiche du Capitol cette semaine. Le scénario est basé sur une histoire de Leslie Charteris, auteur de la série policière mettant en vedette "The Saint", laquelle fut adaptée pour l'écran par Edmund Beloin et Robert O'Brien. Outre Deanna Durbin, la distribution de cette nouvelle production Universal comprend David Bruce, Ralph Bellamy, Edward Everett Horton, George Coulouris, Allen Jenkins, Elizabeth Patterson, Samuel S. Hinds et William Frawley. Le film fut mis en scène par Charles David et réalisé par Felix Jackson, mari de la vedette.

Au Princess

Aujourd'hui on peut voir Marie McDonald dans son dernier film, "Getting Gertie's Garter", qui est le film principal au programme du théâtre Princess.

Distribués par United Artists, la comédie "Getting Gertie's Garter" est un film gai. Outre Marie McDonald, la distribution comprend D. O'Keefe, Sheila Ryan, Barry Sullivan, Binnie Barnes et Jerome Cowan. Comme attraction supplémentaire, le Princess offrira la comédie *Rockin' in the Rockies* avec Mary Hughes, Jay Kirby, les Hoosier Hotshots, les Cappy Barra Boys, Gladys Cooley, Tim Ryan et Spade Cooley.

Au Loew's

La comédie en couleurs *Wonder Man* avec Danny Kaye, reste à l'affiche du cinéma Loew's pour une deuxième semaine. L'on sait que c'est le deuxième film seulement de Danny Kaye. La distribution comprend aussi Virginia Mayo, Vera Ellen, Allen Jenkins, Steve Cochran, William S. Brophy et les célèbres "Goldwyn Girls".

"Comtesse Maritza"

Au deuxième acte de l'opérette "Comtesse Maritza", le rideau se lève sur l'un des luxueux salons du château de la comtesse où ses jeunes amies prennent un malicieusement plaisir à donner des ordres à l'intendant Tassilo, dans le seul but de garder l'élegant jeune homme auprès d'elles, le plus longtemps possible.

La comtesse, qui a donné congé à ses admirateurs et au fiancé qui lui échappa bien malgré elle, vit entourée seulement de quelques amies et de ses domestiques; elle commence à trouver lourde cette

AU FORUM

De ce récit se dégagera une telle leçon morale que l'auditrice sera guérie de sa propre misère et le bonheur renaitra dans son cœur. Une fois de plus "les ailes blanches" de la cornette de la religieuse auront apporté du bonheur.

Gaby Morlay tient le rôle de la religieuse avec son autorité habituelle et son grand art trouve ici de nouveaux moyens d'expression. Mme Morlay est secondée par Satornini Fabre, Irene Corday, Jacques Dumesnil, Pierre Magnier, Jacqueline Bouvier, Jacques Baumer et Marcelle Génial.

Le second film à l'affiche sera *Adémaï, bandit d'honneur*, avec l'impayable Noël-Noël dans le rôle-titre. On verra que passer ses cannes en Corée, pays de la vendetta, donne lieu à des aventures imprévues.

Revue française à New-York

Pour la première fois depuis le début de la guerre en 1940, une troupe entièrement française présente actuellement à New-York une revue musicale sous le titre "Tourbillon de Paris". Il s'agit de Ray Ventura et de ses collègues. Des artistes français bien connus participent à la revue. Il y a entre autres Charpin, Jean Tisser, Coco Astan et Milla Pitoëff. Toute la musique a été écrite par Paul Misrahi, l'auteur de bien des chansons populaires, tel que "Tout va très bien, Madame la marquise".

La Bible est imprimée en plus de 1,068 langues.

Mlle Mariette Gaby LEBEYRE, qui sera l'une des artistes invitées du programme *Singing Stars of Tomorrow*, dimanche, le 17 février. Mlle Lefebvre, soprano dramatique, est âgée de 23 ans, et demeure à Ste-Anne de Bellevue.

Les concerts

La messe solennelle de Beethoven

Que la présentation de la Messe Solennelle de Beethoven par les Festivals de Montréal mardi n'ait pas été parfaite n'a rien qui puisse décourager cette société ni étonner ceux qui l'ont déjà entendue dans des conditions plus favorables. L'acoustique de l'église St. Andrew and St. Paul est loin d'être idéale pour un ensemble aussi nombreux, que les proportions du chœur ne permettent pas de disposer d'une façon très satisfaisante. On a été forcé de placer les cordes au même niveau que les auditeurs, de sorte qu'elles étaient écrasées par les instruments à vent placés deux pieds plus haut et par les timbales, que Beethoven a semées à profusion dans son œuvre. Pour les auditeurs du jubé de l'orgue, l'effet a dû être excellent, mais pour les autres, l'ensemble a manqué complètement d'équilibre; un peu comme s'ils avaient regardé un tableau à l'envers.

Quant aux solistes, placés comme ils étaient sur le côté et devant chœur à travers l'orchestre, ils n'ont pu que rarement remarquer ce que Mlle Eileen Lav avait une fort belle voix de contralto si Mlle Penney avait de la difficulté à contrôler la sienne, et que Pierre Vidor, peu assuré au début, s'est entièrement remis vers la fin; de son côté David Rochette a été excellent dans les quelques lignes que Beethoven a données à la basse de son quatuor vocal.

Mais la *Missa Solemnis* est avant tout une œuvre pour chœur et orchestre; ce sont eux qui lui donnent toute sa puissance et la plus grande partie de son intérêt. Le Montréal Elgar Choir et le Chœur Brillant ont été par moments très brillants, particulièrement dans le *Sanctus* et dans certaines pages du *Credo*, et le manque de précision de quelques attaques n'a pas réussi à gâter l'impression de force et de spontanéité qu'ils ont su donner à l'œuvre. Et s'il n'a été impossible, pour les raisons citées plus haut, de juger de la valeur d'ensemble de l'orchestre, je dois admettre que chaque section prise séparément s'est montrée pleinement à la hauteur des conceptions beethoveniennes. Pour finir, il ne faudrait pas oublier le beau solo de violon du *Benedictus*, que Pierre Iscol a joué proprement et avec beaucoup de charme.

Romain-Octave PELLETIER

"Les Ailes Blanches" au Saint-Denis

Nous reverrons samedi au Saint-Denis l'artiste Gaby Morlay, dans un nouveau film récemment arrivé de France: *Les Ailes Blanches*. Le nouveau est dans la formule dramatique et a été écrit et réalisé par Robert Péguy. Cette fois nous pénétrons dans un cloître.

Cette femme toute de dévouement et de zèle aura la mission de consoler une jeune fille déçue dans son amour. Or, la jeune fille répondra sévèrement à la religieuse: "De quoi vous mêlez-vous! Comment pouvez-vous me comprendre vous qui vivez dans un cloître. Vous ne connaissez rien des dangers du monde!"

Alors par un jeu de rétrospective la religieuse racontera à cette jeune fille ulcérée, sa propre vie. Nous verrons la religieuse au début de la vie. Elle était riche, belle, adulée. Un jour la jeune fille entendit l'appel de Dieu.

De ce récit se dégagera une telle leçon morale que l'auditrice sera guérie de sa propre misère et le bonheur renaitra dans son cœur. Une fois de plus "les ailes blanches" de la cornette de la religieuse auront apporté du bonheur.

Gaby Morlay tient le rôle de la religieuse avec son autorité habituelle et son grand art trouve ici de nouveaux moyens d'expression. Mme Morlay est secondée par Satornini Fabre, Irene Corday, Jacques Dumesnil, Pierre Magnier, Jacqueline Bouvier, Jacques Baumer et Marcelle Génial.

Le second film à l'affiche sera *Adémaï, bandit d'honneur*, avec l'impayable Noël-Noël dans le rôle-titre. On verra que passer ses cannes en Corée, pays de la vendetta, donne lieu à des aventures imprévues.

Revue française à New-York

Pour la première fois depuis le début de la guerre en 1940, une troupe entièrement française présente actuellement à New-York une revue musicale sous le titre "Tourbillon de Paris". Il s'agit de Ray Ventura et de ses collègues. Des artistes français bien connus participent à la revue. Il y a entre autres Charpin, Jean Tisser, Coco Astan et Milla Pitoëff. Toute la musique a été écrite par Paul Misrahi, l'auteur de bien des chansons populaires, tel que "Tout va très bien, Madame la marquise".

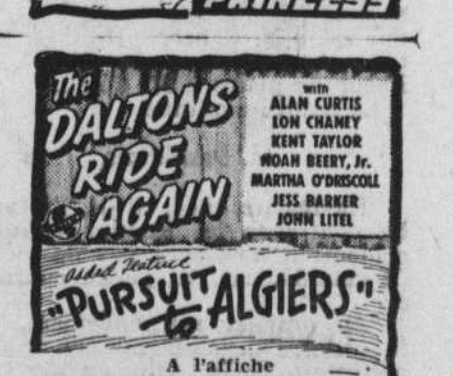
La Bible est imprimée en plus de 1,068 langues.

quasi solitude. Refusant de s'avouer et, à plus forte raison, de confier à ses compagnes, le penchant qu'elle éprouve pour Tassilo, elle s'irrite en constatant la coquetterie déployée par ses invités à l'égard du trop aristocratique intendant.

Celui-ci ne peut rester insensible aux charmes de la ravissante comtesse et répond de fort bonne grâce au flirt qu'elle déploie. Mais Maritza devient jalouse de la comtesse Lisa, l'une de ses amies, et voit d'un mauvais oeil les attentions que Tassilo porte à la jeune fille. Ignorant qu'ils sont frère et sœur, la comtesse Maritza prend alors une attitude hautaine et traite durement son intendant qui décide de partir. Il écrit à son ami le baron Stephan et oublie la lettre ouverte sur une table: la comtesse lit, se méprend sur le ton du billet et humilie profondément l'homme qu'elle aime pourtant de toute son âme.

"Comtesse Maritza" sera représentée par les Variétés Lyriques au Monument National à compter du 28 février.

UN FILM UNIVERSEL





Rédactrice : Germaine BERNIER

Du charbon, de l'air et de l'eau donnent la soie artificielle

Réfractaire à la combustion, le nylon est ininflammable bien qu'il fonde à une température élevée — Plus de résistance que la soie et la rayonne — Fabrication très compliquée

(Communiqué des *Canadian Industries Limited*)

Les bas fins constituent présentement le débouché le plus intéressant pour les fils de nylon. Celui-ci, cependant, a des propriétés remarquables qui le destinent à une foule d'applications les plus variées. On prévoit qu'il sera employé dans la confection de vêtements de base de tous genres. Ces vêtements seront beaucoup plus légers que ceux fabriqués jusqu'ici; le tissu sera plus fin et plus mince, mais d'une résistance qui permettra de le travailler aussi bien sinon mieux que les tissus lourds. La durabilité, la résistance de cette fibre textile artificielle, de même que la rapidité avec laquelle elle sèche, devraient améliorer la qualité des tricots, tissus à robes, dentelles, costumes de bain, sous-vêtements, gants et garnitures de meubles.

Les tissus de nylon ont l'exceptionnelle faculté de conserver la forme qu'on leur imprime sous pression, après le tissage, à la vapeur ou à l'eau chaude. Leurs dimensions demeurent donc stables; ils ne prêtent ni ne rétrécissent après avoir été portés ou lavés. Réfractaire à la combustion, le nylon est ininflammable bien qu'il fonde à une température élevée. Il est inattaquable aux mites et au fongus de la moisissure.

Des plis qui ne se défont pas

Les tissus de nylon se prêtent mieux au plissage du fait que l'étoffe conserve même après lavage les plis qu'elle a reçus pendant la fabrication. Cols, collets et jabots de nylon gardent donc leur fraîcheur initiale et leurs plis après plusieurs lessivages.

Le nylon tient sa valeur comme fil textile d'un grand nombre de propriétés. Il est très fort, plus fort que la soie, et perd bien peu de cette force, une fois mouillé. Cette caractéristique explique qu'on puisse se servir d'un fil tenu pour fabriquer des tissus délicats, diaphanes, d'apparence fragile, qui n'en sont pas moins extrêmement solides et durables. Le nylon est résistant; les tissus de nylon supportent un rude usage et dureront plus longtemps que des étoffes semblables tissées avec de la soie ou de la rayonne. Il sèche rapidement parce qu'il n'absorbe aucunement l'humidité.

De la famille des plastiques

Du chimiste le nylon est connu sous le nom de polyhexaméthylène diamide. Il est plus simple, toutefois, de se le représenter comme un membre de la famille des plastiques. Le processus de la fabrication du nylon est très compliqué, bien que cette substance soit fondamentalement tirée du charbon.



Feuilleton du "Devoir"

SUR LE RENCHAUSSAGE

Frère Marie-Victorin, E.C.

4. (Suite)

Sur le renchaussage, les épis de blé se dégageaient, le sarrasin était presque mûr, et l'avoine, un peu en retard, ouvrait sa panicule gracieuse. Un matin, Aimé Paquin, revenant à pied de chanter la messe des morts, me cria sans quitter le chemin:

— Conrad! V'là le temps de faire les récoltes! Si tu fais un bee, invite-nous!

—Oui, monsieur Paquin! Et voyant qu'il voulait se moquer de moi, je lui décochai, comme il atteignait le gros pommier, la flèche du Parthe:

—Pour votre morceau de sarrasin du cordon, vous aurez pas besoin de faire un bee, vous!

(1) Publié avec l'autorisation des éditeurs, les Frères des Ecoles chrétiennes.

de l'air et de l'eau. Par la distillation du charbon, on obtient du benzène, puis par une série de procédés fort complexes, on produit la paillette de nylon, résine synthétique, qui ressemble à une épaisse paillette de savon ou à un éclat d'ivoire.

La paillette de nylon est fondue à la chaleur et le nylon fondu est refoulé dans une filière, qui consiste en un disque métallique aplati dans lequel on a pratiqué autant de petits trous que le nombre de filaments à réunir en fil. Au contact de l'air frais, à leur sortie de la filière, ces filaments se solidifient et se sont enroulés autour d'une bobine. Le procédé suivant a pour effet de conférer au nylon la grande solidité qui le distingue. Lorsque les filaments quittent la filière, les molécules sont entremêlées de plus belle façon. On a découvert qu'en tirant le fil d'environ quatre fois sa longueur originale, les molécules s'alignent en une formation parallèle qui donne au filament sa solidité caractéristique. Après avoir subi ce procédé d'étirage, le fil demeure allongé bien qu'il conserve encore beaucoup d'élasticité. Cela revient à dire qu'il s'allongera si on l'étire encore, mais qu'il reprendra sa longueur normale lorsqu'on relâchera la tension. Le fil est ensuite torqué pratiquement de la même façon que les autres fils textiles et, au besoin, on lui ajoute de la colle ou de l'huile avant le tissage ou le tricotage.

Tissus durables

Bien qu'en premier lieu ils puissent éveiller une impression de luxe à cause de leur riche apparence, les tissus de nylon sont essentiellement durables et faciles d'entretien. Ils se lavent aisément; plusieurs d'entre eux n'ont pas besoin d'être humectés avant le repassage. Comme ils ne prêtent ni ne rétrécissent au lavage, point n'est besoin de les ramener à leurs dimensions initiales. Pour obtenir les meilleurs résultats, repassez-les à l'état sec avec un fer modérément chaud. Avec un fer muni d'un contrôleur de chaleur, le rendement le plus satisfaisant s'obtient généralement en plaçant l'aiguille à l'indication "laine". La température du fer ne doit pas dépasser 300° F.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Retraites fermées

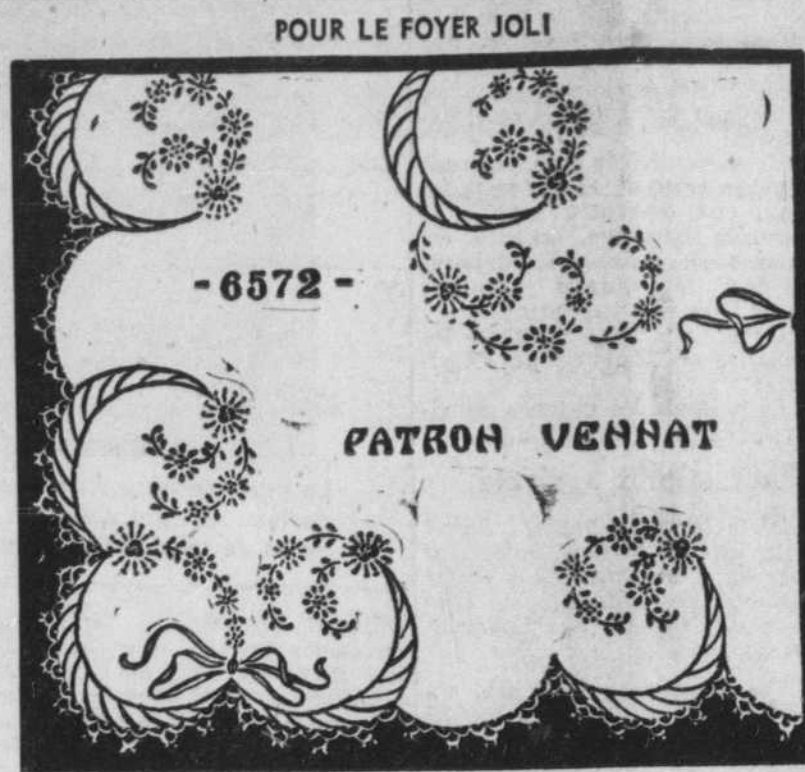
Des retraites fermées seront prêchées au couvent de Marie Réparatrice, 1023 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes: préparatoire au mariage, 22 au 25 février; jeunes filles, 1er au 4 mars, et 14 au 17 mars; dames, 4 au 7 et 26 au 29 mars.

Récolation des dames

Mardi prochain, 19 février, aura lieu la récolation des dames au couvent de Marie Réparatrice, 1023 ouest, boulevard Mont-Royal. À 2 h. 30, adoration; à 3 h. conférence par le R. P. L. Gauthier, C.S.V. suivie du thé. Toutes les dames anciennes retraitantes et leurs amies sont cordialement invitées.

M. Pierre Brabant à Radio-Famille

Radio-Famille présente, à ses auditeurs, cette semaine, un jeune pianiste-compositeur, M. Pierre Brabant. On l'a déjà entendu dans divers concerts où il a remporté un très grand succès. M. Brabant exécutera la sonate en sol mineur de Beethoven et une Berceuse de sa composition. Le poste CKAC, en coopération avec l'Institut Familial de Montréal, présente, chaque samedi après-midi à 3 h. 30, un programme récréatif et instructif dédié tant aux parents qu'aux enfants. En plus de l'artiste invité, l'émission comprend une critique



No 6572 Nappe de cuisine — Gracieux dessins avec courants brun or, ruban vieux bleu et fleurs de toutes couleurs. Patron à tracer au complet avec serviettes 50c. Coton à broder garanti au lessivage dans toutes les couleurs énoncées plus haut. Pour une nappe complète environ \$1.20. Abonnez-vous à notre revue de broderie et musique, par an 12c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 15 FEVRIER 1946

Ci-inclus _____ pour patrons nos _____
Nom _____
Adresse _____

Conseils culinaires et recettes

La connaissance et le goût des légumes

Votre famille est-elle fatiguée des navets, oignons, carottes et panais toujours apprêtés de la même façon. Quel service? Voilà le problème quotidien. Il y a de nombreuses façons d'apprêter les légumes autrement que bouillis, cuits à la vapeur ou au four. Ils peuvent entrer dans la préparation des mets en escalope, des soufflés, des croquettes ou farces. Pour la farce, utilisez un autre légume ou une garniture piquante.

Au lieu de servir les pois avec des carottes en dés, une combinaison aussi connue que le foie et le bœuf, le jambon et les oeufs, pourquoi ne pas essayer de creuser les carottes en façonnant les extrémités pour représenter un bateau et puis les remplir avec des pois ou des haricots verts? Les restes de carottes peuvent s'utiliser dans la soupe ou la salade.

Une autre façon rapide et simple de faire cuire les légumes est celle appelée "dans la poêle". Pour chaque pinte de légumes préparés, calculez 2 c. à table de graisse. Faites fondre la graisse dans une poêle épaisse, ajoutez les légumes et couvrez hermétiquement pour conserver toute la vapeur. Faites cuire lentement jusqu'à ce que tendre mais pas en purée. Brassez quelquefois si nécessaire pour empêcher de coller. Assaisonnez avec sel et poivre au goût avant de servir.

Les techniciens en sciences ménagères du ministère fédéral de l'Agriculture, vous suggèrent d'être renseignés sur les légumes. Utilisez les légumes verts assésés que possible après les avoir achetés.

Conservez tous les légumes dans un endroit frais. Lavez parfaitement les légumes verts, feuillus.

littéraire, une chronique familiale. Un court sketch et un conseil pastoral. Toutes les familles sont donc invitées à écouter ce programme puis à envoyer leurs commentaires à Radio-Famille, ce qui leur vaudra la chance de gagner un abonnement d'un an à la revue *La Famille* ou un volume.

Grattez ou pelez les légumes aussi mince que possible.

Préparez les légumes juste avant de les faire cuire afin d'éviter de les mettre tremper dans l'eau, ce qui occasionne une perte de saveur et de valeur nutritive.

Faites cuire jusqu'à ce que tendre et seulement dans un minimum d'eau bouillante salée.

Utilisez une marmite avec un couvercle fermant hermétiquement.

Conservez le liquide de cuisson pour les soupes, sauces, et sauces au jus. Assaisonnez soigneusement, des assaisonnements trop élaborés détruisent la saveur délicate naturelle de légume.

CAROTTES RAPEES

2 c. à table de graisse; 4 tasses de carottes râpées (environ 9 carottes moyennes); ½ c. à thé de sel; une pincée de poivre, une pincée de poudre de cari, une c. à thé de vinaigre, 2-3 tasses d'eau. Faire fondre la graisse dans une poêle épaisse. Ajouter les carottes mélangées avec les assaisonnements et le vinaigre. Ajouter l'eau et couvrir hermétiquement. Faire cuire lentement jusqu'à ce que tendre, environ 15 à 20 minutes en brassant de temps à autre. Six portions.

CROQUETTES AUX PANAIS

3 tasses de panais écorchés (environ 5 panais moyens); 1 jaune d'oeuf; ½ c. à thé de poivre; ¼ c. à thé de sel de céleri; ½ c. à thé de sel; 1 c. à table de beurre fondu; chapelure tamisée, 1 blanc d'oeuf, 2 c. à table d'eau.

Mélanger panais, jaune d'oeuf légèrement battu, assaisonnements et beurre. Façonner en rouleaux d'environ 2 ½ de longueur. Rouler dans la chapelure puis dans le blanc d'oeuf légèrement battu et dilué avec l'eau. Rouler dans la chapelure une seconde fois. Faire chauffer sous le grill ou sauter dans la graisse chaude. Six portions.

Il existe dans le monde plus de 100,000 variétés d'insectes parasites.

Dernier hommage à Mme Arthur Sauvé

Les funérailles ont eu lieu hier, en l'église paroissiale de St-Eustache

Saint-Eustache, 15 — Les funérailles de Mme Veuve Arthur Sauvé, décédée dimanche dernier, à l'âge de 70 ans, ont eu lieu hier matin, en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mme Sauvé était la femme de feu M. Arthur Sauvé, ancien chef de l'opposition provinciale, et ancien chef du parti conservateur provincial, et la mère du lieutenant-colonel Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, à la Législature provinciale.

Conduisaient le deuil: ses fils, le colonel Jean-Paul Sauvé, M.P.P., et M. Gustave Sauvé, de St-Eustache; ses gendres, MM. Armand Rochon et Edouard Woolley; ses beaux-frères, MM. Jos. Sauvé, Léo Laché, Raoul Galipeau, Henri Laché, M. Boémier, Georges Sauvé, Wilfrid Sauvé, Henri Sauvé, Jean-Pierre Charette, Achille Charette, Ernest Charette, Joseph Charette, Hector Charette et Rodolphe Charette.

M. le curé Henri Charbonneau, de St-Eustache, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. le curé Charlemagne Villeneuve, assisté de M. l'abbé Lucien Gaudreau et de M. l'abbé Armand Courtemanche.

Un groupe de chanteurs, sous la direction du Dr Alfred Mignault, de l'église St-Enfant-Jésus, de Montréal, a exécuté la messe de Pèrosi. Dans la nef on remarquait MM. les chanoines Lecours et Drouin, M. l'abbé Caza, vice-supérieur du collège de St-Thérèse, M. le curé Demers, de Brébeuf, MM. les abbés Fernand Fortier, Julien, Campeau, Lemay, Lorrain, Trudeau, Presseau, le R. P. Lucien Clermont, MM. les curés Jodoin, de St-Colomban, Gédéon Sanche, de Notre-Dame des Neiges, Presseau, de Boileaux, les RR. PP. Surprenant, Guillemette, Charbonneau.

M. Antonio Barrette, représentant M. Maurice Duplessis; M. Paul Beaulieu, représentant le gouvernement provincial; M. Thomas Gueire, représentant M. Godbout, présidaient le cortège. Les porteurs étaient MM. Achille Charette, le Dr C.-L. Guilbault, Louis Mignault, Camille Champagne, Raoul Galipeau et le Dr Joseph Pagé.

On remarquait aussi dans le cortège: MM. Charles Labrecque, Dr J. A. Chevrier, J. Alex. Moore, Dr A. Surprenant, Dr Constant, Jean Baré, Dr Normandin, Odilon Lemire, Herb O'Connell, le commandant Guindon, Raymond Guindon, Omer Gauthier, Armand Baré, M. P. Lacroix, le notaire Latour, Oscar Latour, le capitaine Roger Beaulieu, Léon Laché, Charles Giguère, Léon Laché, M.P. Charles Labrecque, G. Lebrun, Olier Renaud, Alex. Joly, Louis Laché, Jean Marois, J. O. Charette, Alex. Charette, père et fils, J. René, Dr Jean Mignault, le notaire Archambault, Pierre Mignault, Sylvio Lalonde, Desormaux, Omer Charbonneau, J. H. Bonneau, L. E. Potvin de l'Hydro-Québec, le Dr J. A. Dufresne, Zoïque Lévesque, Achille Desormaux, M. Cassasse, Jean Arsenault, Roland Alpin, G. Desjardins, Georges Lorrain, F.-X. Beaulieu, A. Palet, M. G. Charette, Dr J. P. Giguère, V. Charette, A. Goudin, J. L. P. Grignon, V. Charette, Gaston Leblanc, Paul Gauthier, représentant le major-général Renaud, Arsène Ménard, Elzard Malette, Arthur Baré, N. S. Barbe, Georges Ducher, Paul Gendron, P. Dumoulin, O. Laficelle, Alphonse Vanier, J. L. Proulx, Albert Briard, Arthur Drouin, le colonel J. Roméo Gauthier, le brigadier Guy Gauthier, A. Croux, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le juge Pierre-Louis Dupuis, Léo Vadeboncoeur, J. G. Marcotte, Edouard, Herman, le Dr Guilbault, le Dr St-Onge, le Dr Milot, Roland Gratton, Henry Monty, Gustave Toupin, le Dr L. E. Flynn, Paul Dalmé, W. Grandchamp, le Dr Bachand, le Dr Thibodeau, Camille Charrand, Léopold Duquette, Gus. Filion, le R. P. Roméo Bergeron, supérieur du collège St-Marie, Paul Gauthier, Alphonse Raymond, Jean et Roland Bigras, Ernest Bélanger, Jules Dubuc, Jacques Dubuc, le capitaine R. A. Laroche, le capitaine J. Dupuis, le capitaine J. Larue, le

La session parlementaire a terminé sa première semaine

(suite de la première page)

plaudissements. La gauche se contentait d'observer un silence compréhensible; elle se permettait ici et là des rires gausseux, par exemple, lorsque M. Poulin disait: "Dans un geste noble et grand, les électeurs et les électrices de Beauce ont mis de côté le détestable esprit de parti pour se ranger du côté du parti de l'esprit". Il poursuivait: "Ils ont donné l'exemple de la collaboration et de la coopération; ils ont donné l'exemple de l'union sacrée".

M. Poulin a été par ailleurs suivi avec grande attention et est devenu l'objet d'une sympathie et d'un respect qui ont servi par une voix d'une belle sonorité.

M. Marcotte
M. Antoine Marcotte, de Roberval, suit M. Poulin. Il traite particulièrement des problèmes de sa région, signale les améliorations apportées par le gouvernement Duplessis et formule des suggestions pratiques dont on pourra prendre connaissance plus loin.

Nous arrivons à la partie effective, les mesures gouvernementales. Celles que nous connaissons officiellement sont déjà au nombre de quatorze; on nous a fourni le texte de treize hier après-midi. C'est évidemment un record pour un deuxième jour de session.

Les principales concernent: le crédit agricole (porté à \$55 millions), les prêts hypothécaires aux employés de l'Hydro et de la Beauharnois pour leur permettre de se mettre chez eux; l'assainissement des terres pour lequel on autorise une dépense de \$8 millions, dont \$5 millions suivant une entente à conclure avec le Dominion; le droit de confisquer les appareils de jeu. (Lire les détails plus loin à ce sujet).

M. Duplessis demande de faire diligence

Tous ces projets législatifs ont subi l'étape de leur première lecture des l'après-midi d'hier. A ce propos, M. Duplessis a fait remarquer à la députation que pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec, le gouvernement a déjà soumis une législation au parlement. Le dernier, une dizaine de projets de loi avaient été présentés dès la première séance. Cette année, a-t-il ajouté, le gouvernement a multiplié ses améliorations.

M. Duplessis, — "Je voudrais que les députés réalisent l'importance de procéder avec une diligence compatible avec l'importance de ces bills mais qui tiendra compte de l'urgence de certains problèmes et de la nécessité d'une action rapide. En un mot, sans vouloir intervenir le moins du monde dans l'exercice des droits de chacun, je voudrais que les discours et les délibérations fussent le moins longs possible".

M. Duplessis note que dans certaines autres provinces, les sessions durent généralement de quatre à six semaines. Pourquoi seraient-elles si longues, à Québec? Il est temps de passer à l'action et de réaliser que la délibération sans l'action ne vaut pas grand chose. La session de la législature entraîne de lourdes dépenses, que l'on pourrait consacrer en partie à d'autres fins si le travail législatif était exécuté plus rapidement.

M. Godbout
M. Godbout réplique aussitôt en félicitant le premier ministre de l'esprit d'humilité dont il vient de faire preuve. En se rappelant qu'il a déjà été premier ministre, il vient de faire son mea culpa.

M. Godbout, — "Avec la législation qui vient de nous être soumise, le premier ministre peut être assuré que la session ne sera pas longue, car cette législation n'apporte rien de nouveau dans le domaine administratif. Le premier ministre a raison, cependant, de demander que l'on fasse diligence. J'espère qu'il fera un effort en ce sens et qu'il se rappellera le temps où, lorsqu'il était assis au siège que j'occupe, il prenait à lui seul les trois quarts du temps de la Chambre. Je puis lui promettre que s'il ne prend pas à lui seul plus du double du temps que nous employons nous-mêmes, la session ne durera pas plus de deux mois."

M. Duplessis, — "Je suis prêt à prendre l'engagement immédiat."

M. Godbout, — "Nous ne tenons pas à prolonger les débats inutiles, mais nous étudierons avec attention toute la législation, et laisserons aux ministres, qui ont de lourdes responsabilités, le temps d'administrer la province. Le gouvernement peut être assuré que nous discuterons dans le meilleur esprit possible, celui de pousser la province dans la voie du progrès le plus rapidement possible. Nous continuerons, de notre côté, notre dévotion en priant la Providence de compenser les défauts du gouvernement actuel". (Rires et applaudissements de la gauche).

M. Poulin

M. Georges-Octave Poulin, député de Beauce, déclare tout d'abord qu'en lui confiant la mission de proposer l'adresse en réponse au discours du trône, le gouvernement a voulu honorer le comté qu'il représente. Il fait allusion à la dernière élection de la Beauce.

M. Poulin, — "Dans vingt-cinq paroisses sur vingt-sept et dans cent-quatre sur cent-cinquante, les électeurs et les électrices de mon comté ont donné une majorité à leur humble serviteur. C'est un témoignage significatif. L'honorable chef de l'opposition a déclaré, au cours de la campagne électorale, que la voix de la Beauce était la voix de la province. Il a eu raison cette fois-là."

Le député de Beauce rend ensuite hommage à la mémoire des dis-

parus, MM. L.-A. Giroux et W. J. Duffy, puis félicite le gouvernement de continuer sa politique familiale, sociale et nationale. Il a souligné l'intérêt que le gouvernement porte à la classe agricole et la félicité d'avoir mis un montant additionnel de \$5,000,000 à la disposition du crédit agricole. Il lui a exprimé les effets de la loi du prêt agricole et note que les deux tiers de l'étendue de terre possiblement arable pour- ront devenir productifs avec un grainage et un écoulement appropriés. Il se réjouit de constater que le gouvernement va s'occuper de cette question avec un soin particulier.

M. Poulin demande, plus loin, à l'administration de prendre des mesures efficaces pour que les cultivateurs puissent bénéficier des fertilisants ou engrais chimiques à des taux raisonnables.

L'électrification rurale

Au sujet de l'électrification rurale, M. Poulin déclare: "Je considère que la loi de l'électrification rurale a rendu à date des services inappréciables à la classe agricole et qu'elle est appelée à lui en rendre de beaucoup plus grands à l'avenir. Mon comté a besoin d'électrification rurale et je n'imaginerai rien pour que la Beauce puisse bénéficier du développement de nos pouvoirs d'eau, des ressources merveilleuses que la Providence a données au peuple de la province et qui doivent servir au bien-être du peuple, non pas à l'asservir."

Le nouveau député fait l'éloge de la formule coopérative, basée sur la charité et la fraternité humaines. Elle met en relief dans certains cas, dit-il, les désavantages parfois ruineux du paternalisme d'Etat; elle met en lumière la valeur du travail en groupe librement organisé, elle respecte la grande loi du travail et développe le sens de la solidarité nationale. M. Poulin promet son appui aux ouvriers de Beauce, surtout ceux qui sont employés dans l'exploitation forestière.

L'éducation et les parents

Puis le député de Beauce aborde le problème de l'éducation. "C'est avec plaisir que je constate que le gouvernement va s'occuper avec un soin particulier du grand problème de l'éducation et de la protection de la santé publique. Le gouvernement fait très bien, dit-il, de vouloir travailler à l'unification des droits des parents et l'indispensabilité du Conseil de l'Instruction publique. S'il est un domaine où le gouvernement doit avoir l'œil au grain, c'est bien celui-là parce que déjà se dessinent chez nous certains courants d'opinion qui voudraient enlever aux parents ou à leurs mandataires la lourde charge de l'éducation."

M. Poulin affirme que les municipalités rurales de son comté ont besoin d'aide et qu'il se propose de demander en leur faveur au gouvernement tous les subsides raisonnables et justifiés. Il félicite, ensuite, le gouvernement de l'attention qu'il porte à la protection de la santé publique et déclare qu'il réclame pour son comté l'établissement des hôpitaux dans la Beauce à besoin.

En parlant plus loin, de la nécessité de la petite industrie, M. Poulin signale un point en particulier. Il y aura toujours, dit-il, un certain nombre de fils de cultivateurs qui n'aiment pas le travail de la terre et qui préfèrent travailler à l'usine. Pourquoi ne pas mettre à leur portée, dans leurs paroisses respectives, la petite industrie qui leur permettra de réaliser leur rêve? Pourquoi laisser ces jeunes aller s'engouffrer dans les villes pour y perdre leur identité, souvent, aussi, les belles qualités qu'ils avaient héritées de leurs parents?

"Pourquoi les jeunes gens les plus brillants, sortis de familles campagnardes, après l'obtention de diplômes de toutes sortes: comptables, mécaniciens, ingénieurs, chimistes, etc., ne pourraient-ils pas revenir vers la campagne d'où ils sont partis pour y exercer leurs talents dans les industries de leurs villages?"

M. Poulin préconise la ruralisation de la voirie et félicite le gouvernement de son projet de construire une école de génie forestier à Québec. Il est particulièrement heureux de la création d'un ministère de la jeunesse, rendu nécessaire par la variété et le nombre des problèmes qui intéressent la jeunesse. Il souhaite les progrès des centres paroissiaux et des terrains de jeux.

M. Poulin termine par un éloge du premier ministre, à qui, dit-il, à la veille de son départ pour les travaux de la conférence fédérale-provinciale, les électeurs et électrices de Beauce ont donné un témoignage non équivoque de confiance et d'admiration. Et il conclut: "Les électeurs et les électrices de Beauce ont donné l'exemple de la collaboration et de la coopération. Dans un geste noble et grand, ils ont mis de côté le détestable esprit de parti pour se ranger du côté du parti de l'esprit. Ils ont donné l'exemple de l'union sacrée. Ils ont été suivis et imités par le plus grand bien de notre province".

M. Antoine Marcotte

Le second de l'Adresse offre d'abord ses condoléances aux familles de feu MM. L.-A. Giroux et W. J. Duffy, et ainsi qu'à trois de ses collègues qui ont récemment été éprouvés par des deuils: le lieutenant Paul Sauvé, M. Nil Larivière et M. Wilfrid Samson. Puis, il parle de la conférence fédérale-provinciale, affirmant que l'attitude du premier ministre "a suscité partout, non seulement dans la province mais à travers le pays, de magnifiques éloges riches en mérites".

M. Marcotte: "Les électeurs que j'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée législative sont particulièrement fiers et orgueilleux du rôle éminent rempli par le premier ministre et ses collègues au cours de cette conférence. J'adresse au premier ministre, en particulier, mes plus chaleureuses félicitations ainsi que celles de mes électeurs."

M. Marcotte affirme que la Loi du crédit agricole a été de la plus grande utilité aux cultivateurs et que dans le passé, dit-il, les gouvernements soi-disant libéraux négligeaient les cultivateurs et l'a-

griculture et laissaient tomber les terres des cultivateurs au bénéfice des grosses compagnies, en jetant sur le pavé des gens qui désiraient cultiver et agrandir leur patrimoine, le gouvernement de l'Union nationale a sauvé les agriculteurs du désastre.

Une suggestion

Le député de Roberval fait observer que la production agricole dans la province est abondante mais il se demande si le cultivateur retire bien tout le bénéfice de son travail en envoyant ses produits sur le marché. Et ici, il fait une suggestion: M. Marcotte: "Les comités agricoles situés près des grands centres de consommation ont l'avantage d'avoir un marché ouvert douze mois par année et d'y obtenir de meilleurs prix. Il est loin d'en être ainsi lorsqu'il s'agit des comités ruraux éloignés des centres de consommation, et l'attire en particulier l'attention du gouvernement à ce propos, sur mon comté de Roberval. En conséquence, il faut que le présent gouvernement organise des centres de classification, des entrepôts, au moyen desquels la production agricole sera protégée douze mois par année. Ces organismes agricoles assureraient une meilleure distribution des produits agricoles. Ces centres de regroupement permettraient nos cultivateurs de faire face à la concurrence et mettraient fin au régime des primes ou octrois."

M. Marcotte félicite le ministre de la Colonisation et des projets pour la colonisation et le commerce, en particulier, de son intention d'ouvrir trois nouvelles paroisses dans son comté. Il lui demande la remise des subsides aux colons du canton Antoine, paroisse de Notre-Dame de Lorette, et l'érection municipale de la paroisse de Saint-Ludger-de-Milot.

M. Marcotte se réjouit de l'intention du gouvernement d'alléger le fardeau des commissions scolaires. Dans son comté, le sort de la grande majorité des corporations scolaires est compromis à cause de leur mauvais état financier. Il a déjà réussi à en secourir quelques-unes, grâce à l'appui du secrétaire de la province. Le député de Roberval félicite le ministre de la Voirie (M. Talbot) des marques d'honneur qu'il a reçues, dans la province et à l'étranger, et le remercie des travaux de voirie qu'il fait effectuer dans son comté. Depuis plus de 15 ans, dit-il, notre voirie était dans un état pitoyable, ce qui paralysait le développement industriel et commercial. Il affirme, plus loin, que "la législation du gouvernement, en ce qui concerne le travail, est conforme aux aspirations des ouvriers parce que conforme à leurs besoins."

Le développement de l'Ungava

M. Marcotte est heureux de la politique du ministre des Mines pour exploiter les mines de l'Ungava.

M. Marcotte: "Voilà l'exemple d'un gouvernement qui désire aider une population ouvrière en la favorisant, au cours des périodes de rajustement, de travaux qui seront la source de grands développements industriels pour toute une région. Je sollicite du ministre la continuation du projet de la route de Chibougamau."

Enfin, M. Marcotte souligne l'expansion du ministère de l'Industrie et du Commerce, sous l'impulsion de M. Beaulieu, et remercie le gouvernement de "sa large contribution" à l'aide à la jeunesse. Aussitôt après le discours de M. Marcotte, M. Adélard Godbout se lève et propose l'ajournement du débat. Le chef de l'opposition aura la parole à l'ouverture de la séance de mardi prochain.

Pour les étudiants en génie électrique

Voici le texte d'une mesure de M. Duplessis destinée à aider les jeunes et à former des spécialistes en génie électrique:

"1. Dans le but de contribuer à la formation de spécialistes en génie électrique, d'aider les jeunes et de leur ouvrir des carrières, la Commission hydroélectrique de Québec et Beauharnois Light, Heat and Power Company sont autorisées à employer, dans leurs entreprises de génération, de transmission et de distribution d'électricité, des étudiants en génie civil et en génie électrique, à titre rémunéré, pendant leur temps de vacances ou de loisirs, aux salaires et conditions qu'elles jugent convenables."

"Elles peuvent aussi faire donner, sur les lieux de leurs entreprises, par des techniciens à leur emploi, aux étudiants en génie civil ou électrique, des cours de génie électrique expérimental, à titre gratuit quant à ces étudiants."

"2. Il est loisible à ladite commission et à ladite compagnie de conclure entre elles des ententes pour l'emploi de ces étudiants dans leur entreprise respective, l'organisation de ces cours et la répartition entre elles, dans la proportion qu'elles jugent équitable, des frais qui en résultent."

"3. La Commission hydroélectrique de Québec et Beauharnois Light, Heat and Power Company sont autorisées à dépenser, pour ces fins, une somme annuelle de vingt mille dollars."

Voici le teneur du projet Barré pour augmenter le domaine cultivable de la province:

\$5 millions pour le drainage

"Attendu qu'il est dans l'intérêt de la province et du Canada que les vastes étendues de terres actuellement incultes faute d'égouttement approprié soient mises en valeur; Attendu que l'assainissement de ces terres, par le drainage, constituerait un appoint précieux à la colonisation, à l'agriculture, à l'agrandissement et à la consolidation des paroisses existantes et au progrès général de la province et du pays; Attendu de plus que ces travaux apporteraient une puissante et féconde contribution au règlement

des problèmes économiques de l'après-guerre;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le ministre de l'Agriculture à conclure avec le gouvernement fédéral toute convention qu'il juge équitable et opportune pour l'exécution, en collaboration avec ledit gouvernement, d'un programme de travaux de drainage dans la province;

2. Le gouvernement est autorisé à dépenser à cette fin, à même le fonds consolidé du revenu, une somme n'excédant pas cinq millions de dollars, en la manière, aux conditions et aux époques qu'il déterminera;

3. Tous les arrêtés en conseil adoptés en vertu de la présente loi devront être présentés aussitôt à l'Assemblée législative, si elle est alors en session; sinon, ils devront être dans les quinze premiers jours de la session suivante;

4. L'exécution de la présente loi est confiée au ministre de l'Agriculture;

5. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction."

Pour le prêt agricole

Voici le texte du projet Barré, ministre de l'Agriculture, autorisant l'Office du crédit agricole à prêter une somme additionnelle de cinq millions de dollars aux agriculteurs:

"1. Le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, peut, aux conditions qu'il détermine, autoriser le trésorier de la province à verser, à même le fonds consolidé du revenu, à l'Office du crédit agricole du Québec, en sus des sommes que celui-ci est déjà autorisé à prêter aux cultivateurs, une somme additionnelle de cinq millions de dollars pour être employée aux fins prévues par la loi du crédit agricole du Québec (1 Edouard VIII (2e session), chapitre 3), en la manière et aux conditions déterminées par cette loi."

"Toutefois, nonobstant toute disposition au contraire, les prêts qui seront faits aux agriculteurs à même cette somme de cinq millions de dollars porteront intérêt au taux de deux et demi pour cent par année, payable semi-annuellement, et seront remboursables, au choix de l'emprunteur, soit en trente ans, par amortissement d'un et demi pour cent par année pendant cette période et paiement du solde à l'expiration de celle-ci, soit en trente-neuf ans et demi, par amortissement au même taux, l'emprunteur ou ses ayants droit conservant néanmoins le droit de rembourser tout prêt par anticipation en totalité ou en partie."

Les distributeurs automatiques

Le bill Duplessis modifiant la loi des licences contient une nouvelle définition du "distributeur automatique" pour les fins de la loi des licences; il prévoit une classification de ces distributeurs automatiques, selon leur nature, leur objet et leur mode de fonctionnement; une tarification des droits annuels exigibles suivant les catégories résultant de cette classification.

Voici le texte du projet Duplessis: "1. L'article 139 de la Loi des licences (Statuts refondus, 1941, chapitre 76) est remplacé par le suivant:

"139. L'expression "distributeur automatique" désigne toute machine et tout appareil, munis ou non de mécanisme, automatique ou autre, et tout autre objet ou ensemble d'objets, quelle qu'en soit la forme et quel que soit le nom sous lequel il est communément connu, qui sert ou est destiné à servir ou dont la confection ou l'ajournement indique qu'il est destiné à servir à la vente ou à la livraison de marchandises, de services, de récréation, d'amusement ou d'objets quelconques, soit par fonctionnement automatique, soit par l'adresse ou grâce au choix de l'opérateur soit par suite du hasard ou de la chance ou d'une combinaison de l'adresse de l'opérateur et du hasard ou de la chance."

L'expression "distributeur automatique" ne comprend pas les appareils visés par la Loi concernant les appareils de jeu (10 George VI, chapitre (insérer ici le numéro du chapitre du bill no 10)).

"140. L'article 140 de ladite loi est modifié en remplaçant le paragraphe 1^{er} par le suivant: "1^{er} Sans avoir obtenu une licence annuelle à cet effet, laquelle est émise sur paiement des droits prévus par l'article 140a; et")

"141. Ladite loi est modifiée en y insérant, après l'article 140, le suivant: "140a. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, pour les fins de la présente section XV, classer les distributeurs automatiques d'après leur nature, leur objet et leur mode de fonctionnement et déterminer les droits exigibles pour l'obtention d'une licence prévue par l'article 140."

Ces droits doivent être les mêmes pour chacun des distributeurs classés dans la même catégorie, mais ils peuvent être différents selon les catégories résultant de cette classification. Ces droits ne doivent dans aucun cas excéder mille dollars pour chaque distributeur automatique."

4. La présente loi entrera en vigueur le premier mai 1946.

Fonds de pension

Un bill de M. John Bourque a pour objet d'assurer des pensions aux employés d'Hydro-Québec et de Beauharnois Light, Heat and Power Co. Ces deux entreprises sont autorisées à établir un système commun de pension de retraite pour leurs employés permanents et pour le paiement d'indemnités au cas d'invalidité ou de décès de ces employés.

La pension ne devra dans aucun cas excéder \$6,000 par année. Les modalités sont nombreuses. Nous aurons l'occasion de les exposer plus au long une autre fois.

Fermeture de bonne heure

Un bill de M. Dussault, ministre des Affaires municipales, permettra aux municipalités de ceter ou de

LES ADIEUX DE LA PRINCESSE ALICE



La princesse Alice, comtesse d'Athlone, femme du gouverneur du Canada sortant de charge, vient de faire sa visite d'adieu à la ville de Toronto. On la voit ici recevant un bouquet de roses des mains de Mlle Mardi Saunders, 12 ans, fille du maire de Toronto.

ville de décréter la fermeture à certaines heures, non seulement des magasins, mais de tous autres établissements de commerce, sans affecter les dispositions des conventions collectives applicables dans ces municipalités.

Pour le drainage

M. Laurent Barré demande de porter de un à deux millions le montant que le gouvernement est autorisé à dépenser pour le drainage des terres dans la province.

Saisie des appareils de jeu

Par un bill de M. Duplessis concernant les appareils de jeu, tout officier de la paix peut, avec ou sans mandat, saisir toute machine, appareil ou objet qu'il trouve en cette province et qu'il croit être un appareil de jeu au sens de la présente loi et l'apporter devant un juge de paix.

Après l'émission de l'ordre de confiscation, il est disposé de l'appareil de jeu, de ses accessoires et de son contenu selon qu'en ordonne le procureur général, sauf quant aux sommes d'argent trouvées dans l'appareil, qui sont versées au fonds consolidé du revenu.

Le bill stipule: Aucun appareil de jeu ne peut faire l'objet d'un droit quelconque de propriété ou de possession en cette province et personne ne peut réclamer un tel droit.

Pour les employés d'Hydro-Québec

En vertu d'un projet de loi de M. Bourque, ministre des Ressources hydrauliques, les employés d'Hydro-Québec et de la Beauharnois Light, Heat and Power pourront emprunter de la Commission hydroélectrique et de la Beauharnois, pour permettre à ces employés de se construire ou d'acquies des maisons d'habitation pour eux et leurs familles, ou d'y faire des améliorations, ou d'acquies les hypothèques qui les grèvent.

La Commission hydro-électrique est autorisée à affecter une somme de \$1 million de dollars à cette fin et la Beauharnois, \$100,000. Ce sont des prêts hypothécaires. Ces prêts seront personnels aux employés. Le bill est destiné à "favoriser la diffusion de la petite propriété" chez les employés de ces deux compagnies.

Verchères et Iles-de-la-Madeleine

En vertu d'un bill de M. Duplessis, les tribunaux du district de Richelieu auront juridiction exclusive sur le district électoral de Verchères.

Par un autre bill de M. Duplessis, le député-shérif des Iles de la Madeleine sera désormais nommé par le gouvernement. Présentement, cette nomination relève du shérif du district de Gaspé.

Dans les trente jours

Le premier ministre présente une autre loi modifiant la Loi concernant les statuts.

Il y est stipulé: "1. L'article 55 de la Loi concernant les statuts (Statuts refondus, 1941, chapitre 1) est modifié en y ajoutant les alinéas suivants: "Lorsqu'une loi ou quelque disposition d'une loi entre en vigueur à une date postérieure à sa sanction, les nominations à un emploi ou à une fonction qui en découlent peuvent valablement être faites dans les trente jours qui précèdent la date de cette entrée en vigueur, pour prendre effet à cette date."

"Toutefois, s'il s'agit d'une loi ou de quelque disposition d'une loi entrant en vigueur par suite d'une proclamation, ces nominations ne peuvent se faire qu'à compter du jour de cette proclamation."

Au Conseil législatif

Québec, 15 (D.N.C.) — Après une séance de deux heures, hier après-midi, le Conseil législatif a adopté l'adresse en réponse au discours du trône et s'est ajourné à mercredi, le 27 février.

La séance a été marquée par la présentation du nouveau membre de la Chambre haute, M. Edouard Asselin, par l'éloge de son prédécesseur au siège de Wellington, M. L.-A. Giroux, et six discours sur l'adresse. M. Jules Brabant offre sa gratitude au Saint-Siège pour la création de l'évêché de Rimouski en siège métropolitain et offre ses hommages à S. Exc. Mgr Courchesne, premier archevêque de Rimouski. MM. Wilfrid Bovey, sir Thomas Chapais et Hector Laferté concourent à l'hommage de M. Brabant en de brèves allocutions.

Les orateurs ont été MM. J.-L. Barbeau, procureur de l'adresse, le second M. Pierre Bertrand, sir Thomas Chapais, MM. Hector Laferté, chef de l'opposition, Jacob Nicol et Edouard Asselin. M. Nicol a déclaré qu'il approuve

l'attitude tenue par M. Duplessis à la conférence fédérale-provinciale jusqu'à maintenant et il croit que les droits, les prérogatives et les privilèges de la province de Québec doivent être entièrement protégés et respectés. Il compte que la province de Québec ne perdra aucun de ses droits et sauvegardera tout ce qu'elle possède et dont elle a besoin pour accomplir sa destinée. M. Nicol souhaite qu'en même temps, le gouvernement du Dominion reçoive ce qui lui est nécessaire en tant que cela sera possible, afin de permettre au Canada de progresser et de devenir le grand pays que nous voulons qu'il soit.

M. Baribeau

M. J.-L. Baribeau, proposeur de l'Adresse en réponse au discours du trône, déclare tout d'abord qu'il éprouve beaucoup de plaisir de voir à son siège, et en excellente santé, sir Thomas Chapais, le leader. Il rend aussi hommage au président, M. Alphonse Raymond, maintenant revenu à la santé, et fait allusion à l'entrée au Conseil d'un nouveau représentant, M. Edouard Asselin.

"C'est excellente nomination conduit à la Chambre haute un juriste d'une compétence et d'une intégrité reconnues, un excellent administrateur, qui a travaillé et s'est dévoué au service de la province, alors qu'il fut pendant plusieurs années assistant-procureur général."

M. Baribeau s'incline, ensuite, devant la mémoire de feu l'hon. L.-A. Giroux.

"Pendant qu'il a siégé en cette Chambre, M. Giroux a démontré clairement qu'il n'était pas fait pour la vie contemplative. Dans tous les débats importants, il nous étonnait par la documentation qu'il nous soumettait. Son champ d'observation s'étendait à toutes les sphères où se joue notre avenir économique et culturel. Les profondes racines qu'il attachait aux Cantons de l'Est l'avaient éveillé au rôle de la colonisation et à l'importance de l'agriculture."

M. Baribeau félicite le gouvernement de vouloir continuer sa politique familiale, sociale et nationale. Les choses créées, dit-il, doivent servir à l'homme et c'est le devoir d'une administration sage d'orienter sa politique et sa législation de manière à conserver le principe de la primauté du capital humain et de faire valoir l'incomparable actif que constitue la famille."

"La loi de l'électrification rurale prolonge les mérites de toutes nos lois agricoles et a déjà rendu des services inestimables à nos cultivateurs. Je félicite le gouvernement de favoriser de plus en plus la formule coopérative."

M. Baribeau se réjouit de constater que l'on s'occupe avec un soin particulier de l'égouttement et du drainage des terres. Puis il termine en affirmant que sous le gouvernement actuel, "la province de Québec grandit, se développe et voit enfin l'aube d'une ère de prospérité pour notre population."

M. Pierre Bertrand

En se levant pour appuyer la motion du représentant de la division de Shawinigan, M. Bertrand désire s'associer de tout cœur aux félicitations que M. Baribeau a eues à l'adresse du président. Il souhaite la bienvenue au nouveau conseiller (M. Asselin) et offre ses condoléances à la famille de feu L.-A. Giroux, qui, dit-il, "laisse le souvenir d'un homme d'une très haute éducation, qui a rendu d'éminents services en cette Chambre."

M. Bertrand affirme que le peuple de la province a confiance en la politique du premier ministre de cette province, comme il l'a prouvé récemment dans la Beauce. Il ajoute qu'aucun gouvernement n'a montré autant de sollicitude pour la classe ouvrière et la classe agricole que celui de l'union nationale. "Le gouvernement nous annonce

qu'il créera un ministère de la jeunesse pour aider nos enfants à préparer l'avenir. Le plus grand service que le premier ministre actuel puisse rendre à sa province, c'est celui de préparer nos fils à entreprendre les tâches que nous serons obligés de leur laisser demain."

Le représentant de la division La Salle félicite le gouvernement de poursuivre l'œuvre commencée afin d'assurer à la province la santé dont notre peuple a besoin. Un peuple en santé, dit-il, est un peuple fort non seulement au point de vue physique mais aussi au point de vue moral.

"Je suis certain que cette loi apportera à notre peuple des bienfaits sans nombre. Le gouvernement n'a en vue que le bien de notre peuple sans aucune considération politique."

M. Hector Laferté

Le leader de la gauche commence par rendre hommage à feu M. Giroux. Il fait, dit-il, un homme combatif et actif, au Conseil législatif. C'était un lutteur ardent mais courtois. M. Laferté félicite aussitôt son successeur M. Edouard Asselin et formule l'espoir que la Chambre pourra profiter de son grand sens légal dans l'étude des projets de loi.

M. Laferté a conclu en disant que tous les membres de la Chambre n'ont qu'un but: travailler dans l'intérêt de la province.

Sir Thomas Chapais

Le chef de la droite félicite d'abord le président, M. Raymond, de son retour parmi ses collègues. Puis il répond à une allusion de M. Laferté aux conservateurs.

M. Chapais: — "Je dois dire que l'Union Nationale n'est pas simplement une étiquette. Moi-même, je suis conservateur et tout le monde le sait, je fais partie de l'Union nationale. Son chef, M. Duplessis, n'est pas simplement le premier ministre des conservateurs, mais le premier ministre de toute la province de Québec. D'ailleurs, il faut admettre que le parti conservateur a fait quelque chose de bien dans la province et dans tout le Canada. Avant l'avènement de l'Union Nationale, il y avait un parti qui détenait le pouvoir dans la province depuis 40 ans. Ce parti se croyait le maître de toute la province de Québec."

Sir Thomas parle ensuite de la conférence d'Ottawa.

M. Chapais: — "Il se tient actuellement un congrès d'importance capitale pour discuter des relations entre le gouvernement du pays et ceux des provinces. La question en jeu est d'une primordiale importance. Car ce qui compte actuellement, c'est l'autonomie provinciale. Nous devons être attachés à notre autonomie plus qu'à n'importe quoi. On n'y a peut-être pas assez pensé à notre autonomie. La souveraineté des provinces est fort importante et c'est précisément le sort de notre autonomie qui se joue actuellement. L'autonomie veut nous enlever notre liberté législative."

Courrier du Saguenay

Les chefs de police et de pompiers se sont réunis à Arvida — Referendum à Jonquière

Chicoutimi, 14 (D.N.C.) — A la réunion des chefs de police et de pompiers de toute la région, qui vient d'être tenue à Arvida, une démonstration des plus instructives a été donnée sur la manière d'éteindre l'huile ou la gazoline en flamme. Les chefs de police et de pompiers ont échangé des vues sur diverses questions concernant la prévention des incendies et le maintien de l'ordre public.

Au dîner qui a été servi au Saguenay Inn, la plupart des conseillers de ville étaient représentés. La bienvenue a été souhaitée par le chef Barrette, d'Arvida. C'est le chef des pompiers de la même ville, M. F. Frémont, qui a donné la casserie sur les méthodes les plus modernes de combattre les incendies. M. Albert Gravel, chef de police de Chicoutimi, a adressé les remerciements au nom de ses confrères, venus depuis la Grande-Baie jusqu'à Dolbeau.

Deux livraisons par jour

Le ministre des Postes vient d'annoncer que les facteurs feront deux livraisons du courrier postal chaque jour, à partir d'une date indéterminée au cours du mois de mars.

Nous apprenons que l'un des prochains confédérés de la Société d'étude et de conférences de Chicoutimi devrait être Me Antoine Rivard, célèbre avocat et conférencier réputé.

Nouvel engrais

On rapporte qu'un nouvel engrais chimique ultra-concentré vient d'être découvert et qu'il hâte considérablement la germination. Le comité agricole du Conseil d'orientation économique du Saguenay étudie présentement quel profit cette région pourrait tirer de cette nouvelle invention qui serait aussi utile pour les jardins que pour la grande culture.

Il y a cinquante ans

Il y aura 50 ans à l'automne que l'on commença à Chicoutimi la construction du premier moulin de la Cie de Pulp de Chicoutimi. Ces moulins, on le sait, sont entièrement fermés depuis l'été de 1930. On espère que l'industrie d'après-guerre va permettre le règlement du très difficile problème de la Québec Pulp.

Parmi les cinquantenaires que l'on célébrera cette année, signalons celui de la fondation de l'une de nos principales maisons commerciales Côté, Boivin et Cie.

Les vieux se rappellent sans doute un autre événement important de 1896: la fondation du journal le "Protecteur du Saguenay", organe libéral qui dura jusqu'en 1899.

Referendum à Jonquière

Les propriétaires de Jonquière seront appelés à se prononcer une troisième fois pour ou contre la prohibition le 8 mars prochain. Le conseil de ville vient, en effet, de décider la tenue d'un nouveau referendum à ce sujet. Ce sera le troisième. En 1914, la prohibition était votée à Jonquière à la demande d'un groupe de citoyens. En 1915, la population se prononçait de nouveau contre la vente de toute liqueur alcoolique.

On sait qu'Arvida s'est prononcé mardi pour le maintien de la prohibition.

Construction d'aqueduc

Les autorités municipales du village de Sainte-Anne se proposent de construire un aqueduc. Il en est de même pour la municipalité de la paroisse de Saint-Fulgence.

Sans accident

Vingt-huit chauffeurs d'autobus de la Compagnie autobus et taxis de Chicoutimi recevront bientôt des médailles et des certificats d'appréciation de la Ligue de sécurité de la province de Québec pour avoir conduit leur voiture sans aucun accident pendant une période variant de 6 ans à une année.

Le major Roland Dallaire, commandant du Régiment du Saguenay, nous informe que l'officier d'ordonnance du dépôt numéro 5 de Québec, le major Power, est venu à Chicoutimi vendredi pour procéder à l'inspection du Régiment du Saguenay.

Un groupe de journalistes de la région étaient, samedi soir, les invités de l'Aluminum Company à une réunion intime tenue à l'hôtelier Saguenay Inn, d'Arvida. Les membres de la presse ont profité de l'occasion pour jeter les bases d'un club de journalistes du Saguenay. Un comité de trois membres, l'un de Chicoutimi, l'autre d'Arvida et un troisième de Saint-Joseph-d'Alma, a été nommé pour procéder à l'organisation.

La paix, problème national

(Au Canada)

par le R. P. Gustave LAMARCHE, C.S.V.

No 10 de la Collection "LES CHAMBERS REPLETS".

Aussi en vente dans cette collection.

Perspectives de l'avenir intellectuel de la France, par Auguste Viatte.

La guerre et l'amour au Canada d'aujourd'hui, par Roger de Roquemaure.

Str. Wilfrid Laurier précurseur de l'entente cordiale, par René Riethuber.

Chronique Louisianaise, par Roger Picard.

Chaque brochure, au complet 0.25\$ par la poste 0.28\$.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Construction à Dolbeau

Deux importantes constructions se feront à Dolbeau au cours de l'été prochain. La paroisse, dirigée par M. le curé Jean-Baptiste Simard, sera dotée d'une belle église. Par ailleurs, la compagnie Lake St. John annonce la construction d'un centre social.

En parlant d'églises, signalons que le diocèse de Chicoutimi s'enrichira de trois nouvelles églises au cours de 1946: celle de Sainte-Marie de Jonquière, présentement en construction; celle de Saint-Jacques d'Arvida, et celle de Sainte-Thérèse de Dolbeau, ces deux dernières devant être commencées au printemps.

Le beurre est très rare depuis quelques jours dans notre région. Des institutions très importantes se sont vues un moment dépourvues complètement de beurre. Cet aléa essentiel manque aujourd'hui sur bien des tables de Chicoutimi et des environs.

L'un des problèmes les plus importants qui seront étudiés à la prochaine réunion de l'Association de l'expansion industrielle du Saguenay, demain soir, à Arvida, est celui de la taxation, question mise d'actualité par le rapport Fortier. L'association se réunira un dimanche à ses membres à ce sujet.

L'embauchage

Les conditions de l'embauchage semblent meilleures dans la région du Saguenay depuis quelque temps. Il y a tout lieu de prévoir que la crise de chômage ne sera pas trop aiguë.

Jeu de nuit, M. J. Baillargeon, du Bureau de l'assurance-chômage de Montréal, prononçait une conférence devant les membres du Club Rotary d'Arvida. M. Baillargeon a exposé un grave problème de grande actualité: celui de trouver du travail aux vétérans.

Semaine des sports

Le couronnement de la reine du carnaval a donné lieu, samedi soir, à Arvida, à une manifestation magnifique qui s'est déroulée en présence d'une grande foule. La reine, Mlle Bernice Rogers, a été couronnée par S.H. le maire Louis Fay, qui a déposé sur sa tête un beau diadème en aluminium et qui lui a remis une clef de même métal, symbole de son autorité sur la cité de l'aluminium, durant la semaine des sports.

La cérémonie a été précédée d'une parade imposante, avec fanfare, cavalerie et char pour chacune des quatre candidates. Le chemin conduisant de la rue Hunt au Centre de récréation était bordé de lumières multicolores et un feu de joie illuminait le trône de la reine, érigé en plein air près du Centre de récréation. La température élémentaire favorisait grandement la manifestation.

La reine des sports fut reçue triomphalement dans la grande salle du Centre où on lui offrit de nouveau les hommages de la cité.

La semaine des sports remporte le plus grand succès à Arvida. Chaque jour les manifestations attirent des milliers de personnes.

Le président de l'organisation est M. Georges Charron, qui est assuré de la collaboration étroite de plus de trois cents personnes qui font partie de divers comités. La fête des sports a l'appui de l'Aluminum Company, qui accorde chaque année une attention toute spéciale aux réjouissances de ses employés.

Les usines de Saint-Malo

Québec, 15 (D.N.C.) — "Nous ne voulons pas imposer cette industrie à Québec. Nous sommes prêts, si le fait, à abandonner le projet si l'affaire ne sert pas aux ouvriers. Mais avant de se prononcer carrément contre la venue d'une industrie de cette importance qui va coûter plusieurs millions de dollars, on agira sagement en se renseignant sur les possibilités qu'il y a pour l'ouvrier dans cette entreprise".

Telle est la déclaration transmise par M. Ludger Dionne, député de Beauce et industriel bien connu, en marge d'une résolution adoptée par le Conseil fédéré des métiers et du travail à sa réunion de mardi soir et demandant que les usines de Saint-Malo soient remises au Canadien National pour la réparation du matériel roulant de cette compagnie.

M. Dionne, après avoir déclaré que selon ses renseignements, les usines de Saint-Malo n'ont jamais employé plus de 700 hommes en servant comme ateliers de réparation pour le Canadien National, a souligné que l'industrie que l'on tente d'organiser occupera, dès le premier mois, un total de 4,000 ouvriers, en majorité des hommes, et que ce chiffre est susceptible d'augmenter à 5,000 au cours d'une période de douze mois.

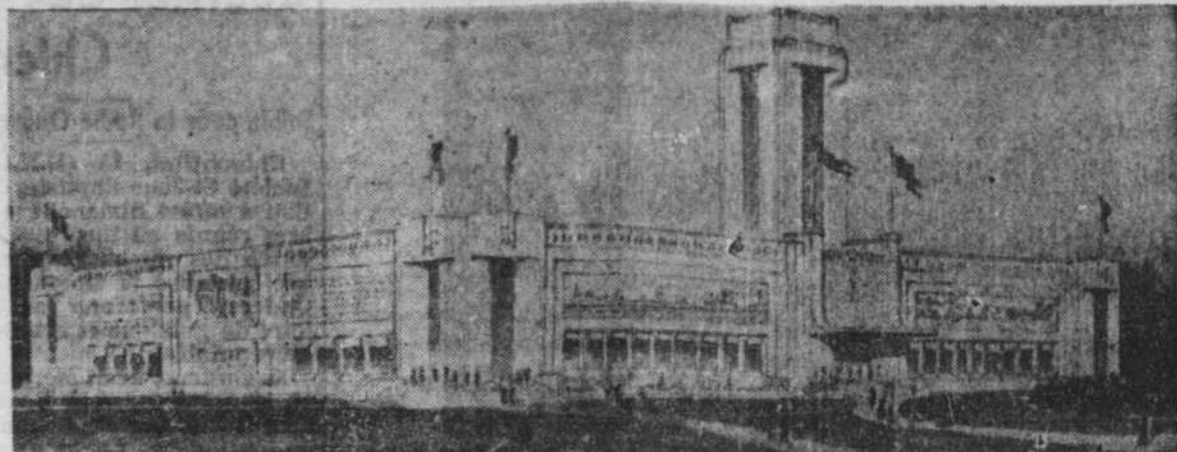
Le charbon est rare à Sherbrooke

Sherbrooke, 15 (D.N.C.) — Le charbon se fait rare à l'heure actuelle dans la ville de Sherbrooke, et ceux qui ont attendu à la dernière minute pour rafraîchir leur provisionnement, y réussissent avec beaucoup de peine. Si l'on s'en rapporte à des renseignements obtenus Les détaillants n'en ont presque pas dont ils peuvent disposer immédiatement et il s'écoulera encore de 12 à 15 jours avant que les détaillants puissent s'en procurer. Inutile de dire que même à ce compte, beaucoup de demandes de réserves sont déjà dans les dossiers des commerçants et qu'au moment où seront parvenus les nouveaux arrivages à Sherbrooke, ils seront livrés à ceux dont on a les noms en file.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du dépôt: 3361 — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

INFORMATIONS TOURISTIQUES



La Chambre de Commerce de Niagara a pris l'initiative de la création d'un centre d'information pour les touristes. Ce centre, reproduit ci-haut, d'après le dessin de l'architecte, coûterait \$1,500,000.

A la mémoire de Me L.-A. Giroux

L'hommage de sir Thomas Chapais prononcé au Conseil législatif

Québec, 15. — Voici le texte de l'allocution prononcée hier après-midi au Conseil législatif par sir Thomas Chapais en hommage à la mémoire de feu Louis-Arthur Giroux:

"Les fleurs qui décorent ce pupitre reviennent en nous la poignante mémoire de la perte douloureuse que cette Chambre a subie par la mort de l'honorable Louis-Arthur Giroux, conseiller législatif pour la division de Wellington.

"Suivant les prévisions humaines, notre regretté collègue aurait pu fournir encore une longue et brillante carrière. Il était né à Farnham le 6 avril 1893. Son père était l'un des avocats les plus renommés des Cantons de l'Est. Après de fortes études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval, notre collègue, en 1918, avait lui aussi embrassé la profession légale. Mais, avant de s'y adonner entièrement, il avait fait un stage, utile à bien des points de vue, comme secrétaire d'un de nos lieutenants-gouverneurs. Puis il s'était livré tout entier à la pratique du droit dans le district de Bedford. Il s'y fit bientôt une position de premier plan par la rectitude de son jugement, par la vivacité de son esprit, par la sûreté de ses conseils, et par l'étendue de sa science légale. Il devint promptement un des membres les plus réputés du barreau de Bedford, dont il fut le secrétaire de 1919 à 1929, et le bâtonnier de 1932 à 1934. Il remplit aussi, de 1929 à 1932, les importantes fonctions d'examinateur du barreau de la province. En 1928, il prit une part active à la création du Barreau rural, et, après en avoir été le secrétaire très efficace pendant cinq ans, il en était devenu le président en 1944. Dans toutes ces diverses fonctions, l'honorable M. Giroux manifesta la même prodigieuse activité, le même zèle, la même compétence, la même efficacité.

"Mais ce ne fut pas seulement dans la sphère du barreau que notre collègue déploya ses éminentes qualités. On pouvait admirer en lui cette vertu du bon citoyen, la passion du bien public. Et il la manifesta spécialement par ses efforts soutenus pour activer le progrès de l'instruction populaire dans le district dont il était l'une des plus éminentes personnalités. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent rendre le témoignage que, par ses judicieux avis, par ses énergiques initiatives, par son zèle éclairé, par sa collaboration féconde, il fut dans cette sphère un puissant et bien-faisant animateur. Lorsqu'il mourut, depuis dix ans il était le président de la Commission scolaire de Sweetburg.

"Que vous dirais-je maintenant, Messieurs, des éminentes qualités déployées par notre regretté collègue dans le domaine législatif? Vous en avez été, comme moi, les témoins admiratifs et sympathiques. L'honorable Louis Giroux s'était promptement placé au premier rang de nos détracteurs parlementaires. Dès son entrée dans cette Chambre, il s'était fait un devoir d'étudier à fond les questions soumises à notre jugement, les projets de loi présentés, les solutions proposées. Et bientôt nous pûmes nous féliciter de la présence et de la collaboration féconde d'un collègue aussi admirablement doué. Il possédait à la fois les dons de science et de vulgarisation. Sa vivacité, sa causticité naturelles se mariaient chez lui à la courtoisie la plus parfaite. Son ardeur dans le débat s'appuyait sur une connaissance approfondie des sujets traités. Son érudition légale était puissamment servie par sa verve oratoire. Même quand on ne partageait pas son opinion, on ne pouvait s'empêcher de rendre hommage à sa valeur intellectuelle.

tuelle. "Hélas! cette carrière, si pleine à la fois de réalisations et de promesses, a été prématurément close par l'implacable niveau que ni le talent ni la vertu ne sauraient désarmer. L'honorable Louis-Arthur Giroux n'est plus; il nous a quittés pour aller jouir de l'immortalité glorieuse promise à ceux qui, sur cette terre, sont fidèles aux lois divines et à l'accomplissement des devoirs humains. Il nous a quittés, mais son souvenir reste vivant dans nos cœurs. Je suis sûr d'être l'interprète de tous les membres de cette Chambre en offrant à celle qui fut sa fidèle et noble compagne l'hommage de notre sympathie et de nos regrets.

"J'ai l'honneur de proposer, appuyer par l'honorable conseiller pour la division de Stadacona, que cette Chambre s'ajourne maintenant, en témoignage de respect pour la mémoire de l'honorable Louis-Arthur Giroux".

M. Emile Bellemare, candidat dans Compton

M. Emile Bellemare, agent du Pacifique Canadien à Cookshire, a annoncé qu'il avait promis de laisser porter son nom comme candidat à l'élection partielle pour le choix d'un successeur de M. W. J. Duffy, député du comté de la Législature, décédé récemment.

M. Bellemare a déclaré que depuis quelque temps il avait été approché par plusieurs groupes d'électeurs et qu'il avait donné sa parole de venir sur les rangs.

L'ancien candidat dans Compton pour le parti de l'Union nationale aux élections a donné une réponse affirmative, à ce qu'il dit, et dans le cas où d'autres candidatures se présenteraient, il apparaît bien évident qu'une convention du parti sera nécessaire. Car advenant ce cas, les électeurs du comté, à l'entendre M. Bellemare, tiendront

Un "prophète" ontarien



Armé d'un pot à fleur, le sieur Albert Berdux, de Waterloo, Ont., anciennement boucher de son état, et devenu végétarien, parcourt la province d'Ontario, disant qu'il a mission de rétablir la paix sur la terre. Il convertira l'Ontario, après quoi il ira dans les autres provinces puis dans les autres pays. Au moyen de son pot à fleur rempli de charbon de bois et de sable, il filtre l'eau qui, dit-il, devient "pure, saine et potable" et qu'il bénit.

Inauguration

D'UN SERVICE RAPIDE DE NUIT DE VOITURES DE PREMIERE

A DESTINATION ET EN PROVENANCE DE

NEW-YORK

via "The Montreal Limited"

Afin de mieux servir les voyageurs, le chemin de fer Delaware & Hudson annonce l'inauguration d'un service rapide de nuit de voitures de première sur le fameux rapide de nuit "The Montreal Limited".

Le premier voyage vers le sud, samedi le 16 février. Vers le nord, vendredi le 15 février. Après ces dates service quotidien.

Départ Montréal 10.00 p.m. Arr. New-York 7.30 a.m.

Départ New-York 11.15 p.m. Arr. Montréal 8.25 a.m.

Wagons-salons, compartiments, chambrettes simples, lits intérieurs et supérieurs. Voitures de première climatisées à confortables sièges inclinés. Tous les trains feront le trajet entre le gare Windsor, Montréal et le Grand Central Terminal, New-York, avec arrêts à Westmont et Montréal-Duval.

Réservations, billets pour voyage et Pullman, au bureau O. G. H. édifice Drummond Montréal — tél. MARquette 8400 — et à tous les guichets du Chemin de fer Pacifique Canadien.



DELAWARE & HUDSON

Un Thé de Choix!



"SALADA"

Au bureau de placement, les cas d'expiration sont ceux de personnes qui n'ont pas été placées au bout de trente jours. Alors, la demande est expirée et si la personne revient au bureau demander de l'ouvrage au bout de ce temps, cette demande est considérée comme nouvelle et un autre dossier est ouvert pour l'applicant.

Ancien ministre français décédé

Paris, 15 (A.P.) — M. Ludovic Frossard, ancien ministre de l'information du gouvernement de France, est mort lundi, d'une hémorragie cérébrale.

D'abord socialiste, Frossard devint le secrétaire général du parti communiste. Il était revenu dans les rangs socialistes. Il fut le premier ministre de l'information dans le gouvernement français d'avant-guerre. Au cours de la récente guerre, il remplaça M. Giraudoux au ministère de l'information et était

membre du premier gouvernement Pétain. Depuis la libération, il était resté écarté de la politique et vivait paisiblement à Paris.

Jadis il avait été l'éditeur des journaux de type modéré: le *Mot d'ordre* et la *Tribune de Saint-Etienne*.

Livres illustrés sur les Arts en Nouvelle-France

par GERARD MORISSET, de la Société royale du Canada. Fr. Ranvozy, 50c; Ph. Liébert, 60c; Evolution d'une pièce d'argenterie, 60c; Les Eglises et le trésor de Varennes, 60c; La Vie et l'œuvre du Frère Luc, \$1.25; Le Cap-Santé, ses églises et son trésor, 75c; Paul Lambert dit Saint-Paul, \$1.00.

En vente au Service de Librairie du DEVOIR, 430 est, rue Notre-Dame.



Type de village des îles du Pacifique qui servira de lieu d'observation lors des prochaines manœuvres de la marine américaine pour étudier la puissance destructive de la bombe atomique dans les batailles navales. Ces villages seront tous évacués.



Fin de chasse à COSTA-RICA

... même dans ce lointain pays, il se peut très bien que ce chasseur se serve de cartouches "Dominion" de fabrication canadienne. Car ces cartouches à plomb ou à balle, dont la réputation n'est plus à faire au Canada, sont aussi reconnues, depuis des années, sur les marchés étrangers... notamment au Mexique, à Cuba, en Amérique du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Islande, au Groënland et à Terre-Neuve.

Au Canada, les munitions "Dominion" sont depuis longtemps les favorites du sportsman. Elles ont contribué à son plaisir et l'ont protégé dans bien des cas d'urgence. C'est un produit tout à fait efficace, résultat de plus de 60 années d'expérience dans leur fabrication.

LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS



POUR LES GRANDES RANDONNEES EN SKI



Pour vos grandes randonnées en ski, rien de plus utile que la compagnie de ces deux superbes bêtes. Si vous êtes fatigués, elles se chargeront de vous tirer et de vous conduire à bon port.

L'épreuve du mont Baldy aura lieu dimanche prochain



Grande attraction à Montréal dimanche — Les Canadiens au Lac-Placide — Dans les Laurentides — Conditions atmosphériques

Dimanche le mont Baldy sera de nouveau le théâtre du concours de descente pour le championnat de la Zone Laurentienne. La piste de descente du Mont Baldy est une des plus ardues du Nord. Taillée à travers la forêt sur une distance d'environ un mille avec déclivité d'au delà de mille pieds, elle fournit assez d'obstacles naturels pour embarrasser même les skieurs les plus compétents. Ce sera la première occasion que nous aurons cette année de voir évoluer des skieurs de toutes les classes et des instructeurs dans un concours de première importance. Ne soyons donc pas surpris de voir quelques records abaissés par des concurrents de la classe C.

A Montréal

A Montréal, l'attraction par excellence de la fin de semaine sera sans aucun doute le concours de sauts inter-cités mettant en jeu le trophée Seigniorie Club qui sera disputé au tremplin de la Côte-des-Neiges. Remis à plusieurs reprises ce tournoi n'en suscite pas moins l'intérêt d'un grand nombre d'amateurs. Une délégation de la vieille capitale composée de Pierre Jallibert, J. Saucier, Gaston Angers et Henri Picard viendra faire compétition à nos étoiles locales parmi lesquelles on remarquera Raymond Desrochers, Gérard Bilodeau, John Foster et Hec. Sutherland. Nous aurons aussi la visite d'un important groupe de sauteurs comprenant Fernand Latour, Lucien Laferty et Léo Millette. S'il faut en juger par le nombre et la qualité des concurrents inscrits à date ce concours remportera certes un autre grand succès.

A Québec

Les Québécois s'en sont donné à cœur joie, au cours de la semaine, au Lac Beauport où les conditions étaient magnifiques. D'autres projettent de se rendre à Valcartier et même sur les Plaines en fin de semaine. Souhaitons-leur que la température soit plus belle que celle qui seyait à Montréal jeudi.

Au Lac Placide

Nos skieurs canadiens, qui ont participé à l'invasion des États-Unis en fin de semaine, en sont revenus avec plus que leur part de butin. L'équipe du McGill a surpassé les dix universités américaines en liste pour se voir décerner l'emblème de supériorité interuniversitaire de l'Amérique du Nord au carnaval d'hiver de l'Université de Dartmouth. La brillante tenue du jeune Karre Olsen dans le "cross-country" ainsi que la maîtrise de John Foster dans le concours de sauts ont été les éléments principaux qui ont contribué à la victoire du McGill.

Au Lac Placide, les deux soeurs jumelles Wurtelle ont ajouté de nouveaux lauriers à leurs couronnes en se classant première et troisième dans le slalom et la descente, permettant à l'équipe canadienne de

triompher de leurs adversaires américains dans le tournoi pour le trophée Kate Smith.

Dans les Laurentides

Malgré l'énorme succès remporté par les nôtres en pays étranger, les Laurentides ont eu leur part d'activités. Les concours de "cross-country" de la zone à Ste-Adèle nous a dévoilé une nouvelle étoile en la personne de Lucien Vendette, de Val Morin. Il a fait sensation en se classant premier dans la classe C, à peine une minute et dix secondes en arrière du fameux Galt Gillespie, ancien champion du Canada, celui-ci remportant la palme de la classe A. M. Emile Maupas, qui s'occupe de développer nos jeunes sportifs canadiens-français, nous déclarait en fin de semaine qu'il fonde beaucoup d'espoir sur Lucien Vendette.

Concours interfaculté

A Montréal, Yves Prévost, de la Faculté de médecine, s'est de nouveau signalé dimanche après-midi en se classant premier dans la descente et dans le slalom, conservant ainsi son titre de champion skieur de l'Université de Montréal, lors du concours interfacultés qui eut lieu cette année sur la côte des Carabins à la Côte des Neiges. Ce concours fut couronné de succès. Plus de 500 personnes applaudirent les 45 représentants des diverses facultés qui surent bien se tirer d'affaires malgré l'état peu favorable des pistes.

Lac Beauport — C'est Gaston Angers, du Québec Ski Club, qui a gardé la meilleure tenue dans le saut du mont Saint-Castin, atteignant 122 et remportant le titre de saut. Pas moins de 29 compétiteurs seniors, 15 juniors et un F.I.S. ont pris part à l'épreuve.

Le deuxième en place fut Laurent Bernier, qui a atteint 126 pieds dans son second saut. Mais il n'avait pas que 116 au cours du premier. La 3e place revient à Jacques Rochelleau, des Trois-Rivières. Il a atteint 107 et 117.

Saint-Hippolyte — Tous s'accordent à dire que les Laurentides sont le choix des skieurs. A seulement 40 milles de Montréal, est situé le coquet village de Saint-Hippolyte. Les automobilistes peuvent s'y rendre directement sur une route aussi bien entretenue que la route nationale. Dans la banlieue de cette municipalité il existe 24 lacs: l'Achigan, 14 lacs, Guindon, Renaud, Connelly, Echo et autres.

Pour skier à plat

a) pas alternatif: avancez le ski gauche et poussez sur le bâton droit, puis avancez le pied droit et aidez-vous du bâton gauche;

b) pas à trois temps: 1) deux pas de course courts en lançant vos bâtons vers l'avant des skis; 2) poussez fortement sur les deux bâtons en faisant un troisième pas plus long; 3) laissez-vous glisser en

avant tout en ramenant les bâtons pour recommencer.

Les pronostics

Québec. — Les météorologistes promettent de la neige dans la région au cours de la fin de semaine, ce qui fera sans aucun doute la joie des Québécois amateurs de ski.

Mont-Tremblant. — 54 1/2 pouces; dernière chute, 5 pouces, le 13 février; conditions bonnes au pied de la montagne.

Saint-Jovite, Lac Tremblant. — 18 pouces; dernière chute, 2 1/2 pouces, le 13 février; conditions bonnes.

Saint-Faustin, Iruy, Sainte-Agathe. — 15 pouces; dernière chute, 1 pouce, le 13 février; conditions bonnes.

Sainte-Marguerite, Val Morin, Val David. — 27 1/2 pouces; dernière chute, 1 1/2 pouce, le 14 février; conditions bonnes.

Sainte-Adèle. — 23 pouces; dernière chute, 1 pouce le 14 février; conditions bonnes.

St-Sauveur, Mont-Rolland, Shawbridge, Piedmont, Morin Heights. — 30 pouces; dernière chute, 1 pouce, le 13 février; conditions bonnes.

Les routes sont en bon état pour Saint-Jérôme, boueuses de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe et glissantes au nord de Sainte-Agathe. Les montepentes fonctionnent partout.

La plus ancienne de nos bibliothèques spécialisées

C'est celle du Barreau de Montréal, affirme Me Maréchal Nantel, au Cercle Universitaire

"La bibliothèque du Palais de justice est certainement la plus ancienne des bibliothèques spécialisées dans la province de Québec, voire dans tout le Canada", disait hier, au déjeuner-causerie hebdomadaire du Cercle universitaire, Me Maréchal Nantel, c.r., conservateur de la bibliothèque du Barreau de Montréal, qui était le conférencier invité. Il a entretenu ses auditeurs de la bibliothèque qu'il dirige et des richesses qu'elle contient. Me Nantel fut présenté par Me Antonio Perrault, c.r., ancien bâtonnier.

Une institution centenaire

"Constituée en 1828, dit le conférencier, la bibliothèque du Barreau est aujourd'hui plus que centenaire.

Au moment de sa fondation, le besoin d'un établissement de cette nature se faisait vivement sentir à Montréal. Le code civil n'existait pas encore, et le contenu de l'ancien régime, les lois de la procédure étaient un mélange informe de règles, les autres gardées de l'ancien régime, les autres établies par les gouverneurs anglais. Depuis 1764, les lois criminelles d'Angleterre avaient remplacé le droit pénal anglais.

Oeuvre d'un groupe de gens de lettres

C'est devant ce foillis, explique Me Nantel, qu'un groupe de juges et d'avocats, mettant en commun leurs ressources, jette les bases de l'institution qui devait devenir la bibliothèque du Barreau. La société formée par eux tient sa première réunion à la fin de mars 1828 et arrête ses règlements et nomme son comité d'administration. Les livres réunis par eux couvrent un peu tous les sujets, "mais l'on y trouve surtout les commentaires des coutumes de France et de la tradition juridique anglaise, ainsi que les compilations des arrêts des cours françaises et anglaises".

"Elle élargit bientôt ses cadres, et en décembre 1830, elle prend le nom de "Advocates' Library and Law Institute of Montreal" pour devenir le premier centre d'enseignement du droit sous le régime anglais. Une réorganisation a lieu en 1840. Les membres de la bibliothèque sont constitués en corporation civile sous le nom de "la bibliothèque des avocats de Montréal. Treize ans plus tard, la bibliothèque passa définitivement sous le contrôle du Barreau de Montréal.

Ces livres: l'âme vivifiante de la justice

La progression de la bibliothèque a été constante, et actuellement

Les romans de Magali

Un baiser sur la route
L'armoire normande
Un amour comme le nôtre
Le bouquet de Saladelles
Coeur de flamme.

Chaque volume: \$1.25 au comptoir \$1.35 par la poste

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



M. RENE GUENETTE, professeur et conférencier, qui célèbre cette année en même temps que son quinzième anniversaire comme directeur de l'École canadienne son vingt-cinquième anniversaire dans l'enseignement. A cette occasion, ses amis organisent une fête intime au Cercle universitaire, samedi midi, le 16 février.

Courrier de Chicoutimi

Soirée pour la Radio-Ouest-Française

Chicoutimi, 15 (D.N.C.) — La Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi a offert dimanche à ses membres réunis au théâtre Capitol une soirée des mieux réussies. Elle a fait entendre le violoniste Maurice Onderet, professeur au Conservatoire de musique et artiste de grande réputation.

M. Onderet avait été présenté par M. le notaire James Brown, président de la Société St-Jean-Baptiste de Jonquière. La bienvenue avait été souhaitée par M. l'architecte Léon Desgagné, président de la Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi.

Au cours de la soirée, M. le juge Eudore Boivin a prononcé une courte mais vibrante allocution en faveur de la Radio-Ouest-Française. La St-Jean-Baptiste inaugurerait dimanche soir une semaine de souscription pour aider nos frères de l'Ouest canadien à se donner une radio qui leur apporterait constamment le verbe français et les échos de la pensée et de la vie du vieux Québec.

Concert à Alma

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de la ville d'Alma avaient le privilège d'entendre dimanche soir le violoniste canadien Noël Brunet.

Une cinquantaine d'anciennes de l'Ecole Normale de Chicoutimi demeurant à Saint-Joseph d'Alma ont pris part lundi soir à une partie de cartes qui a été donnée à la demeure de Mme François Tremblay. Plusieurs dames du Conseil de l'Amicale de Chicoutimi s'étaient rendues à Alma pour cette soirée qui a remporté le plus franc succès.

L'Union catholique des Cultivateurs a tenu une journée d'étude à Saint-Georges de Jonquière. Parmi les officiels on remarquait M. Simon Maltais, président diocésain, M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier diocésain, M. Jean-Marie Couët, propagandiste, M. Maurice Hamel, agronome officiel et d'autres.

Romans de Paul Féval

Le Ménétrier Noir; Le chevalier de Kéramour; La fête du roi Solomon; Fontaine-aux-Perles; La cavalière; La chasse au roi; L'homme sans bras; Les couteaux d'or; La bague de chanvre; Le poisson d'or; Les errants de nuit; Le prince Coriolan; Les Compagnons du silence; Valentine; Le Rohan.

Chaque volume \$1.00, au comptoir; \$1.10 par la poste. Service de Librairie du "Devoir".

TARIF

des annonces classifiées —

de "DEVOIR"

Téléphone: BELER 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/4c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, etc. AUTRES: 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. 15-20

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplômes pédagogiques bilingues d'Ontario. M.A. 1886

Vente de livres

Jusqu'à 18 février, 30% de rabais sur tous les livres, sauf de classe. Choix de plus de 10,000 volumes. 3 séries de Larousse en 15, 16 et 17 volumes; œuvres complètes de Balzac, (45 volumes); séries complètes de la revue "La Nature", Encyclopédie de la Jeunesse, magnifiques reliures, etc., etc. TRANQUILLE & BOUCHER, 4663 rue St-Denis, HA. 1770.

LIVRES D'OCCASION

Quels livres et quelles revues cherchez-vous? Nous en avons des milliers de tout genre. Ecrivez-nous. Venez voir. Ouvert de 2 à 5 tous les jours, aussi vendredi et samedi soirs de 7 à 9. La Librairie Universelle Enrg., 5926, 3ème Avenue, angle boulevard Rosemont, Montréal (36). Tél. FR. 2947.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie



NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier. Montréal

Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.

AVOCATS

87 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve d'invention

10c

écrivez à ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION

554 STE CATHERINE, MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

761 ouest, rue Ste-Catherine

MONTREAL

COMPTABLES

J.-B. BELANGER

L.C.M.L. C.G.A.

Comptable Licencié en Prix de Revient

Comptable Public

Ch. 814, édifice des Tramways

RE. 3031

CARON & CARON

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.

Henri Caron, B.A., L.L., L.S.C., C.A.

Barthélemy Masse, L.S.C., C.A.

59, rue St-Jacques

HARBOR 3635

MONTREAL

429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.

Comptables Agréés

Chartered Accountants

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

159 OUEST, RUE CRAIG

Tél. HARBOR 5990

Hurtubise & Richard

Léon-A. Hurtubise, C.P.A.

Gérard Hurtubise, C.P.A.

Maurice Richard, C.P.A.

George-B. Martin, C.A., C.P.A.

Comptables-Vérificateurs

80 St-Jacques O.

Montréal

Téléphones: HA. 9582-8739

On a inventé une horloge qui se remonte d'elle-même dès le moindre changement de température.

44 ouest, rue St-Jacques. Montréal

Tél. HARBOR 8968

R.-T. Armand

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location,

ventes de dactylographes.

Machines à chèque, etc.

Assortiment complet de

papier carbone et rubans.

Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg.

44 ouest, rue St-Jacques. Montréal

Tél. HARBOR 8968

R.-T. Armand

DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood —

L. C. Smith, Corona

Silencieux, régulier

et portatif. Protec-

teurs de chèques,

duplicateurs, calcu-

lateurs et machines

à additionner. Ven-

te et service, échan-

ge, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019 rue BLUREY

BE. 2315

(entre Vitré et LaSalle) BE. 2319

LAITERIE

Ch. 6988-2399 Holt

LAITERIE ROSEMONT

Rosemont

Laiterie canadienne-française

A. PATENAUE, propriétaire

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS

908 BOULEVARD ST-LAURENT

LES ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Miroirs

Réparations de cadres et miroirs

Lanc. 2254

Atelier de construction de machines et de réparations — Service d'ingénieurs

et de dessinateurs — Atelier de patrons et de sculpture —

Fonderie de fonte et de bronze

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion

Montréal

Téléphone: * Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES

DESSINATEURS — MACHINISTES — FONDEURS

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.

A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.

S. Harry Knibbs, C.A. Léon Côté, C.A.

Gérard Marceau, C.A. Paul-R. Trudel, C.A.

Lucien-P. Bélair, C.A. Lionel Roussel, C.A.

Jacques Anders, C.A. G.-P. Lefort, C.A.

Dollard Huet, C.A. Albert Garneau, C.A.

Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.

Guy Bernard, C.A. Percy Auer, C.A.

H. Bourquin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.

Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

MARQUETTE 2221

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 65,308 actions et de 154,999 actions minières, en 72,880 actions et de 253,117 actions minières mercredi dernier.

Cotes à la fermeture des cours le 14 février.

Actions	Haut	Bas	Vente	Valeurs	Haut	Bas	Vente
20 Acad.-Atl. A.	22 1/2	22 1/2		225 Int. Nickel US	45	45	45
30 Alcan. Alum.	151	151	151	1420 Int. Paper	49 1/2	47 1/2	49
10 Alcan. Alum.	151	151	151	67 Int. Paper ptd.	130	125	125
10 Alcan. Alum.	151	151	151	10 Int. Utilities	40	35	35
10 Alcan. Alum.	151	151	151	103 Labat	25 1/2	25 1/2	25 1/2
2000 Argus Corp.	100 1/2	100 1/2	100 1/2	50 Lake of the Woods	30 1/2	30 1/2	30 1/2
675 Argus warrants	32 1/2	31 1/2	32 1/2	79 Legare ptd.	25	25	25
330 Asbestos	25 1/2	25 1/2	25 1/2	59 Macdonald	8	8	8
200 Bathurst A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	130 Molson's Brew.	30	30	30
17 Bell Telephone	188 1/2	188 1/2	188 1/2	2121 Mont. Power	29 1/2	29 1/2	29 1/2
623 Bralor	27 1/2	27 1/2	27 1/2	103 Mt. Logan	30	30	30
75 B.C. Power B.	43 1/2	43 1/2	43 1/2	5 Mont. Tramways	45	45	45
475 Bldg. Products	30 1/2	30 1/2	30 1/2	10 Murphy Paint	40 1/2	40 1/2	40 1/2
48 Bullock	17 1/2	17 1/2	17 1/2	15 Power Brew.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
230 Can. Cement	17 1/2	17 1/2	17 1/2	535 Nat. Steel Car	28 1/2	28 1/2	28 1/2
351 C. Cem. 6 1/2 ptd.	144	143	144	116 Noranda	68 1/2	68	68 1/2
110 Can. Stearns	12 1/2	12 1/2	12 1/2	20 Oulivier ptd.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
70 C. Cem. 6 1/2 ptd.	51	51	51	2 Pennmans ptd.	150	150	150
384 C. Breweries	23	22 1/2	23	30 Placer Ptd.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
851 C. Brew. 6 1/2 (cts)	45	45	45	153 Powell Bros.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
50 Can. Brew.	51	51	51	173 Price Bros.	57	56 1/2	57
1 C. Can. Conv. ptd.	20	18 1/2	20	1 Price Bros. ptd.	102	102	102
92 Car. Car.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	215 Prev. Transport	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3680 Can. Car. ptd.	3520	3510	3510	100 Quebec Power	20 1/2	20 1/2	20 1/2
30 Can. Corp. Inv.	53	52	53	29 Saguenay 4 1/2 ptd	105 1/2	105 1/2	105 1/2
750 Ind. Alcohol	17 1/2	17 1/2	17 1/2	375 S. Law. Corp.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
175 C. Ind. Alcohol	15	15	15	25 St. Law. Corp. ptd.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
1410 Can. Pac. Ry.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	75 Sicks Brew.	42	42	42
125 Can. Pac. Ry.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	100 S.C. Power	15 1/2	15 1/2	15 1/2
3000 Can. Pac. Ry. ptd.	100	99	100	2900 St. Ch. Rte. (cts)	145	130	145
740 Dom. Bridge	42	41 1/2	42	5425 United Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2
740 Dom. Coal ptd.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	6 Wabasso	117	114	116
770 D. Steel Ind. Com.	13 1/2	13 1/2	13 1/2	305 Walker	117	114	116
150 Dom. Tar ptd.	110 1/2	110 1/2	110 1/2	115 Walker ptd.	117	114	116
275 Dom. Textile	95	94 1/2	95	125 Winn. Electric	15 1/2	15 1/2	15 1/2
5 Electro	12	12	12	15 Winn. Electric ptd.	99	99	99
150 English Electric A.	30	29 1/2	30	25 Zellers 6 1/2 ptd.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
50 Foundation Co.	32 1/2	32 1/2	32 1/2				
91 Gaitheau	15	15	15				
405 Ham. Bridge	11 1/2	11 1/2	11 1/2				
300 Howard Smith	32	31 1/2	32				
25 Hud. Bay Min.	18 1/2	18 1/2	18 1/2				
841 Imp. Oil.	16 1/2	16 1/2	16 1/2				
135 Ind. Acceptance	38	37 1/2	38				
50 Int. Bronze ptd.	35 1/2	35 1/2	35 1/2				

Choses et autres

La nouvelle politique de prix annoncée hier par le gouvernement a provoqué une hausse générale des cours cette avant-midi à Wall Street. Les gains enregistrés ont varié d'une fraction à un point et plus, et en deuxième heure, presque tous les groupes maintenaient leurs avances. Le marché, plutôt lent au début, est devenu actif et les aciéries et les titres de moteurs étaient en grande demande, car on prévoit, dans le monde financier, que cette politique de stabilisation des prix pourrait bien mettre fin à l'épidémie de grèves dont souffre actuellement l'industrie. Toutefois il ne faut pas s'attendre à ce que tout fonctionne normalement — des cas de conflits seront réglés.

La reprise de la production sera lente à cause des difficultés causées par les grèves d'autant plus que nombre d'industries ont encore à faire face aux problèmes de reconversion et que d'autres subissent tout probablement des hausses de salaires de la part des ouvriers. Malgré qu'il ne faut pas être trop pessimiste, il vaut mieux, en ces temps-ci, rechercher les placements de haute sécurité et se contenter de bénéfices modestes.

Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 3-1/2 p. par rapport au dollar américain.

Les gains prédominaient sur le marché à Toronto vers l'heure du midi mais l'allure était lente. Le virement de la première heure a compté 328,000 actions. A la place locale, les papeteries, les industriels et les services publics et les liquides enregistrèrent des gains en deuxième heure.

M. David S. Yuile, de la compagnie O'Brien and Williams, a été élu membre de la Bourse de Montréal. M. Yuile était membre de la Bourse de Montréal avant les hostilités, mais il a transféré son siège en décembre 1939, pour joindre l'armée. Il fut aussi membre du comité exécutif, en même temps que président du Curb de Montréal.

Canadian Breweries Limited a avisé la Bourse de Montréal que des droits de souscription sont émis pour permettre de souscrire à des actions de Canadian Breweries Limited. Les certificats de souscription faisant foi de ces droits seront mis à la poste le 15 février, au nom des actionnaires portés aux registres le 15 février.

Les actions se traitaient ex-droits à la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires le 14 février 1946.

L'émission de \$5,000,000 d'obligation du Crédit Foncier Franco-Canadien a été souscrite en moins de 30 minutes, hier.

La valeur des titres échangés sur le marché de Toronto en janvier, atteint un nouveau record et se chiffre à \$118,353,656, à comparer à \$62,571,277 pour le mois précédent et à \$37,478,521 pour janvier 1945. Le total des actions échangées s'est élevé à 60,388,000 à comparer à 33,375,000 le mois précédent. Il s'est échangé 630 valeurs dont 245 enregistrèrent des gains, 144 marquèrent des reculs et 61 demeurent inchangées. Les industriels ont avancé de 2.04 points à 190.77, les mines d'or ont haussé de 2.44 points à 144.76; les métaux usuels ont avancé de 11.59 points à 106.35 et les pétroles à 32.91 accusent une augmentation de 1.10 point.

On peut transiger maintenant sur la Bourse de Montréal, sur les droits de Standard Chemical Co. Ltd., "conditionnellement à leur émission et livraison".

La base de la souscription est une nouvelle action au prix de \$10 l'action pour chaque deux actions détenues.

La commission sur les droits sera sur la même base que celle demandée pour les titres industriels se vendant à un prix identique.

Les droits expireront à la fermeture des affaires le 15 mars 1946. Les actions ordinaires se vendront "ex-droits" à l'ouverture de la séance demain.

Les emprunts sur nantissements contractés par les maisons membres de la Bourse et du Curb de Montréal, au 31 janvier 1946, s'élevaient à \$28,099,012. Ce montant est le plus haut qui fut touché depuis le mois d'août 1937, alors que les emprunts s'élevaient à \$38,999,000. Le bas niveau fut enregistré en août 1942, alors que le total était seulement de \$4,848,211.

Les droits de souscription de Canadian Breweries Limited seront admis à la cote de la Bourse de Montréal, ils se traitent conditionnellement à leur émission.

La souscription aux nouvelles actions se fera à raison d'une nouvelle action à \$20, pour chaque 7 actions détenues.

Les actions de Canadian Breweries Limited se traitent ex-droits à l'ouverture des affaires demain, le 14 février 1946.

L'inscription de 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1, chacune, de New Louvre Gold Mines Limited vient d'être approuvée par le Curb de Montréal et ces actions ont été admises à la cote de ce marché. L'abréviation du ticker est "NLM".

Le fonds de roulement de l'entreprise au 31 décembre 1945 était de \$69,000, et il y avait dans le Trésor 1,550,000 actions; en outre, les options suivantes ont été cotées:

200,000 actions, à 20 cents le ou avant le 1er août 1946;

250,000 actions, à 25 cents, le ou avant le 1er février 1947;

250,000 actions, à 30 cents, le ou avant le 1er juillet 1947;

250,000 actions, à 35 cents, le ou avant le 1er novembre 1947.

Recettes accrues de Bruck Silk

Le rapport annuel de Bruck Silk Mills Ltd., couvrant l'exercice financier clos le 31 octobre 1945, fait voir des profits nets de \$87,075, à rapprocher de \$65,529 précédemment. Les profits bruts, à \$1,272,628 enregistrèrent une légère hausse. Quant au surplus gagné, il figure à \$762,653.

Une analyse de son actif, s'établissant à \$4,458,437, en regard de \$3,008,251 précédemment, révèle un total de disponibilités de \$1,672,140, en regard d'un passif exigible de \$848,666; ce qui signifie donc un fonds de roulement de \$823,474 contre \$1,348,132 précédemment. Le gain net par action est équivalent à \$0,69,7 cts par action vs 0,52 antérieurement.

M. I. Bruck, son président, dans ses remarques aux actionnaires, transmises en même temps que le bilan, traite de la commémoration du 25 anniversaire de la compagnie, puis il parla du dividende trimestriel haussé à 20 cents, contre 10 cents l'an dernier, et, enfin, il attira l'attention sur le fait que les inventaires se chiffrent par \$1,287,939, en regard de \$1,216,519 précédemment.

Production minière de la province de Québec

DECEMBRE 1945

M. Jonathan Robinson, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de décembre 1945, sur la production minière de la province de Québec.

Les productions d'amiante et de charbon ont enregistré, en décembre 1945, une faible augmentation, celles des produits d'argile et du ciment, une augmentation considérable, et celle de l'or et de l'argent, une diminution assez importante par rapport au mois correspondant de 1944.

Comparativement au mois précédent, les chiffres de production du mois de décembre 1945 sont les suivants: l'or et l'argent ont baissé, tandis qu'ils dénotent une diminution assez prononcée pour l'amiante et l'argent et une baisse très accentuée pour les produits d'argile et le ciment. Dans les deux derniers cas, cependant, la baisse est due, du moins en grande partie, à la tendance saisonnière, la demande pour ces produits devenant généralement beaucoup plus faible à cette époque de l'année.

Les totaux cumulatifs pour toute l'année 1945 accusent les variations suivantes par rapport à la période correspondante de 1944: l'amiante, les produits d'argile et le ciment ont monté de 11, 32-1-2 et 19 pour cent respectivement; l'or, l'argent, le cuivre, le zinc et les produits ont baissé de 11, 13, 3, 17 et 9 pour cent respectivement.

Consolidated Bakeries of Canada, 20 cents par action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 5 mars.

Wright-Hargreaves Mines Ltd., 5 cents par action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 1er février.

Fanny Farmer Candy Shop Inc., 37 1/2 cents par action, payable le 30 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Powell River Co., 30 cents par action, payable le 15 mars; ex-coupon le 14 mars.

San Antonio Gold Mines, 10 cts par action, payable le 6 avril aux actionnaires inscrits le 6 mars.

British American Bank No. 25, 25 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Regent Knitting Mills, 25 cents par action ordinaire, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 12 février et 40 cents par action privilégiée, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 12 février; 40 cents par action privilégiée, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 1er mai; 40 cents par action privilégiée, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 1er août, et 40 cents par action privilégiée, payable le 2 décembre aux actionnaires inscrits le 2 novembre.

La Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent

La compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent a eu un profit net de \$32,313 en 1945, en regard de \$37,037, en 1944. La dépréciation était plus élevée de \$10,857, à \$86,901, et les taxes ont augmenté de \$20,901 à \$134,432. C'est ce qui explique la baisse dans les revenus nets, vu que le revenu d'opération a été de \$28,099,012. Ce montant est le plus haut qui fut touché depuis le mois d'août 1937, alors que les emprunts s'élevaient à \$38,999,000. Le bas niveau fut enregistré en août 1942, alors que le total était seulement de \$4,848,211.

Les obligations

Dom. du Canada 3% 1951 105 1/2 105 1/2

Dom. du Canada 3% 1952 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1953 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1954 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1955 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1956 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1957 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1958 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1959 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1960 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1961 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1962 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1963 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1964 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1965 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1966 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1967 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1968 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1969 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1970 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1971 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1972 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1973 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1974 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1975 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1976 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1977 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1978 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1979 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1980 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1981 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1982 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1983 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1984 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1985 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1986 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1987 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1988 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1989 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1990 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1991 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1992 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1993 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1994 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1995 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1996 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1997 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1998 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 1999 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2000 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2001 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2002 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2003 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2004 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2005 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2006 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2007 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2008 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2009 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2010 103 1/2 103 1/2

Dom. du Canada 3% 2011 103 1/2 103 1/2

LA VIE SPORTIVE

Babe Pratt est réinstallé par les Gouverneurs

New-York, 15. — L'assemblée annuelle de la ligue nationale de hockey s'est ouverte hier en cette ville alors que tous les clubs du circuit étaient représentés et le principal ordre du jour comprenait la demande de réinstallation ou plutôt l'appel de Babe Pratt, joueur des Leafs de Toronto, qui fut banni du hockey par le président Red Dutton, il y a une quinzaine de jours, pour avoir parié sur les joutes de hockey de la ligue nationale.

Pratt s'est présenté lui-même devant les gouverneurs de la ligue et a plaidé sa cause. Il a avoué avoir parié sur les joutes tout comme il l'avait fait lors de l'enquête du président de la ligue, et c'est sa franchise qui lui a valu l'indulgence de Mervyn Dutton, car ce dernier ne commanda aux gouverneurs de lever la suspension et de rétablir Pratt dans ses anciennes fonctions. Tous les intéressés se prononcèrent en faveur de la réinstallation, mais l'on adopta un amendement à la constitution qui abolira pour l'avenir tout droit d'appel pour le même manquement aux règlements. Il est entendu que tout joueur pris en défaut à l'avenir pour avoir parié sur les joutes sera banni pour la vie du hockey organisé.

Les gouverneurs ont aussi tracé la cédule des éliminatoires de fin de saison pour la coupe Stanley et ils ont de plus annoncé que par suite d'une nouvelle entente, les joueurs alignés par les quatre clubs qui se disputent la coupe Stanley pourront profiter d'un montant de recettes comme jamais encore on n'a pu le faire dans la Nationale, soit un total qui devrait être d'environ \$90,000.

Les éliminatoires débuteront le 19 mars prochain quand le premier club du classement fera face au 3e et que le second et le quatrième se rencontreront. Il s'agira de séries semi-finales. Toutes les séries seront de quatre de sept. Les joueurs auront une part dans les recettes des quatre premières joutes et les clubs auront leurs dépenses payées. Les clubs et la ligue nationale se diviseront les recettes des autres joutes qui décideront de chaque série.

L'équipe qui terminera en première place recevra 40%, la deuxième 30%, la troisième 20% et la quatrième 10%. Les vainqueurs de la coupe Stanley recevront 60% des recettes des quatre premières parties tandis que les perdants auront 40%.

Happy Day, instructeur des Leafs de Toronto, a dit hier soir que Babe Pratt reviendra au jeu, demain soir contre les Canadiens, s'il est encore en bonne condition. Pratt prendra part à la pratique de cet après-midi et s'il affiche une belle tenue, il reviendra au jeu contre le Tricolore.

Dutton a également annoncé qu'on reviendrait cette saison à la méthode d'avant-guerre pour ce qui a trait au temps additionnel à jouer, dans une joute des éliminatoires. Aucune série ne sera de plus de sept joutes et, s'il le faut, l'on jouera tant qu'un club n'aura pas comploté afin de briser une égalité possible après les trois premières parties réglementaires d'une joute.

On a également annoncé un certain changement pour ce qui a trait au trophée Vézina remis annuellement au meilleur gardien de buts du circuit. A l'avenir, le trophée en question sera remis au club qui aura laissé l'adversaire compter le moins de buts durant la saison. Si deux ou trois gardiens ont été au jeu pour ce club durant la saison, celui qui aura gardé les buts durant le plus de joutes recevra le riche trophée décerné.

Aujourd'hui, les gouverneurs s'occupent de la demande officielle de Len Peto, sportsman bien connu à Montréal et de Philadelphie qui espère acquérir la franchise des défunts Maroons de Montréal.

Les gouverneurs présents à l'assemblée des gouverneurs de la ligue nationale étaient les suivants: le major Conny Smythe (Toronto); William J. Tobin (Chicago); Jack Adams, gérant des Ailes Rouges de Détroit; le brigadier John Reid Kilpatrick, président des Rangers de New-York; Arthur Ross, vice-président et gérant général des Bruins de Boston; et Tommy Gorman, des Canadiens de Montréal.

Le hockey à Ahuntsic

Dimanche après-midi, le Ahuntsic intermédiaire aura la visite de l'équipe de hockey La Trappe d'Oka. Leo Gaudreault qui a la gérance de cette équipe et qui la dirige se promet de bien donner une belle exhibition de hockey avec son équipe qui subit quelques changements. Pour toute information concernant le hockey à Ahuntsic, appeler R. Ménard, DU. 2305.

L'Homme et son inconnu

Monsieur,

Les pellicules sur le cuir chevelu ou sur votre veston font sale!

* Pour les faire disparaître, demandez notre brochure gratuite, à votre pharmacien, ou téléphonez à

CLAUDE LÉVY

1155 R. ST. CATHERINE
TEL. PLAZA 1511

Les Bruins sont seuls en première place

New-York, 15. — Les Rangers de New-York ont réussi à tenir tête aux Bruins de Boston, hier soir, dans une joute de la Ligue Nationale de hockey. A la fin des 60 minutes réglementaires, les deux clubs avaient compté chacun deux buts de sorte que la joute prit fin par le compte de 2 à 2.

Cette joute avait été annoncée comme devant être remise à cause de la fermeture des lieux d'amusement à la suite de la grève, mais avant-hier, le conflit des ouvriers fut réglé et la joute d'hier a pu avoir lieu.

A la suite de cette joute nulle, le club Boston a pu passer seul en tête du circuit professionnel avec l'avantage d'un point sur le Canadien, mais comme le Bleu Blanc Rouge a joué deux parties de moins que le club du gérant Art Ross, le club montréalais pourra devancer son adversaire s'il sort victorieux des Leafs à Toronto, samedi soir, ou des Rangers, à New-York, dimanche prochain.

Les Bruins étaient pratiquement assurés de remporter la victoire, quand Tony Leswick égala le compte au bout de 17.41 minutes dans la 3e période. Gardner a été l'autre compte des Rangers, tandis que Dumart et Cain ont compté les buts des Bruins.

La nouvelle ligne d'attaque formée de Gardner-Trudel-Russell a donné une avance d'un but aux Rangers après 4 minutes de jeu, quand Gardner déjoua Brimsek, mais Cain égala le compte au bout de 19.42 minutes dans la 2e période.

Dumart a porté le compte 2 à 1, au bout de 2.01 minutes, dans la 3e période, mais Tony Leswick a égalé le compte deux minutes avant la fin de la joute.

Alignement des équipes:
BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Clapper et Henderson; centre: Schmidt; avant: Bauer et Dumart. Subs.: Egan, Cain, Crawford, Trudel, Shill, Gallinger, Guidolin, Church, McGill, Smith.

RANGERS. — Buts: Rayner; défenses: Laycoe et N. Colville; centre: Laprade; avant: Pike et Watson. Subs.: Trudell, M. Colville, Warwick, Patrick, Bardner, DeMarco, Russell, Leswick, Moe.

Arbitres: Bill Chadwick; juges des lignes: Sam Babcock et Bill Scherr.

Première période:
1-Rangers, Gardner 4.58
Punitions: Henderson, Russell.

Deuxième période:
2-Boston, Cain 14.42
Punition: Aucune.

Troisième période:
3-Boston, Dumart 2.41
4-Rangers, Leswick 17.41
Punition: N. Colville.

Un autre combat pour Peralta

Joey Peralta a accepté de faire face à Harry Hurd de nouveau et le promoteur de boxe Al Foreman a annoncé officiellement hier que Hurd et Peralta se disputeraient un combat revanche le 28 février prochain, au Forum, quand Foreman offrira une 4e séance de boxe. Comme les deux boxeurs ici nommés ont annulé au Forum il y a quelques semaines, les amateurs apprendront certes avec grand plaisir qu'ils pourront les voir à l'œuvre une fois de plus, dans la finale de ce qui devrait être une autre série de boxe de toute première qualité.

Foreman nous a déclaré pour sa part qu'il était lui-même fort heureux d'avoir pu bacier ce combat pour plusieurs raisons. En effet, il s'agit d'un combat naturel et c'est dire que le Forum sera bien rempli, ce qui est déjà un succès financier assuré. Toutefois, ce n'est pas tout. Foreman est avant tout un amateur de boxe, même s'il est promoteur et comme s'il n'importe quel amateur, il tient surtout à savoir quel est le meilleur homme entre Hurd et Peralta. C'est ce qu'on devrait savoir le 28 février.

Le championnat au Mont-St-Louis

Le Mont-St-Louis s'est assuré du championnat de la ligue Intercollegiale de ballon au panier de la Paletre nationale par sa victoire sur le collège Ste-Marie par le score de 22 à 20.

Cette joute a été vivement contestée. Le Ste-Marie et le Mont-St-Louis prenaient l'avantage à tour de rôle; ce n'est qu'à la fin de cette excitante rencontre que les collégiens du Mont-St-Louis eurent le dessus. Tous les joueurs du Mont-St-Louis ont brillé; le Ste-Marie a également affiché une superbe tenue qui est tout à son honneur.

Voici les résultats:

MONT-ST-LOUIS:

	P.	LL.	Pts
Perreault	0	1	1
Langlois	1	0	2
La Haye	2	1	5
Hamel, R.	2	0	4
Bédard, A.	3	0	6
Beaudet	0	0	0
Hamel, Ls.	2	0	4
Total	10	2	22

STE-MARIE:

	P.	LL.	Pts
Dagenais	1	1	3
Fléury	2	2	6
Cyr	0	0	0
Day	0	0	0
Lavery	1	1	3
Tanguay	1	2	4
Bockstal	7	6	20

CLASSEMENT:

	J.	G.	P.	Pts
M.S.L.	8	7	1	14
Ste-Marie	7	5	2	10
E.S.S.	8	5	3	10
Arts graphiques	7	1	6	2

Arts graphiques

Arts graphiques

Arts graphiques

Arts graphiques

Bobby Managoff accepte un match avec Yvon Robert

Le promoteur de lutte Eddie Uinn a télégraphié de Chicago, hier soir, que le champion mondial poids lourd Bobby Managoff avait accepté de défendre son titre contre le fameux Yvon Robert mardi soir prochain, au Forum. Quinn a confié longuement avec le détenteur du championnat pour finalement le mettre sous contrat. Cette rencontre est attendue avec impatience du public montréalais et on s'attend à ce qu'une foule record en soit témoin. Ce sont deux gladiateurs de fort calibre qui sauront offrir un match rempli d'action.

Robert a déjà commencé son entraînement en vue de cette importante rencontre qu'il réclame depuis plusieurs semaines, et nul doute qu'il bataillera fermement pour détrôner le champion. La tâche du protégé du vétérinaire Emile Maupas ne sera pas facile, si l'on considère que Managoff est probablement le meilleur athlète du matelas actuellement. Ce dernier a risqué sa couronne à maintes reprises dans le passé et chaque fois il a su la conserver. Une grande rivalité existe entre ces deux brillants gladiateurs; ce qui assure l'importance du match de mardi soir prochain. Managoff devait défendre son championnat contre Robert en décembre dernier, mais malheureusement il fut incapable de remplir son engagement à cause d'une attaque de pneumonie. Le champion est complètement rétabli et prêt à s'attaquer à l'idole montréalaise. Bien que Robert soit considéré comme un lutteur excessivement rapide, il devra fournir son meilleur rendement pour triompher de Managoff, reconnu comme l'as n° 1 de la savate, en plus de posséder un redoutable "ciseau-pilon".

La coupe Forget sera mise en jeu

Lors de la fête des collèges des Jésuites le 7 mars prochain, au Forum, la fameuse coupe "Forget & Forget", généreusement offerte par les courtiers Forget & Forget, sera de nouveau mise en jeu entre les collèges Jean-de-Brébeuf, St-Ignace et Sainte-Marie.

Les donateurs présenteront pour la première fois ce trophée en 1936, et durant trois années successives il fut l'objet de luttes épiques. Durant les six années qui suivirent les fêtes sportives n'ayant pas lieu, la coupe demeura à son dernier vainqueur, et ne fut remise en jeu qu'en 1944.

Depuis ce temps le collège Brébeuf a semblé vouloir s'assurer la haute main sur cette coupe. On se rappelle en effet que l'an passé encore il l'emportait de justesse sur le collège Sainte-Marie. Les rôles changeront-ils cette année? On peut-être Saint-Ignace viendra-t-il battre ses deux rivaux?

Comme par le passé le trophée "Forget & Forget" sera accordé au collège qui aura amassé le plus grand nombre de points dans l'ensemble des épreuves, qui comprendront des courses simples, des courses à relais pour juniors, intermédiaires et seniors, ainsi que trois joutes de hockey.

A la première rencontre, les juniors des trois collèges se mesureront, à la seconde les intermédiaires du Saint-Marie rencontreront l'équipe du Saint-Ignace, tandis que le Saint-Marie senior vaudra cette fois prendre sa revanche sur Brébeuf, dans l'attraction principale de la soirée.

Tous les athlètes de ces collèges sont actuellement à l'entraînement et promettent un spectacle de première valeur à leurs supporters du 7 prochain. Qui sera le futur possesseur du trophée "Forget & Forget"?

Fête sportive du Mont-Saint-Louis

Au Forum, le 23 février prochain, les élèves du Mont-Saint-Louis offriront un programme des plus variés, lors de leur 41e fête sportive annuelle.

Ceux qui, par le passé ont été des notres, voudront, cette année encore, être témoins de la traditionnelle joute de hockey entre l'Ecole polytechnique et le Mont-St-Louis. MM. Bouchard, Filion et Lamoureux ont bien voulu accepter d'arbitrer la partie. M. Eugène Thérien, D.Sc., Soc., président de l'Association des anciens élèves, mettra la rondelle en jeu à 4 heures.

En plus de la rencontre Polytechnique et Mont-Saint-Louis, on verra au prises les équipes des écoles supérieures Saint-Henri et Saint-Viateur.

Un groupe des meilleurs gymnastes du collège exécutera des tours d'acrobatie. M. Jean Desslauriers et son fils, Robert, autres membres du Montreal Figures Skating Club, sauront captiver votre attention par leurs gracieuses et savantes évolutions sur la glace.

De magnifiques trophées seront disputés. Les concurrents aux courses se sont inscrits nombreux. Le nombre des spectateurs dépassera 12,000, selon les prévisions des organisateurs. Certaines écoles ont réservé plus de 300 places: St-Henri, de la Mennais, Chomedy de Maisonneuve, Saint-Stanislas, Saint-Brigide, Saint-Charles, Longueuil, etc.

Les portes du Forum seront ouvertes au public dès 1 h. 15. Notre fanfare sera là pour vous accueillir.

Il y a approximativement 7,083 dans les Philippines.

Les Québécois ont eu raison du Shawinigan

Shawinigan, 15. — Grâce à la belle tenue de Jean Marois, qui remplaçait Lionel Bouvrette dans les filets des As de Québec hier soir, en cette ville, le club de Lex Cook a pu triompher des Cataractes de Shawinigan par le compte de 4 à 2 pour passer en quatrième place dans la ligue Senior de Québec, sur un pied d'égalité avec les Braves, de Valleyfield et avec deux parties de plus à jouer que l'équipe de Lucien Leduc.

Gruhn et Carragher ont obtenu chacun un but et une assistance, tandis que Tremblay et Imlach ont été les autres compteurs. Planché a compté les deux buts des Cataractes.

Tremblay n'a pas tardé à donner les devants aux As car il a déjoué Coitnoir après 36 secondes de jeu dans la première période, et Imlach a porté le compte 2 à 0, après quatre minutes de jeu.

Gruhn a compté le troisième but des As au bout de 2.15 minutes dans la deuxième période, mais Jimmy Planché a diminué l'avance des As en déjouant Marois à deux reprises avant la fin de cette période. Pendant que les Cataractes attaquaient désespérément vers la fin de la troisième période, Carragher s'est échappé et il a déjoué Coitnoir, pour porter le compte 4 à 2.

Composition des équipes:

QUÉBEC: Buts, Marois; défenses, Renaud et Taggart; centre, Tremblay; ailes, Carragher et Heximer. Subs.: Valenti, Johns, Emberg, O'Neil, Imlach, Neilson, Tondreau, Gruhn.

SHAWINIGAN: Buts, Coitnoir; défenses, Bergeron, Arcand; centre, Carthy; ailes, Calhoun et Morehouse. Subs.: Thibierge, Bouchard, Planché, Lauzon, Gravel, Cinor, Filion, Toupin.

Arbitres: Barrette et Mullins.

Première période:
1 Québec: Tremblay 0.36
(Carragher, Taggart)
2 Québec: Imlach-Gruhn 4.07
Pun.: Taggart.

Deuxième période:
3 Québec: Gruhn 2.15
4 Shawinigan: Planché-Cinor 4.43
5 Shawinigan: Planché 11.11
(Carthy, Bennett)
Pun.: Taggart et Gravel, maj., Renaud, Filion.

Troisième période:
6 Québec: Carragher 16.41
(Heximer)
Pun.: Bergeron, Renaud.

Ballon au panier à la Paletre

Demain soir, à 8 h. 30, dans le gymnase de la Paletre nationale aura lieu deux importantes rencontres de ballons au panier. Le National intermédiaire reçoit le Canadien Ligne dans la première joute d'une série de 2 dans 3 pour la semi-finale du championnat provincial. Puis l'Université de Montréal recevra l'Université d'Ottawa.

Les joueurs du National se préparent sérieusement pour la rencontre de demain: l'instructeur Dollard Dubois, a tenu plusieurs pratiques au cours desquelles il a fait adopter à ses élèves des méthodes d'attaques les plus efficaces.

Les porte-couleurs du club National sont très confiants de l'emporter sur la puissante équipe de la Légion. Macé, Ethier, Trempe et Vallée sont en excellente forme et les bloqueurs Brodeur, Lamarre et Valois formeront une ligne de défense infranchissable.

La partie interuniversitaire suscite un vif intérêt. Nos carabins, qui connaissent une glorieuse saison dans leur section, sont déterminés à vaincre la puissante équipe d'Ottawa.

Les amateurs de ballon au panier sont invités à assister nombreux à ces joutes pour encourager nos athlètes dans ces importantes rencontres.

Deux rencontres pour ce soir

La Ligue Mont-Royal Junior présentera un autre intéressant programme double ce soir à l'Arena de Lachine, la première partie commençant à huit heures. Dans la première joute, le Côte St-Paul fera face au Wing Wheelers. Ce dernier club n'a pas encore subi la défaite depuis le début de la saison et il est assuré de terminer la saison en première place du circuit Gagnon. Dans l'autre joute, le Lachine en viendra aux prises avec le Pointe-St-Charles. Les clubs Clearpoint et Fils d'Italie seront inactifs.

Le New-Haven est vainqueur

New-Haven, 15. — Les Aigles de New-Haven ont triomphé des Capitals d'Indianapolis, hier soir, par le compte de 6 à 2 dans une joute régulière de la Ligue Américaine de Hockey.

Hank Guldop a dirigé l'attaque des vainqueurs et il a réussi à compter trois buts tandis que Cupolo, Dawes et Gooden obtinrent chacun un point. Syd Howe, ancien joueur des Red Wings de Détroit, a réussi le seul but des perdants.

Première période:
1-New-Haven, Guldop 17.18
Punition: Leswick.

Deuxième période:
2-Indianapolis, Howe 5.07
3-New-Haven, Guldop 9.32
Punitions: Milne, Rossignol.

Troisième période:
4-New-Haven, Cupolo 1.59
5-New-Haven, Dawes 5.32
6-New-Haven, Gooden 13.00
7-New-Haven, Guldop 16.33
Punitions: Seibert, Labrie, Rittling, Blake.

Il y a approximativement 7,083 dans les Philippines.

Il y a approximativement 7,083 dans les Philippines.

Il y a approximativement 7,083 dans les Philippines.

Il y a approximativement 7,083 dans les Philippines.

Les parties de fin de semaine chez les seniors

Les Royaux de Frank Carlin tiendront une pratique demain en vue de la joute de dimanche prochain contre les As de Lex Cook, à Québec, car le club montréalais tient à remporter la victoire contre les Québécois, non pas que cette victoire soit bien importante, car déjà le Royal est assuré de la 1ère place de la Ligue Senior de Québec, mais les joueurs de Frank Carlin veulent affirmer leur supériorité sur leurs rivaux et accumuler le plus grand nombre de points au cours de la saison.

Dimanche prochain, le club Royal sera au grand complet contre les As, Léo Gravelle, qui a été blessé mercredi soir dernier, contre les Volants de Hull, sera assez bien pour reprendre son poste contre les Québécois.

Après sa joute de dimanche après-midi, à Québec, le Royal viendra à Montréal et il recevra la visite des Cataractes de Shawinigan jeudi soir. Le club de Frank Carlin visitera ensuite les Braves de Valleyfield le 21 février et s'attaquera aux Sénateurs d'Ottawa le 2 mars et terminera sa saison régulière le 3 mars au Forum, contre les As de Québec.

Les Braves de Valleyfield livreront leurs deux plus importantes joutes de la saison, en fin de semaine alors qu'ils rencontreront les Volants de Hull à deux reprises. Ces deux clubs se feront face demain soir à Hull et ils en viendront de nouveau aux prises dimanche après-midi à Valleyfield. Deux victoires pour les Braves leur permettraient d'améliorer leur position dans le classement de la ligue Québec senior. Dans l'autre joute, dimanche après-midi, les Sénateurs d'Ottawa visiteront les Cataractes de Shawinigan.

Le Sherbrooke à Lachine dimanche

L'équipe de Lachine, qui s'est installée plus solidement en 3e place dans la ligue Provinciale, en l'emportant sur le St-Hyacinthe mercredi soir, recevra les Randies de Sherbrooke dimanche après-midi dans ce qui sera une joute très importante.

Mardi soir dernier, à Sherbrooke, les Rapides l'ont emporté par 5 à 2 grâce au jeune gardien de buts Roland Ménard qui a bloqué pas moins de 54 lancers, à ses débuts pour le Lachine et l'instructeur P. Haynes a naturellement confiance que ses gars connaîtront le même succès dimanche contre les Carnegies, McIntyre, Ranger, Marshall et autres. Reste à savoir ce que le gardien des Randies, le brillant Dion, fera contre les Rapides.

On nous a annoncé hier que les joueurs de défense Jos Wolloch et Mayer ainsi que Thériault pourraient probablement être au poste dimanche, ce qui renforcerait encore les Rapides, qui, disons-le, semblent enfin avoir retrouvé leur belle allure du début de la saison. La joute débutera à 2h. 30 et il devrait y avoir foule nombreuse.

Assemblée de la Ligue Métropolitaine

Le nouveau président de la ligue Métropolitaine, Albert Molini, a annoncé hier que son circuit tiendra une autre importante assemblée, dimanche après-midi, à deux heures à l'hôtel Pennsylvania.

Albert Molini invite les clubs Ville-Emard, Faoteux, St-Jean et Aigles à assister à cette assemblée. "Je crois que la ligue Métropolitaine connaîtra une de ses meilleures saisons l'an prochain, car avec le retour des joueurs des forces armées, les clubs seront mieux balancés", a déclaré Albert Molini, hier soir.

Une rumeur circule voulant qu'un club représentant l'Université de Montréal fasse partie de la ligue Métropolitaine.

Le hockey professionnel et amateur

CE SOIR

Ligue Nationale
Boston 2, Rangers 2.
Ligue Américaine
New-Haven 6, Indianapolis 1.
Ligue Senior
Québec 4, Shawinigan 2.

CE SOIR

Ligue Américaine
Buffalo à St-Louis.
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à Drummondville.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	39	19	8	127	112	46	
Canadien	37	21	13	123	94	45	
Chicago	38	20	14	159	126	44	
Détroit	36	15	15	6	97	105	36
Toronto	38	17	19	6	138	32	
Rangers	38	8	23	7	100	147	23

Ligue Américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	49	25	6	216	168	62	
Hershey	46	27	9	145	156	48	
Provid.	48	17	24	172	205	38	
N-Haven	49	11	29	162	203	31	

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Indian.	52	27	18	7	235	195	61
Pittsburgh	47	25	15	7	195	157	57
Cleveland	48	22	20	9	157	205	51
St-Louis	49	18	25	6	152	203	42

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	35	27	6	2	180	108	56
Ottawa	35	21	12	2	178	135	44
Shawin.	35	15	18	2	132	164	32
Valleyf.	35	14	18				

La campagne de la Palestre a rapporté \$56,000

L'objectif était de \$50,000 — Remerciements du président et du maire Houde

La grande campagne de souscriptions pour l'expansion de la Palestre nationale, lancée il y a deux mois à Montréal, a atteint la somme de \$56,000, soit \$6,000 de plus que l'objectif qui avait été fixé à \$50,000. Ce résultat a été annoncé hier soir par le président de cette campagne de souscription et le vice-président général de la Palestre, M. Charles-A. Préfontaine, en présence des hauts officiers de l'institution et d'un nombre considérable de bienfaiteurs, réunis dans la vaste salle des spectacles de ce centre récréatif et sportif de la rue Cherrier. On voyait parmi ces invités d'honneur M. Romuald Bourque, président général de l'Association athlétique nationale de la jeunesse; M. Wilfrid Gagnon, ancien président de cette association; le maire Camillien Houde, M. François Desmarais, directeur général de l'Association; M. Antoine Desmarais, administrateur de la Palestre; MM. Jos. Desrochers, Maurice Vallée, Aimé Parent et Roger Marlet, tous quatre directeurs de la Palestre; MM. Maurice Rinfret, président de la Chambre de Commerce des Jeunes; le notaire J.-Théo. Le Gault, ancien président du club Kiwanis St-Laurent; MM. Pierre Desmarais, leader du Conseil municipal, Edgar Charbonneau, Paul-Emile Pigeon, Maurice Jarry, Omer Gauthier, Gustave Cardinal, Alvarez Vaillancourt, Roger Messier, Maurice Préfontaine, Paul Veins, Hector Quevillon, Eddy Charron, Geo. Clermont, Jean Guimond, Albert Préfontaine, Roger Ucard, Roger Turgeon, Zotique L'Espérance, Paul Parizeau, Charles Mayer, Roger Latour et autres.

Le maire Houde

Le maire Camillien Houde a déclaré que "si à Montréal, nous avions dix institutions de plus comme celle de la Palestre Nationale, nous aurions 100 fois moins d'attentats criminels".

M. Romuald Bourque avait auparavant remercié les personnalités dont l'appui, l'expérience et les efforts ont permis le succès de cette campagne.

MM. Charles Préfontaine, vice-président de la campagne; Wilfrid Gagnon, et François Desmarais, ont aussi dit quelques mots.

Décès d'un vétéran du Pacifique Canadien

M. C.-A. Cotterell, gérant général adjoint des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien jusqu'à décembre dernier, alors qu'il avait pris sa retraite après 57 années passées à l'emploi de cette compagnie, est décédé aujourd'hui à Vancouver à l'âge de 71 ans après une longue maladie. Il était le frère de M. E. D. Cotterell, de Toronto, vice-président en charge des lignes de l'Est du P. C.

Le défunt avait fait ses débuts au Pacifique Canadien, dans la province de Québec, en 1888, comme messager d'abord, puis comme télégraphiste à la petite gare de St-Constant. Il alla ensuite à Farnham, puis en 1898 fut transféré dans l'Ouest où il demeura ensuite jusqu'à sa mort. Il était l'un des citoyens les plus en vue de Vancouver. Il laisse sa femme, un fils et deux filles.

Aperçu historique sur les petits séminaires de la Province de Québec

par René BOUNADERE, prêtre du diocèse de Joliette.

"Tranche de l'histoire de l'Eglise au Canada."

Pages qui racontent le problème du recrutement du clergé, et le rôle des maisons d'enseignement, ou milieu des vicissitudes politiques du pays.

Au comptoir et par la poste: 0.75.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les Américains ne comprennent pas la province de Québec

C'est l'opinion de M. Percy-J. Philip, correspondant du "New York Times", à Ottawa, au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal

Conférencier invité de la Chambre de commerce de Montréal, M. Percy-J. Philip, correspondant du "New York Times" à Ottawa, a prononcé hier midi une causerie en français, sous le titre: "Incertitude de l'avenir".

Journaliste depuis trente-cinq ans, M. Philip connaît très bien quatre pays où il a longtemps séjourné: le Canada, la France, les Etats-Unis et l'Angleterre. Le Canada et les Etats-Unis sont d'excellents voisins, a dit M. Philip, des voisins qui s'aiment mais qui ne se connaissent à peu près pas, qui ne se comprennent surtout pas. "Je sais, a-t-il précisé, que vous, les Canadiens, vous n'avez rien à craindre des Etats-Unis, au moins de ce que vous savez des Etats-Unis en lisant le "New York Times". Mais le "New York Times" ne constitue pas toute la presse américaine et j'aimerais à ce que plus de journalistes canadiens prennent un plus grand intérêt à se renseigner mieux sur la véritable pensée américaine qu'ils ne le font lorsqu'il s'agit des scandales les plus récents d'Hollywood."

M. Philip d'ajouter que les Américains ne se doutent même pas du fait que le Canada est devenu un pays indépendant. Ils ne s'expliquent pas plus le phénomène de la province de Québec, province française.

Le conférencier trouve entre les Canadiens de langue française et les Ecossais de nombreux points de ressemblance. "De la façon dont on écrit l'histoire, dit-il, nous sommes des peuples conquis. Il arrive cependant qu'aujourd'hui nous sommes contents de notre sort. Nous nous sommes bien débrouillés. En toute honnêteté, les Ecossais doivent maintenant reconnaître que le prince Charles Stuart ne serait jamais devenu un bon monarque; d'autre part, j'ai lu que Louis XV avec ses Pompadours, ses du Barrys et ses idées sur le gouvernement personnel ne valait pas beaucoup mieux. Il est un domaine où les Canadiens et les Ecossais ont su faire preuve d'une grande sagesse: ils ont conservé leur caractère, leurs traditions, leur individualité tout en pro-

fitant de leur association avec la Grande-Bretagne.

La situation en France

M. Philip a ensuite passé en revue la situation en France et en Grande-Bretagne. Après avoir déclaré que, si trente-cinq ans de journalisme lui ont appris quelque chose, "c'est que l'homme n'est pas aussi intelligent qu'il le croit et que le caractère vaut mieux que l'intelligence".

M. Philip a parlé de la France. Il dit que ce pays qu'il connaît bien et qu'il aime (il a été correspondant durant 25 ans à Paris) court un grand danger: celui de retomber dans ses mauvaises habitudes d'éternelle discussion, et cela en un temps plus que jamais elle a besoin d'unité, où plus que jamais il lui faut agir. "La situation politique qui existe actuellement en France est décourageante. Je veux être aussi optimiste que possible en parlant de la France. J'aime beaucoup les Français. Je souhaite de tout coeur que la France soit de nouveau heureuse, pacifique et prospère. Au point de vue économique, la France va probablement se relever une fois de plus. Pour ce qui est du moral de sa population, il y a beaucoup à faire, mais ce n'est pas désespéré. Dans le domaine politique cependant, la situation est si grave que franchement j'y trouve bien peu de raisons d'espérer." Il a ensuite expliqué qu'il n'a jamais prétendu que la démocratie parlementaire soit une bonne chose pour tous les pays. Elle sert très bien les Anglo-Saxons qui l'ont inventée. Elle sert moins bien d'autres peuples. Il doute que la France tienne le coup sous un gouvernement parlementaire républicain, "un système qui a permis à Pierre Laval, un homme malhonnête avant de devenir un traître, de prendre la direction de l'administration du pays".

Défense de l'Angleterre

M. Philip a ensuite défendu l'Angleterre des accusations d'intolérance portées contre elle. A titre de preuves, il rappelle le chaleureux accueil dont fut l'objet sir Wilfrid Laurier, lors du couronnement de George V, à Londres. Au cours de la récente réunion de l'ONU, continuait-il, il n'y avait pas de personnages plus populaires que M. Louis Saint-Laurent, et je crois pouvoir dire que M. Mackenzie King jouit d'une plus grande popularité en Angleterre qu'en certaines provinces du Canada. Les Anglais, qui sont bons juges de chevaux, sont aussi bons juges d'hommes. Je ne comprends pas qu'on ait inventé de les accuser d'intolérance et que l'on répète encore aujourd'hui cette fable.

M. Philip a aussi dit qu'on ne pouvait le taxer de partialité. Il rappelle qu'il est né en Ecosse, qu'il a résidé en Angleterre pendant quelque temps avant de passer en France où il devait vivre pendant vingt-cinq ans. M. Philip est naturalisé Canadien depuis cinq ans et fait partie de la galerie de la presse à Ottawa à titre de correspondant du "New York Times", "un journal américain dont les propriétaires sont juifs et dont on s'accorde partout à dire qu'il est le journal le mieux fait que l'on trouve au monde". M. Philip trouve au Canada un peu de tous les pays qu'il a connus et dont il a traité dans sa conférence. En terminant, M. Philip a dit un mot de l'ONU. Il a affirmé sa conviction que l'ONU ne réussira que dans la mesure où elle donnera à tous les peuples qui la constituent des lois et des libertés communes. Autrement, elle connaîtra à peu près certainement le sort de la Société des Nations.

Vingt-cinq chemins de croix

par le R. P. Bertrand SAINT-PIERRE, O. F. M.

Ce volume est une heureuse compilation de 25 exercices du Chemin de la Croix dédiée aux pasteurs et aux fidèles des paroisses, aux communautés religieuses, aux membres de l'Association du Chemin de la Croix perpétuel, aux Tertiaires de saint François.

Il contient, dans l'introduction une étude, élaborée d'après les plus récents décrets du Saint-Siège, sur le Chemin de la Croix, sur les indulgences accordées à cet exercice, sur la Crucifix indulgencié, sur l'Association du Chemin de la Croix perpétuel.

On y trouvera de plus un Rituel pour l'exercice du Chemin de la Croix, comprenant prières avant, pendant et après l'exercice, ainsi que chants appropriés.

De ces 25 Exercices du Chemin de la Croix, la plupart peuvent être suivis en tout temps de l'année; d'autres s'adaptent davantage à certaines circonstances, telles le Carême, le Vendredi-Saint, le mois de mai, le mois de juin, etc.

Brochure de 272 pages. Au comptoir 70c, par la poste 75c.

Service de Librairie du DEVOIR.

Adoptez
Les CAFES, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(Limité)
Qualité supérieure
Montréal

Plateau 5151

OUVERTS DE 9 H. à 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS

Plateau 5151

chez DUPUIS

AVANT-COUREURS DU PRINTEMPS



Les sacs nouveaux sont en

PLASTIQUE

Voici quelques modèles pour le printemps...

11-75

AUSSI SACS TOUT CUIR à grain lisse ou maroquin

Nous vous invitons, mesdames, à venir faire votre choix tandis que l'assortiment est varié. Certains avec ornement en Lucite, d'autres à chaînette éclair, ou ganse double de même matériel.

Finis soignés, intérieur avec accessoires usuels. En noir, brun, rouge.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Nouveaux souliers "Marie Louise"

pour dames, jeunes filles

... la forme élégante, chic et chaus-sante pour la tenue d'après-midi.

6.00

Plusieurs nouveaux et confortables modèles de souliers de rue, en noir ou brun... Vous trouverez dans cette marque MARIE LOUISE, des sandales, des escarpins, des souliers avec empeigne haute... La plupart à boucle tail leur... Le talon, le bout de pied sont à jour ou fermés. Choix de cuir de veau, cuir suédé... Pointures: 4 à 8 Largeurs: AA à G — Talons, hauts, cubains, Continental.

DUPUIS — deuxième (St-Catherine)



Las bas Penmans pour le SKI

Pointures petites, moyennes, grandes, pour dames, jeunes filles, adolescentes...

SOCQUETTES

Un bas court, épais en tricot de laine rouge, bleu, blanc. LA PAIRE .75

PAR COTES

Bas de ski en laine et par cotes... blanc, vert, bleu, jaune. LA PAIRE .85

BAS EPAIS

Bas de ski en cotes plus épais et en laine. Choix de blanc, rouge, vert, jaune, bleu. LA PAIRE .98

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Occasions pour fillettes POUR LE COUVET

une robe de costume (8 à 16 ans)

3.98

Robes de costume de couvet en étoffe laine et coton légère et noire, avec petit collet blanc PETER PAN. Le corsage avec deux plis, la jupe plissée à la vapeur. Pour tout couvet n'exigeant pas un costume réglementaire.

Autres costumes: RR, SS, de Ste-Anne, Congrégation Notre-Dame. 5.98 et 9.98 Pour 6 à 16 ans.

POUR LA PLUIE

une jolie mante en caoutchouc (4 à 14 ans)

L'élève externe, l'écolière, la collégienne de 4 à 14 ans, doivent pouvoir compter sur une de ces manties imperméables en caoutchouc avec capuchon à même. — Côtés fendus pour passer les bras. Choix de vert, bleu, rouge.

pour 4-8 ans 2.99 pour 10-14 ans 3.38

DUPUIS — troisième (Centre)



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gés.

LES GRANDS SPECIALISTES EN FOURRURES

DESJARDINS

LEUR

GRANDE VENTE APRES-INVENTAIRE

Du CHIC, du CHOIX, de la BEAUTE, encore de la BEAUTE.

L'occasion se présente encore pour vous faire bénéficier des aubaines que comporte notre vente après inventaire. C'est notre dernier appel. Vu l'exportation de plus en plus grande aux pays d'Europe, les fourrures deviendront de plus en plus rares au Canada, et par voie de conséquence les prix de détail sont destinés à augmenter. Nous vous conseillons donc de placer votre commande sans délai pour l'hiver prochain.

98 Manteaux de SEAL FRANÇAIS

Lapin teint "Feuille d'Erable". \$99 à \$199

42 Manteaux de SEAL HUDSON

Rat musqué teint par Hollander. \$175 à \$650

75 Manteaux de CHAT SAUVAGE

Peaux entières ou descendues. \$189 à \$399

34 Manteaux de RAT MUSQUE

Un assortiment intéressant de styles, qualités et grandeurs. \$199 à \$499

35 Manteaux de MOUTON PERSE

Modèles ajustés ou amples \$297 à \$900

14 Paletots de CHAT SAUVAGE

Pour MESSIEURS, un superbe choix de paletots de qualité. \$398 à \$650

SPECIALS

5 Kangourou \$89	1 Chat Civet \$329
5 Lapin Teint \$89	5 Scone d'Alaska . . . \$439
1 Broadtail Noir \$89	1 Ocelot et Castor . . . \$850
5 Mouton Castor \$99	1 Mouton Perse Gris . . \$1450
3 Opossum Américain . \$159	1 Castor Canadien . . . \$1550
2 Lapin Chinchilla . . . \$279	2 Vison Canadien . . . \$4000
8 Manteaux de Lapin Teint Rat Musqué . . . \$119 à \$159	
3 Manteaux de Peaux de Mouton de Perse . . \$179 à \$239	
22 Manteaux de Lapin Rosé Teint Castor . . . \$189 à \$219	
2 Manteaux de Mouton Gris Sud-Africain . . . \$249 à \$279	

TERMES si Désiré

Conditions conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE - FRANÇAISE

CHAS DESJARDINS & CIE

FRANÇOIS DESJARDINS, PRÉSIDENT.

1170, rue Saint-Denis

OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'À 6 HEURES P.M.

HARBOUR 8191

Près Dorchester

Pour Jeunes Filles !

L'occasion idéale de vous procurer votre premier manteau de fourrure à prix aussi bas qu'un manteau de drap.

133 Manteaux de SEAL FRANÇAIS

LAPIN TEINT SEAL \$59 à \$79

250 MANTEAUX DE DRAP

Magnifique assortiment de manteaux dans tous les laïages et teintes à la mode, unis ou richement garnis de fourrure. \$29 à \$189